

ANNEXES 2 – SERIE COMPLEMENTAIRE

ANNEXE 1 - Participations à 34 événements, sources d'informations et de réflexions

TABLEAU RECAPITULATIF DES EVENEMENTS ET ACTEURS

Type d'évènement	Structure(s) organisatrice(s)	Sujets traités	Eléments utilisés pour notre étude	Date / Lieu
Journée d'études « Quel cap pour la PAC ? »	BARO (réseau d'avocats européens)	Analyse juridique de la PAC (DPU, Etats de l'UE, entreprise sans existence légale)	Chap. II – IV 5 - V	V 8 mai 2006 - RENNES
Assises Nationales du Développement Durable (Ateliers)	4° ANDD	Tous chantiers sur le développement durable	Atelier « Les Agendas 21 du sport » (Chap IV 2)	J 12 et V 13 octobre 2006 - ANGERS
Journée de travail sur PSDR GO (Pour et Sur le Développement Régional – Grand Ouest)	INRA et CEMAGREF	Foncier (Projet de recherche ESO-GREGUM) – Etudes de filières à l'horizon 2030 (lait, pêche...)	Territoires autour de projets agricoles (Chap IV 6) – Littoral et rural	L 23 octobre 2006 - NANTES
Animation – Exposition : soirée de projection - débat	Artisans Du Monde Le Mans	Commerce équitable et circuits courts de distribution	Chap I2 (demande citoyenne) – chap V 2 (produits du Sud)	V 1° décembre 2006 – LE MANS
Journée Portes Ouvertes	Ferme de Sainte Marthe (Ph. Desbrosses)	Mode d'agriculture bio et réseau d'agriculture durable	Chap III (divergences entre types d'agricultures : rentabilités) – Chap IV : multifonctionnel	S 2 juin 2007 – Millançay (28)
Séminaire sur la réforme de la PAC	INRA	Scénarios pour l'avenir de la PAC – Filière lait – Passage à 27 - DPU	Chap II (bilans de santé) – Chap V : NEM	J 14 juin 2007 - PARIS
Groupe de travail N° 4 pour le Grenelle de l'Environnement	Alliance pour la planète	Contributions d'acteurs sur l'agriculture au grenelle (FNAB, Conf*, RAD, WWF...)	Chap IV (corpus de gisements soumis au groupe de travail)	Mer 22 août 2007 – PARIS (MEDADT)
Journées d'été sur le développement durable	Confédération CFDT	Ateliers et plénières : tous thèmes sur le développement durable	Chap V (APE et ACP, OMC) – III (IAA et nutrition)	Mer 29 et J 30 août 2007 – DOURDAN (Ile de France)
Réunion publique sur l'animation de territoires urbains durables	IRIS (réseau européen) – Association Florimond (AMAP 14°)	Participations citoyennes au développement local	Chap III (démocratie participative) – Chap IV 2 (circuits courts urbains)	J 13 septembre 2007 – PARIS 14°
Journée de travail PSDR GO (appuis aux dossiers de recherches)	INRA CEMAGREF	Présentation de la base de données Cheminements – Ateliers nutrition, circuits courts	Chap I 1 (méthodologie) – Chap IV (Etalements urbains)	Mer 09 septembre 2007 - NANTES
Débat et exposés	Collectif anti – OGM 72 (Conf*, Attac, FNAB)	OGM : bilans d'enquêtes sur leur éventuelle nocivité	Chap. III 3 (sujets à polémiques)	S 29 et D 30 septembre 2007 – LE MANS
Salon du développement durable (rencontres, conférences)	MLG Events – J3D	Tenue de stand, échanges avec visiteurs	Chap IV (A 21, habitat et matériaux) - Chap III (opinions d'entrepreneurs)	J 11 octobre 2007 - PARIS
Journées de conférences – débats (Alimentation et santé publique)	CRAM Pays de la Loire	Epidémiologie, toxicologie – Expertises bio - sanitaires	Chap I 2 et III 4 3 (alimentation et nutrition)	V 19 et S 20 octobre 2007 – LE MANS
Conférence - débats	Monde Diplomatique	Esclavage et colonialisme : héritages et dépassements	Chap V 1 (échange avec C. Taubira : inclusion DOM)	V 07 décembre 2007 – LE MANS
Réunion d'information et de discussions stratégiques	FNAB	Les suites du Grenelle : mesures sur le développement de la bio	Chap. III 2 (réactions et revendications de mouvements minoritaires)	M 18 décembre 2007 - PARIS
Assemblée Générale	FNAB	Projets et bilans sur la bio	Chap. II (la io dans la PAC) – Chap III et IV (développement de réseaux)	J 27 mars 2008 – BENOITE VAUX (54)
Rencontre d'acteurs – Ateliers thématiques	FOREL (Collectif « Reconsidérer la richesse)	Présentations d'expériences – Echanges avec des acteurs – Semences KOKOPELLI	Chap. III 2 (comportements d'ONG - OGM) - Chap IV 2 (AMAP)	S 29 mars 2008 - PARIS
Forum sur les indicateurs de richesses	Collectif FAIR (Indicateurs de richesse)	Le point sur les indicateurs de richesses	Chap. III 4 (Evaluations statistiques)	M 22 avril 2008 - PARIS
Session de formation sur le développement durable	URR CFDT	Réflexions sur documents présentés par Cheminements	Chap. III 2 (Témoignages sur les pratiques syndicales ; RSE)	Mer 30 avril 2008 – ANCENIS (44)
Visite de site agro –	Université Inter Ages	Combinaison entre culture et jardin	Chap. IV 2 (Multifonctionnalité,	Mer 14 mai 2008 –

<i>touristique (Jardin Prévert)</i>			<i>tourisme vert)</i>	<i>Flammanville (50)</i>
<i>Conférence – débats</i>	ATTAC	<i>Souveraineté alimentaire (Cycle de Doha)</i>	Chap V2 (Pays ACP)	V 16 mai 2008 – Alençon
<i>Fête des AMAP franciliennes</i>	Réseau des AMAP d'Ile de France	<i>Echanges avec acteurs d'agriculture multifonctionnelle</i>	Chap IV 2 (distribution directe)	S 25 mai 2008 – PARIS 5°
<i>Fête nationale de le Bio</i>	Collectif d'agriculture bio	<i>Ateliers et stands : producteurs et transformateurs</i>	Chap IV 2 (agriculture paysanne de proximité-GAEC)	S 31 mai et D 1° juin 2008 – Nogent le Rotrou (28)
<i>Séance de travail (bilan du projet sur les territoires responsables)</i>	IRIS (réseau européen)	<i>Animation de dynamiques territoriales</i>	Chap IV 2 6 (Projet d'aménagement du Plateau de Saclay, par Polytechnique)	M 10 juin 2008 – PARIS 14°
<i>Rencontre d'animateurs sur le thème du chanvre</i>	PNR du Perche et association 3C	<i>Le chanvre comme matériau d'isolation</i>	IV 2 (Agriculture industrielle. Production et transformation)	J 12 juin 2008 – VERRIERES (28)
<i>Echanges sur le rapport d'étape</i>	Confédération CFDT et Fédération FGA	<i>Clarifications à apporter : la demande sociale ; les caractérisations de l'agriculture</i>	Chap I 2 (demandes sur l'agriculture) – Chap III 2 (opinions syndicales)	V 20 juin 2008 - PARIS
<i>Séminaire sur le bilan de santé de la PAC</i>	Association 4D	<i>Positions des ONG européennes et du Collectif PAC 2013 sur la PAC</i>	Chap II et V 4 : bilans sur la PAC par les ONG	J 26 et V 27 juin 2008 - PARIS
<i>Evènement « Festisolies » sur l'économie solidaire en Ile de France</i>	FOKUS 21 et collectif d'associations	<i>Journée « Manger autrement » (témoignages et échanges)</i>	Chap III et IV 2 (expériences alternatives d'agriculture paysanne rurale et péri-urbaine)	S 13 septembre 2008 – LIEUSAIN (77)
<i>Visite du « Chanvre Mellois » et échanges</i>	PNR du Perche	<i>Rencontre de 7 agriculteurs ayant initié une transformation du chanvre</i>	Chap IV 2 (gisements d'agriculture à usage industriel)	M 23 septembre 2008 – MELLE (89)
<i>Projets de recherche prospective PSDR GO</i>	INRA et CEMAGREF	<i>Présentation détaillée des projets retenus (accompagnement de filières)</i>	Chap II et IV (Les collectivités territoriales impliquées dans des projets agricoles)	J 25 septembre 2008 – RENNES
<i>2° Etats Généraux des Pays</i>	ANFP	<i>Ateliers et plénières sur les dynamiques des Pays</i>	Chap IV (Le rôle des Pays dans un développement rural)	J 27 et V 28 septembre 2008 – CAEN
<i>Animation de conférences J3D</i>	MLG Events – J3D	<i>Préparation de données pour animer des conférences – exemples d'acteurs</i>	Chap IV (Agendas 21 et espaces verts - RSE dans les transports)	M 25 novembre 2008 – PARIS La Villette
<i>Animation de conférences J3D</i>	MLG Events – J3D	<i>Préparation de données pour animer des conférences – exemples d'acteurs</i>	Chap IV (Les liaisons entre rural et urbain)	L 08 et M 09 décembre 2008 – STRASBOURG
<i>(A partir de janvier 2009 : préparations d'une Journée sur le co-développement)</i>	Réseau IDELIF	<i>Les implications de migrants dans des actions de codéveloppement menées dans leurs pays d'origine</i>	Chap V 2 (Liaisons entre PAC et codéveloppement : repenser les accords APE des ACP)	(Journée prévue pour le 16 mai 2009 – PARIS)

ANNEXE 2 – Dispositifs gouvernementaux d'aides aux PME, signalés par les questions de députés (2002-2007)

o Question **1926 03/03/2005** et Réponse **03/03/2005** - « Loi réformant le droit des faillites [...] Ce texte crée une nouvelle procédure, dite de sauvegarde » qui permet « *aux chefs d'entreprise d'anticiper sur les difficultés avant qu'il ne soit trop tard* » mais sans autoriser « au moment de la sauvegarde, c'est-à-dire avant toute cessation de paiement, les procédures simplifiées de licenciement » car « la sauvegarde n'est pas un redressement judiciaire anticipé. ». Il n'est pas garanti que ce souhait reflète le fonctionnement des démarches : moins par manœuvre frauduleuse directe que par le contexte d'appauvrissements en relances d'entreprises en recul dans leurs carnets de commandes, ce qu'illustre la question qui suit.

o Question **74026 20/09/2005** et Réponse **11/07/2006** – Taux de faillites - Pour 90 à 95 % des PME – TPE déferées devant un tribunal de commerce, faute d'arrangements en amont permettant de poursuivre les activités, « *la liquidation des biens est prononcée* » : ce que nous comprenons par l'absence de reprise qui se fait jour. Dans ces conditions, il apparaît hasardeux, à la limite de la tromperie sur ce relatif outil, d'avancer que « *la loi de sauvegarde des entreprises promeut le principe de la nouvelle chance* », en avançant l'argument que le but est de « *limiter les impacts psychologiques et financiers de cette situation* » par une liquidation rapide. Un soupçon inévitable entache ces facilitations et leurs approximations sur un postulat d'efficacité, car, « *en atténuant les sanctions encourues par les dirigeants d'entreprise* », on se prend à penser que cela s'apparente à encourager une forme de « cavalerie » pour entrepreneurs peu fiables qui sautent d'un échec à un suivant...

- o Question **1956 16/03/2005** et Réponse **16/03/2005** - **Contrats d'avenir et contrats d'accompagnement dans l'emploi** – Est exprimée une inquiétude « dans le monde associatif, qu'il s'agisse des ateliers et chantiers d'insertion ou des associations qui oeuvrent dans les quartiers » [...] Les nouveaux contrats aidés risquent de coûter plus cher aux employeurs que le dispositif qu'ils sont appelés à remplacer, à savoir les **contrats emplois-solidarité ou les contrats emplois consolidés**. A quoi il est répondu que « des contrats de plus longue durée » sont la condition pour organiser « un véritable travail d'accompagnement et de formation » ; avec confirmation que « le taux de prise en charge de l'État serait de 95 % ».
- o Question **56022 25/01/2005** et Réponse **17/05/2005** - **Aides fiscales liées à la création** - « Les mesures d'aides en ce sens ont ainsi permis la création de plus de 600 000 entreprises nouvelles entre juin 2002 et octobre 2004 ». Outre leur « caractère incitatif à la création » leur autre objectif est « d'assurer la pérennité des jeunes entreprises ». Une étude de l'INSEE de septembre 2004 fait ressortir que « sur 100 entreprises créées ex nihilo en 1998, 48 sont toujours en activité après cinq ans, 38 ont cessé pour des raisons économiques (dont seulement 15 ont déposé leur bilan auprès du tribunal de commerce) et les 14 disparitions restantes » pour mobiles de situations individuel ne présentant pas de caractère frauduleux
- o Question **73342 13/09/2005** et Réponse **28/03/2006** - **Mise en place des maisons-relais** – « Destinées à accueillir les personnes les plus désocialisées », il s'agit d'une « modalité de résidence sociale » qui « fait suite au programme expérimental des « pensions de famille » initié en 1997 » [...] « En 2005, 13 027 724 MEUR sont consacrés au financement » des 1 000 places prévues pour 2005, sachant que l'on atteindra 4 000 nouvelles places en 2007 et que l'on attend « plus de 1700 demandes de créations de maisons relais - pensions de famille en 2006. » - **Commentaire** : elles figurent dans les aides, afin de ne pas oublier l'insertion, et, dans celle-ci, les personnes les plus éloignées de l'emploi... Non seulement, avec l'aggravation des conditions de vie pour les revenus les plus modestes, il est à craindre que les personnes déjà exclues soient plus encore écartées des préoccupations, mais parmi cette population, il est à trouver des candidats à des emplois agricoles qui ne sont pas recherchés par les publics formés à une culture urbaine...
- o Question **90594 04/04/2006** et Réponse **27/06/2006** - **Dispositions fiscales dans les zones de revitalisation rurale étendues à la reprise d'entreprise – Transmissions des PME**– Le but revient à « anticiper les conséquences des évolutions démographiques qui devraient prochainement toucher les dirigeants de PME » en étendant les avantages consentis à la reprise d'entreprise « par les lois n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique et n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises. » [...] Les dispositions de portée générale prises en faveur de la transmission s'appliquent également aux entreprises situées dans des zones de revitalisation rurale (ZRR) ». Sont instaurées : « à compter du 1er janvier 2004, une exonération totale des plus-values » et « un système de tutorat » ainsi qu'une « prime de transmission ». Parmi les encouragements aux réseaux d'accompagnement : « De nombreuses bourses, destinées à mettre en relation les offreurs et les demandeurs, ont ainsi été créées » [...] « La Loi de finances rectificative pour 2005 pérennise ce dispositif en réaménageant l'exonération » qui « s'applique à toutes les transmissions d'entreprises, à titre onéreux mais aussi désormais à titre gratuit. »
- o Question **71012 26/07/2005** et Réponse **27/06/2006** - **Mise en oeuvre des contrats de professionnalisation et réforme de la formation professionnelle – Conséquences pour les GEIQ (groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification) – Plan de cohésion sociale** – « La loi du 4 mai 2004 remplaçant le contrat de qualification par le contrat de professionnalisation a de fait supprimé la prime attachée au contrat de qualification adulte », ce qui a fait baisser la prime associée aux contrats de GEIQ du bâtiment « alors que les plus de vingt-six ans représentent 40 % du public GEIQ ». Il s'agit de se rapprocher des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) « reconnues comme entreprises avec services de formation » pour « obtenir les financements correspondants » auprès d'elles. En plus de « l'article 86 du plan de cohésion sociale » qui « prévoit une aide de l'État à destination des GEIQ », il est recommandé de « se rapprocher des missions locales afin de [...] recruter des contrats d'avenir »¹ et « amplifier le recours aux CI-RMA »¹
- o Question **1689 20/06/2006** et Réponse **21/06/2006** - **Prime exceptionnelle de retour à l'emploi** - Instituée par le décret du 29 août 2005, « une prime de 1 000 euros doit être versée à ceux reprenant une activité entre le 1er septembre 2005 et le 31 décembre 2006 et justifiant d'une inscription au chômage de 12 mois dans les 18 derniers mois. » « Le décret du 29 août 2005 précise » que « les embauches auprès de l'État et de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics administratifs ainsi que des groupements d'intérêt public ne permettent pas de bénéficier de cette prime. » [...] « Plus de 34 000 personnes ont perçu cette prime exceptionnelle, qui représente un effort budgétaire de plus de 34 millions d'euros. » [...] « La loi du 23 mars 2006 relative au retour à l'emploi pérennise et améliore cette mesure transitoire en l'insérant dans une réforme plus générale de l'intéressement au retour à l'emploi » qui « ne posera plus de conditions tenant à la nature de l'employeur. »
- o Question **86441 21/02/2006** et Réponse **21/11/2006** - **Contrats d'accompagnement dans l'emploi** – « Les anciens CES et CEC² ont ainsi été remplacés par un seul dispositif, plus souple le contrat d'accompagnement dans l'emploi » qui « s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi » [...] « La loi de programmation pour la cohésion sociale a en effet mis en place un contrat initiative emploi rénové (CIE) et un contrat insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA). Le CI-RMA peut en effet être conclu sous la forme d'un contrat de travail temporaire (CI-RMA CTT) permettant ainsi à une entreprise de travail temporaire d'embaucher un salarié sous forme d'un CI-RMA CTT et d'organiser dans ce cadre des missions d'intérim ».

¹ Le contrat insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA) : ce contrat vise à faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou du revenu de solidarité active (RSA)

² CES : Contrat Emploi Solidarité ; CEC : Contrat Emploi Consolidé

o Question 99034 04/07/2006 et Réponse 19/12/2006 - *Création du chèque conseil - Aide aux Chômeurs Créant ou Reprenant une Entreprise (ACCRES) - Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles (EDEN)* - « Dans le cadre de l'aide à la création et à la reprise d'entreprises, ce dispositif permet aux porteurs de projets, en particulier ceux bénéficiaires de l'ACCRES³ de bénéficier d'heures de conseil pour l'élaboration de leurs projets ou lors du démarrage de leur activité. » [...] « Le dispositif des chèques-conseil fait partie des mesures d'accompagnement des chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise, qui comprennent également des mesures d'exonération de cotisations sociales (ACCRES) et d'aide financière sous la forme d'une avance remboursable (EDEN)⁴. Le nombre de bénéficiaires des mesures ACCRES et EDEN au 31 juillet 2006 augmente respectivement de près de 12 % en un an tandis que le nombre d'entreprises créées pour la même période progresse de 11 %. Des dotations budgétaires à hauteur de 45 MEUR pour la mesure EDEN et 16 MEUR pour les chèques-conseil sont inscrites dans le projet de loi de finances 2007 »

o Question 72263 09/08/2005 et Réponse 04/10/2005 - Entreprises - Résumé et commentaire : La transmission des PME fait l'objet d'un imposant chantier à anticiper, en ce que, d'ici à 2020, presque 1 million d'entreprises de cette taille auront à changer de propriétaire ; chaque année, 300 000 emplois reposeront sur ce mode de poursuite d'activités, alternatif à la création. Or, si le rythme actuel est conservé, c'est une très maigre proportion de cessions qui se réalise : 10 % dans le bâtiment, chez les grossistes, les transporteurs, les industriels ; 5 % pour les petits commerces.

Les réticences à prendre une suite se comprennent d'abord par les statistiques, qui constatent 20 % d'échecs au cours des 6 premières années de la reprise, essentiellement en raison du poids de l'emprunt conclu pour l'achat, ce handicap des remboursements tendant à s'aggraver, ce que déclarent 40 % des repreneurs.. OSEO BDPME, établissement public créé en 2005, met en lumière des paramètres éclairants, utiles pour aiguiller les détecteurs de candidatures à la reprise : puiser parmi les proches, salariés et famille, privilégier les postulants détenant des compétences anciennes, plus que des qualifications de manager, et assurer un accompagnement lors de la phase de passation des responsabilités. Une loi du 2 août 2005 a prévu, pour conforter deux des facteurs favorables, une prime et un tutorat permis par un cumul emploi-retraite

L'encouragement à se hasarder à cette aventure reste plus incertain, étant confié à des réseaux d'appui, des actions de sensibilisation, étant soutenu par des « bourses d'opportunités » délivrées par l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) et l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI).

➤ CAS DES REPRISES :

o Question N° : 51020 (16/11/2004 et 18/05/2007) : aides à la création d'entreprises réservées aux demandeurs d'emploi. – « Depuis une vingtaine d'années, le conseil aux demandeurs d'emploi candidats à la création est financé à travers le dispositif des « chèques-conseil ». Chaque année, 30 000 à 40 000 bénéficiaires de ces chèques créent leur entreprise. Cette mesure doit être transférée aux conseils régionaux en 2005. A ce jour, aucun cadre de transfert ne semble être établi, laissant dans l'incertitude les administrateurs des quelque 360 boutiques de gestion réparties sur l'ensemble du territoire national. »

o Question N° : 101201 (01/08/2006) : mise en oeuvre du dispositif « pacte junior ». – « Près d'un an après sa mise en place par l'ordonnance du 2 août 2005, beaucoup de nos concitoyens témoignent d'un nombre de postes offerts extrêmement réduit, remettant en cause l'effectivité même du dispositif. Ainsi, à titre d'exemple, seuls quatre postes semblent être offerts pour l'ensemble de la région Champagne-Ardenne. »

o Question N° : 119039 (Question N° : 119039) : chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise - « des personnes, en congé parental ne peuvent bénéficier de l'aide à la création ou la reprise d'entreprises (ACCRES) si elles ne remplissent pas les conditions exigées (durée minimale d'inscription à l'ANPE ou indemnisation par l'ASSEDIC). De ce fait, après la fin de leur congé et inscription à l'ANPE, elles doivent attendre encore six mois - sans revenus - pour pouvoir prétendre à cette aide. »

ANNEXES 3 ET 4 – Descriptif d'un échantillonnage de « transitions » qui répondent à des suppressions d'emplois

ANNEXE 3 : Tableau recapitulatif sur l'ampleur des pertes en emplois et la faiblesse des dispositifs prévus pour y remédier

Secteur économique concerné (privé/public)	Nombre d'emplois supprimés / menacés	Région	Motifs de suppression / de menace de suppression /	Démarches et mesures // extensions - créations	Efficacité des dispositifs de gestion des suppressions	Référence question / Dates
transports aériens (Compagnie nationale)	/plus de mille emplois (menaces)	Languedoc -Roussillon	Restructuration / défaillance de son actionnaire / cessions/ cessation de paiement	octroi d'un prêt relais	Au titre du fonds de développement économique et social (FDES) : en cours d'instruction et en complément d'un fort soutien financier des	Question 501-15/07/2002

³ ACCRES : Aide aux Chômeurs Créant ou Reprenant une Entreprise

⁴ EDEN : Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles

					collectivités locales	
transports aériens (Compagnie internationale)	264 personnes, dont 183 de nationalité française	Ile de France	grandes difficultés financières	Rejoindre d'autres bases (seuls 93 ont refusé) / prestation de reclassement financée par la compagnie	Aujourd'hui, la quasi-totalité de ces personnes ont retrouvé un emploi.	Question 81345 - 20/12/2005 / Réponse 26/12/2006
transports aériens / Centre de formation (public)	? (menaces)	Languedoc Roussillon	Restructuration (concentration en Bourgogne) / Handicap du niveau des coûts	étude prospective sur les missions	aucune décision n'est actuellement prise	Question 56486 - 01/02/2005 / Réponse 08/03/2005
transports aériens assistance aux voyageurs (Groupe transnational)	29 porteurs de bagages supprimés	Ile de France	Désengagement unilatéral de l'activité / 60 000 salariés dans le groupe	Aucune proposition de reclassement / Litige juridique avec le bénéficiaire du service		Question 111802 - 28/11/2006 / Réponse 09/01/2007
transports ferroviaires (public)	42 agents	Bourgogne	contrat d'affermage de droit privé non renouvelé / plan fret, solution de sous-traitance	Propositions individuelles / reclassement au sein du son groupe	?	Question 87639 - 07/03/2006 / Réponse 02/05/2006
transports ferroviaires (public)	? (menaces)	Aquitaine / Poitou - Charente	Restructuration : concentration d'agences en délégations interrégionales	? (Pas de réponse)		Question 79099 - 29/11/2005
transports par eau	perte de près de 150 emplois	Haute Normandie	transport conteneurisé / mise en concurrence avec des opérateurs privés	investissement public de près d'un milliard d'euros / plan fret de 800 millions d'euros pour reclasser // Passage à des emplois qualifiés.	? / relocaliser les salariés qui auront perdu leur emploi sur d'autres sites ?	Question 1227 - 03/05/2005 / Réponse 04/05/2005
transports par eau (public)	Menaces	PACA	Concurrence renforcée et baisse du trafic	Partenariat privé / Recapitalisation / Garantie de non licenciements secs		Question 77185 - 01/11/2005 / Réponse 08/08/2006
Industrie (Groupe international)	3 700 salariés (2 880 salariés, 700 licenciés sous-traitants)	Basse Normandie	Mauvais résultats et mauvaise gestion	cent millions d'euros dans des cellules de reclassement	6 ans plus tard, 1 438 salariés ont trouvé une solution d'emploi / contentieux aux prud'hommes pour 597 anciens salariés	Question 3251 - 14/02/2007 / Réponse 14/02/2007
Industrie (Groupe international)	170 emplois	Haute Normandie	Fermeture / parts de marché en chute / expertises sur coûts fixes / transfert de l'activité coton à 40 kilomètres	ré industrialisation du site loi de cohésion sociale (créer autant d'emplois que de supprimés) / études de solutions // 22 postes créés sur le site du transfert	110 employés en poste dans le nouveau lieu / 60 à 70 personnes non « transférées »	Question 1838 - 16/01/2007 / Réponse 17/01/2007
industrie métallurgie (Groupe international)	Diminution de 80 emplois sur 480	Haute Normandie	OPA / règles de la concurrence du marché commun / endettement / investissements de production lourds	sans licenciements : départs en retraite / mutations / non-reconduction de vingt-cinq contrats intérimaires	Sans objet	Question 1072 - 08/02/2005 / Réponse 09/02/2005
industrie machines et équipements (Groupe transnational)	Sans objet	National		plan de sauvetage / plan de restructuration / l'aide de l'État de 2,4 milliards d'euros // Redressement	renégocier le calendrier	Question 1894 - 10/02/2005 / Réponse 10/02/2005
industrie produits minéraux non métalliques industrie cimentière	Menaces	Rhône Alpes	Projets de silos pour recevoir du ciment d'importation / Concurrence Turquie et Chine	Veille sur la conformité aux normes d'importation	Précédents en Espagne et l'Italie (production effondrée)	Question 58725 - 01/03/2005 / Réponse 30/08/2005
industrie produits minéraux non métalliques céramique	63 salariés	Rhône Alpes	Fermeture / Propriété d'un groupe italien : bonne santé financière, promesses non tenues	Pôle de compétitivité céramique dans la Vienne (trop éloigné)	Concertation sans résultats positifs	Question 1343 - 20/12/2005 / Réponse 21/12/2005
industrie sidérurgie (Groupe international)	Menaces	Nord Pas de Calais	OPA / Promesses non tenues : Restructurations probables	Discussions entre gouvernements parties prenantes non actionnaires		Question 2852 - 29/06/2006 / Réponse 29/06/2006

matériel électrique et électronique (Groupe international)	323 postes, sur 1 946	Ile de France	Restructuration / anticiper la décroissance / compétitivité à restaurer pour diversifier	pôle de compétitivité : projet financé par l'État	? (Pas de réponse)	Question 97234 - 20/06/2006 / Réponse 25/07/2006
industrie matériel électrique et électronique (Groupe international)	1 500 à 2 000 emplois en France (20 000 au total pour le groupe)	National	Restructuration ? / Aggravations : prévisions dépassées (passage de 9 000 à 20 000 pour tout le groupe)	mesures de retraites anticipées pour 500 emplois / ? (Pas de réponse sur le reste)		Question 118777 - 20/02/2007
construction aéronautique (public)	28 700 et 12 000 salariés concernés / Menaces de comprimer	National	ouverture du capital, privatisation / fusion d'entreprises non complémentaires	? (Pas de réponse)		Question 59662 - 08/03/2005
construction aéronautique (public)	1 050 / 4 000 emplois de sous-traitants	Aquitaine	Fermeture / Pertes 2004 et 2005 / Décision unilatérale / Pôle de compétitivité Aquitaine – Midi Pyrénées / Rivalité France - Allemagne	concertation engagée pour revoir la décision / plan social concernant 600 personnes dans un 1 ^o temps /	?	Question 2738 - 17/05/2006 / Réponse 17/05/2006
mines	80 emplois directs et autant d'induits	Midi Pyrénées	Fermeture	zone de revitalisation rurale / plan social : procédures de reclassement / mesures de cessation anticipée d'activité / reconversion de ce territoire		Question 1345 - 20/12/2005 / Réponse 21/12/2005
Défense / industries de l'armement (public)	650 emplois sont appelés à disparaître	Rhône Alpes	plan de restructuration 2006	Recapitalisation de l'entreprise à hauteur de 1 milliard d'euros / commandes / retour fonctionnaires détachés / recrutements dans les autres fonctions publiques /	Nationalement : solutions pour 1056 salariés sur 2041 à reclasser en 3 ans / départs à la retraite / 917 personnes restent à reclasser	Question 1156 - 29/03/2005 / Réponse 30/03/2005
défense armement : matériaux énergétiques (public)	? (menaces)	Aquitaine	Accord européen redéployant les productions	Commandes et anticipation des commandes en attente de nouvelle production 2008		Question 1274 - 28/06/2005 / Réponse 29/06/2005
industrie chimie (public)	Menaces pour 726 personnes.	PACA	Désengagement de branche peu rentable / Transfert de gestion / Investir pour respect de l'environnement	Engagement de ne licencier personne	Inquiétudes à propos de l'avenir du site	Question 1588 - 21/10/2004 / Réponse 21/10/2004
caoutchouc et plastiques	300 suppressions d'emplois	Haute Normandie	Délocalisation d'une branche de production vers la Pologne pour moindre coût de main-d'œuvre / site rentable, bonne charge de travail /	? (Pas de réponse)		Question 65816 - 24/05/2005
industrie pharmacie laboratoires pharmaceutiques (Groupe international)	10 000 emplois en France et en Allemagne	Nord Pas de Calais	réaliser des économies de 2 milliards de dollars par an / Suppression de 20 % des effectifs de vente en Europe	? (Pas de réponse)		Question 118485 - 20/02/2007
industrie papier et carton (ex-public privatisé)	500 emplois directs / 736 salariés du site	Nord Pas de Calais	Fermeture de 2 lignes de production	projet alternatif de fabrication de sacs en papier à base de chanvre (Salariés, élus, citoyens)	Repreneurs : Green Recovery et association de salariés, " Les géants du papier solidaire " / mais blocage sur le coût des machines	Question 2884 - 05/10/2006 / Réponse 05/10/2006
industrie papier et carton Filiale / Groupe international)	Départ de 121 personnes	Haute Normandie	Fonds d'investissement américain : nouvelle équipe dirigeante / Audit	projets d'implantation à l'étude / Etat et Établissement public foncier régional	Accord pour réaliser un centre de tri pouvant employer jusqu'à 150 personnes	Question 69973 - 12/07/2005 / Réponse 25/07/2006
Industrie cotonnière	Menaces /	Champagn	Préparation de	? (Pas de réponse)		Question 123017

	Effets en Afrique	e Ardennes	privatisation			- 15/05/2007
automobiles et cycles (Filiale / fonds de pension américain)	190 emplois sur 335	Haute Normandie	Restructuration / Trop de frais de personnels d'où manque de compétitivité / charge de travail insuffisante	plan de sauvegarde / reclassements internes sur le site / mesures d'âge / départs volontaires avec primes / accompagnement social	Fonctionnement effectif du plan	Question 79720 - 06/12/2005 / Réponse 02/05/2006
automobiles et cycles pièces équipements (Groupe international)	210 emplois sur 4 sites	Limousin	19,5 millions de livres de bénéfices (fonds de pensions anglais) / nombreuses aides publiques de la région / Rachat de concurrent	plan social (suspendu suite au rachat) / Mobilisation des élus pour créer des zones d'activité	? / Pessimisme	Question 1495 - 21/03/2006 / Réponse 22/03/2006
automobiles et cycles pièces et équipements (Groupe international)	134 emplois sur 215 existants	Centre	19,5 millions de livres de bénéfices (fonds de pensions anglais) / 1 million d'euros d'aides publiques / Rachat de concurrent	Remboursement des aides / plan de restructuration (100 000 euros par emploi supprimé)		Question 1868 - 30/01/2007 / Réponse 31/01/2007
automobiles et cycles pièces équipements (Groupe transnational)	près de 200 suppressions de postes	Centre	Restructuration sur des critères financiers	22 restants en congé de reclassement financé par l'entreprise / convention de revitalisation (droit à 4 SMIC par emploi perdu)	En dix mois, reprise d'emploi pour 117 des 139 licenciés	Question 1466 - 07/03/2006 / Réponse 08/03/2006
énergie et carburants (Groupe transnational)	820 postes supprimés depuis 2003 (400 en Ile de France)	Haute Normandie	Investissements de 250 millions d'euros / 25 milliards de dollars de bénéfices	« difficile de s'opposer à la politique de réduction des coûts » / accompagnement (?)	Sans objet	Question 65809 - 24/05/2005 / Réponse 30/08/2005
énergie et carburants (public)	Entre 6 000 et 6 500 emplois	National	Privatisation / investissements / allègements de charges d'exploitation	9 000 départs en retraite avec remplacement d'un départ sur 3 ou 4		Question 81078 - 20/12/2005 / Réponse 14/02/2006
énergie et carburants (public)	? (menaces)	National	sous-traiter les métiers du combustible à des entreprises privées	? (Pas de réponse)		Question 70592 - 26/07/2005
énergie et carburants (public)	? (menaces)	National	ouverture au capital au privé au-delà des prévisions / besoin de marchés financiers / changement de statut	? (Pas d'informations)		Question 2532 - 01/03/2006 / Réponse 01/03/2006
textile et habillement (Bassin d'un ensemble d'entreprises)	1 500 emplois textiles (sur 107 entreprises textiles recensées début 2003 dans le Tarn)	Midi Pyrénées	dérèglement du marché / importations chinoises / conjoncture difficile avec des commandes en net recul	quatre axes (export, formation, stratégie de diversification et innovation) / décisions européennes de légitime protection		Question 1267 - 28/06/2005 / Réponse 29/06/2005
textile et habillement (Groupe international)	169 salariés	Aquitaine	Délocalisation en Chine	Menace de perdre son marché avec nos champions français / réduire les coûts d'achat, investir, améliorer la qualité et réorganiser le temps de travail	Mesures insuffisantes pour assurer la compétitivité à moyen terme	Question 1857 - 30/01/2007 / Réponse 31/01/2007
textile et habillement (Groupe international)	455 personnes	Bourgogne	restructuration interne / fonds d'investissement américain actionnaire majoritaire /	accord avec 5 fédérations syndicales : plan de sauvegarde / revitalisation des bassins d'emploi	Engagement sur un objectif " zéro chômeur "	Question 3111 - 20/12/2006 / Réponse 20/12/2006
industrie textile et habillement	800 emplois menacés (2 685 déjà perdus)	Nord Pas de Calais	Redressements judiciaires, liquidations	Plan innovation	mesures du CIADT : non suffisant (lenteur)	Question 1102 - 22/01/2004 / Réponse 22/01/2004

Informatique (Groupe transnational)	environ 1000 emplois / également : 10 % des effectifs au Royaume-Uni et en Suède	Languedoc Roussillon	Délocalisations vers les pays de l'Est européen / malgré 209 millions d'euros de bénéfices en France par an et 6,7 milliards d'euros au total / rassurer les actionnaires	? (Pas de réponse)		Question 66052 - 31/05/2005
audiovisuel et communication (public)	Sans objet	National	réduire la précarité du travail	Transformation de « piges et CDD » // création de 45 postes de journalistes permanents en trois ans		Question 100292 - 18/07/2006 / Réponse 10/10/2006
Agroalimentaire (Groupe transnational)	350 postes supprimés	PACA / Bourgogne / Champagne Ardenne	restructuration interne / Sites supprimés ou menacés	? (Pas de réponse)		Question 118668 - 20/02/2007
Eau (Groupe régional)	? (menaces)	Languedoc-Roussillon	retards de paiement de l'État	enveloppe déléguée en crédits de paiement	éviter le décalage entre les engagements de dépenses et le versement effectif des crédits	Question 64857 - 17/05/2005 / Réponse 26/07/2005
Assurances (Groupe international)	1500 emplois	Nord Pas de Calais	Délocalisation au Maroc	Pétition (6 000 signatures de salariés du groupe) / ? (Pas de réponse sur le reste)		Question 113489 - 19/12/2006
Douanes (public)	600 suppressions de postes	National	Restructuration / changements de mission	? (Pas de réponse)		Question 3044 - 29/11/2006
Parcs d'attractions	(Projet en cours de création)	Midi Pyrénées		fonds d'industrialisation des bassins miniers (FIBM) / suite à CIADT// (travaux 36,619 millions d'euros depuis 1997)		Question 67927 - 21/06/2005 / Réponse 29/11/2005

ANNEXE 4 : BILAN qualitatif et quantitatif liant les motifs de licenciements aux réponses en reclassements

- **[investissements combinés avec les compressions de personnel]** Question N° : **121974 (10/04/2007)** : disparition programmée de 400 à 500 emplois d'ici à trois ans, dans le prolongement de la fusion des usines Goodyear et Dunlop intervenue en 2004 – « alors même que Goodyear-Dunlop s'engage à investir 50 millions d'euros dans les quatre prochaines années, pour développer le site amiénois, le groupe veut dans le même temps supprimer 400 à 500 emplois sur 2 700. »
- **[conventions non respectées au plan du maintien des emplois]** Question N° : **117979 (13/02/2007)** : fermeture annoncée de l'unité de production de résines urée formol – « l'effectif à prendre en compte dans la convention de réindustrialisation signée avec l'État ne serait que de quatre-vingt-onze salariés alors que l'usine de Villers-Saint-Paul comptait 155 salariés au 1er janvier 2005 et 126 encore au 28 février 2006. » alors que « les dirigeants avaient annoncé leur intention « de ne procéder à aucun licenciement en facilitant le reclassement sur la plate-forme chimique »
- **[fermetures d'entreprises sans difficultés]** Question N° : **117961 (06/02/2007)** : fermeture annoncée de l'usine de Brionne (Eure) – « 170 licenciements dont la motivation soi-disant économique est visiblement infondée. »
- **[suppressions fractionnées, par tranches]** Question N° : **117710 (06/02/2007)** : plan social par la société Rexim (fabrique de produits chimiques pharmaceutiques) – « second plan social en deux ans, après la suppression de 54 emplois fin 2004, du fait d'un «recentrage» de l'activité du groupe. »
- **[délocalisations injustifiées préparées par des cessions assorties de départs non compensés]** Question N° : **113134 (12/12/2006)** : situation de l'usine Reynolds de Valence (Drome), dont l'activité reste très rentable - « le groupe Newell Rubbermaid rachète la division écriture du groupe Gillette (soit les marques Waterman, Parker et Paper Mate). » ; « En 2005, la totalité des cadres supérieurs de la société s'en vont progressivement, et ne sont pas remplacés en totalité » ; « juillet 2006 la délocalisation programmée de la production vers la Tunisie, l'Italie et la Chine ainsi que la suppression de 257 emplois de ce fait. »
- **[En cascade, avec cumulations de pertes d'emplois]** Question N° : **112877 (12/12/2006)** : situation de l'emploi dans le Vimeu et la vallée de Bresle – « devenir de l'entreprise CCO et de ses 84 salariés à Beauchamps (Somme). La désindustrialisation frappe en effet de plus en plus fort ces zones industrielles, de sous-traitance automobile notamment. » ; « Beauchamps a déjà subi il y a 8 ans la fermeture de son site industriel phare que constituait la sucrerie » ; « décision du groupe « Saint-Gobain » de se retirer du verre/flaconnage, un secteur structurant de l'économie locale, qui représenterait plusieurs milliers d'emplois »
- **[conduites délictueuses non sanctionnées]** Question N° : **110326 (21/11/2006)** : anciens salariés jamais déclarés – « le patron met sa société en liquidation judiciaire et en crée une nouvelle dans la foulée. » ; « les anciens employés se sont pour l'essentiel retrouvés au chômage sans avoir le droit à aucune aide »

➤ [stratégies gestionnaires d'opacité et de refus d'informations] Question N° : 91978 (18/04/2006) : dépôt de bilan sans perspectives de redressement – « demande que toute la lumière soit faite sur ce groupe de ventes par correspondance et sa stratégie de fermeture de certaines de ses sociétés par des plans massifs de licenciements. »

➤ [opposition aux adaptations dans la production et la stratégie commerciale, pour des délocalisations inavouées] Question N° : 91057 (04/04/2006) : fermeture annoncée, accompagnée de l'arrêt de l'activité d'un autre site et d'une cessation partielle de production dans un troisième – le groupe « compte 47 usines dans le monde, 27 filiales et emploie 27 000 salariés. Il a contribué lui-même à fragiliser l'usine de Noyon en investissant en Inde ou en Égypte dans des pays à faible coût de main-d'œuvre » ; ceci alors que « la loi fait obligation de reclasser les 145 salariés licenciés, de réindustrialiser le site et, le cas échéant, de dépolluer »

➤ Question N° : 120079 (06/03/2007) : « la « compagnie des technologies de luxe », filiale du fabricant de stylos Montblanc installée à Franconville dans le Val-d'Oise, a fermé son unité de production et licencié les quatre-vingt-quatorze salariés dans le cadre d'un licenciement économique. En réalité, la production de la CTL a été délocalisée au siège de la firme à Hambourg » ; « la maison mère, deuxième groupe mondial de luxe, connue pour ses bénéfices record. »

➤ [secteurs prospères mais les finalités de lucrativité se traduisent en gestions négatives en prolongement d'aides publiques initiales : modèle d'irresponsabilité qui appelle à être corrigé par une éthique d'entreprise et une législation de régulation] Question 43935 (20/07/2004) : « politiques menées par les entreprises multinationales telles celles spécialisées en détergents et cosmétiques. Malgré leur excellente santé financière, ces grandes firmes multinationales investissent de moins en moins dans les pays qui leur ont permis de se développer. Les montages financiers, les fusions, les cessions... sont les préoccupations premières de ces sociétés dans leurs recherches effrénées pour payer le moins de taxes et d'impôts possibles. Les objectifs désormais avoués sont de réaliser un chiffre d'affaires de + 3 % à + 5 % minimum par an, une marge brute supérieure à 60 %, une marge nette supérieure à 15 %, des frais fixes inférieurs à 20 %. Les conséquences sur l'industrialisation, l'emploi, les rentrées fiscales nationales et locales sont évidemment désastreuses. »

ANNEXE 5 - Plan de travail en 8 volets sur le suivi des emplois

❖ A – LES FORMULES D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISES

Hébergements de projets préparatoires aux lancements d'entreprises, fournissant locaux, formations, conseils, équipements, moyens de communication, etc.

- A-1 : *Couveuses*
- A-2 : *Coopératives d'activités et d'emplois*
- A-3 : *Boutiques de gestion*
- A-4 : *Pépinières*
- A-5 : *Cadres et programmes récents dévolus à des novations émergentes relevant de « transitions professionnelles »*
- ✓ A-5-a : Zones franches
- ✓ A-5-b : Zones de revitalisation rurale
- ✓ A-5-c : « Gazelles »
- A-6 : *Dispositifs déjà anciens et toujours actifs qui valorisent les dynamiques économiques locales*
- ✓ A-6-a : Pôles d'économie du patrimoine (PEP)
- ✓ A-6-b : Systèmes productifs locaux (SPL)
- ✓ A-6-c : Pôles d'excellence rurale (PER)
- A-7 : *Engagements associatifs destinés à stimuler et appuyer les créations d'emplois en relation avec l'agriculture*

A-8 : NB : considérer les prix, trophées, récompenses, etc., au titre d'appuis, par une valorisation qui accélère la promotion, la reconnaissance, étant ainsi susceptible d'apporter des commandes, des fonds et autres aides au fonctionnement.

❖ B – GISEMENTS D'ACTIVITES INTEGREES A UNE AGRICULTURE PLURIACTIVE (MULTIFONCTIONNALITE AGRICOLE) ANIMANT ECONOMIQUEMENT DES TERRITOIRES

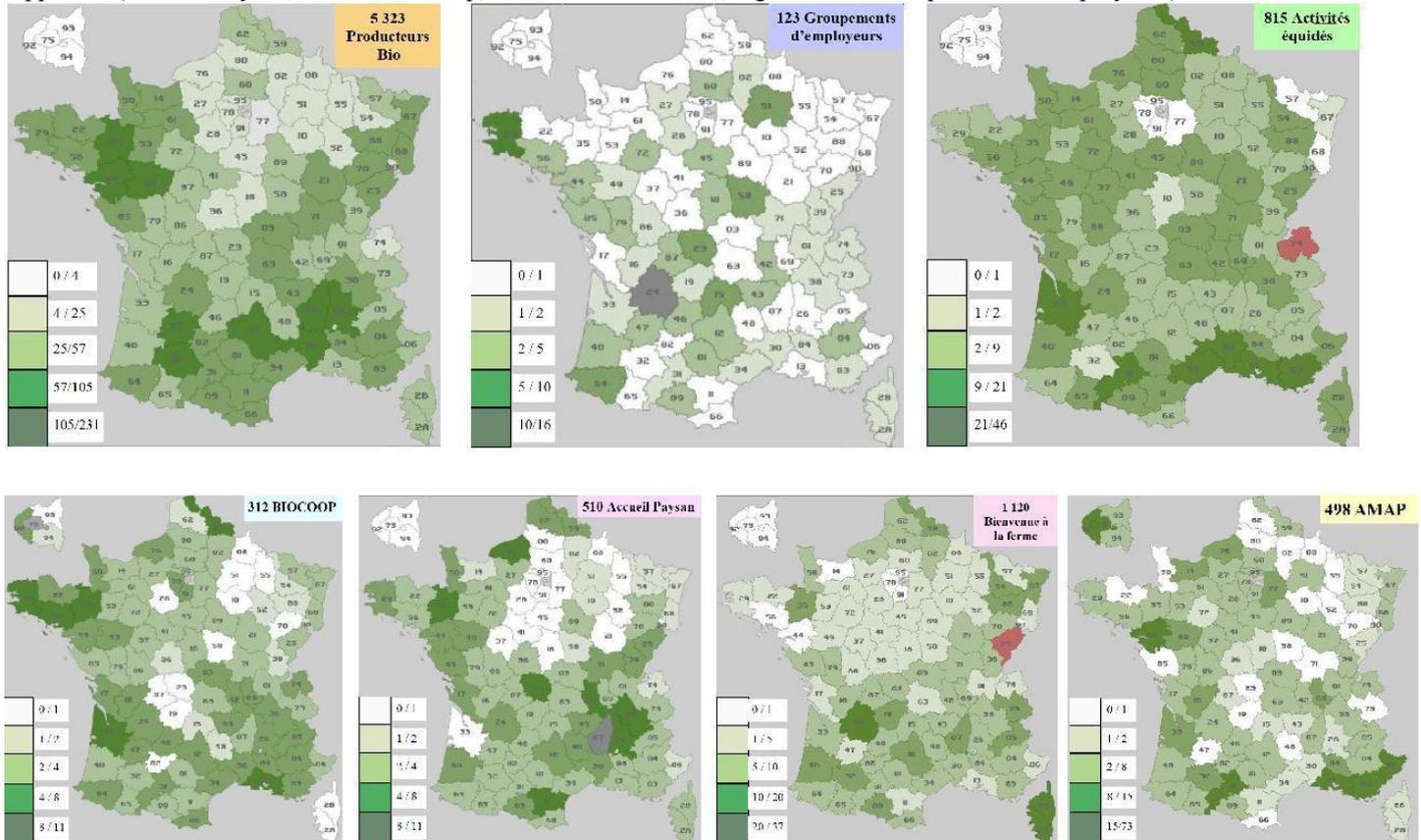
- B-1 : *Activités autour des équidés*
- B-2 : *Activités liées aux sports de plein air*
- B-3 : *Activités portant sur les animaux de compagnie*
- B-4 : *Activités exploitant les matières agricoles pour des usages industriels*
- B-5 : *Activités valorisant des filières spécifiques (restauration, nutrition, gastronomie, hébergements touristiques, festivités promotionnelles...)*
- B-6 : *Activités assurant une mission de protection civile sur les espaces à vocation agricole (bassins versants, entretiens forestiers, prévention de glissements de terrain, surveillance et sauvetage maritime, interventions de secourisme lors de catastrophes...)*

❖ C – FACTEURS ET DETERMINATIONS STATUTAIRES BENEFICIANT AUX EMPLOIS

- C-1 : *Créations par statuts d'exploitants « sociétaires »*
- ✓ C-1-a : les EARL
- ✓ C-1-b : les GAEC

- ✓ **C-1-c : les SCEA**
- **C-2 : Créations par statuts de sociétés par actions**
- ✓ **C-2-a : les S.A.**
- ✓ **C-2-b : les S.A.R.L.**
- ✓ **C-2-c : les E.U.R.L.**
- ✓ **C-2-d : les S.A.S.**
- **C-3 : Créations par statuts de l'économie sociale et solidaire**
- ✓ **C-3-a : les SCOP**
- ✓ **C-3-b : les SCIC**
- ✓ **C-3-c : les ESAT**
- ✓ **C-3-d : les associations**

En particulier, nous nous appuierons sur les entreprises référencées lors de leur mise en carte, que les 7 exemples ci-dessous rappellent (Accueil Paysan, AMAP, Biocoop, Bienvenue à la Ferme, Agence Bio, Groupements d'Employeurs)



❖ D – ACTIONS PAR FILIERES INITIEES PAR ET DANS LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Nous ne procédons pas pour cette rubrique selon une juxtaposition pointilliste de productions, trop nombreuses et trop dispersées pour une récapitulation synthétique : nous interagissons des grandes cultures aidées par le premier pilier de la PAC, tâchant ainsi de faire le point pour déterminer si et comment des soutiens aux revenus se répercutent sur des emplois, avec nos hypothèses de travail, ponctuant régulièrement le corps de notre étude, relatives à certaines filières sur lesquelles nous invitons à investir par une seconde PAC et un marché intérieur

- **D-1 : Expériences et initiatives avec des « céréales secondaires »**
- **D-2 : Expériences et initiatives avec des « cultures tropicales »**
- **D-3 : Expériences et initiatives avec des « condiments »**
- **D-4 : Expériences et initiatives avec des « cultures industrielles »**
- **D-5 : Expériences et initiatives avec des « élevages atypiques »**
- **D-6 : Expériences et initiatives avec des « plantes médicinales »**
- **D-7 : Expériences et initiatives avec des « variétés locales de légumes »**
- **D-8 : Expériences et initiatives avec des « variétés locales de fruits »**
- **D-9 : Expériences et initiatives avec des « protéagineux »**
- **D-10 : Expériences et initiatives avec des « cultures de rente »**
- **D-11 : Expériences et initiatives avec des « espèces végétales atypiques »**

❖ E – PROJETS ET REALISATIONS PORTES PAR ET AVEC DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

❑ **E-1 : Groupes d'action locale (GAL) initiant et pilotant des initiatives Leader + centrées sur et autour des productions agricoles**

Il n'est, bien sûr, pas opportun d'énumérer la génération des GAL qui a lancé des programmes de développement local impliquant l'agriculture. Nous disposons toutefois d'un relevé de quelques 500 actions, que nous avons sélectionnées lors d'une étude précédente sur « la prise en compte de l'économie solidaire dans les politiques de Pays » (2005) et qu'il serait utile de mobiliser de nouveau : faire le point sur leur devenir servant à discerner celles qui « rebondissent » vers de nouvelles ramifications.

- ❑ **E-2 : Projets EQUAL et Interreg**
- ❑ **E-3 : Agendas 21**
- ❑ **E-4 : UNADEL et ADELS (Revue « Territoires »)**
- ❑ **E-5 : FN CIVAM**

❖ **F – INNOVATIONS CONDUITES PAR DES ACTEURS ET STRUCTURES RELEVANT D'UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (autres que celles déjà recensées en A, B, C)**

- ❑ **F-1 : Membres d' Urgenci**
- ❑ **F-2 : Membres d' IFOAM**
- ❑ **F-3 : Membres de CONCORD**
- ❑ **F-4 : Membres du CRID**
- ❑ **F-5 : Membres de Coordination Sud**
- ❑ **F-6 : Membres d'ALCID**
- ❑ **F-7 : Membres du CFSI**
- ❑ **F-8 : Membres du Forum du Commerce Equitable**
- ❑ **F-9 : Membres du RTES**
- ❑ **F-10 : Membres du FORIM**

❖ **G – LANCEMENTS DE CREATIONS PAR LE CANAL DE PROGRAMMES INSCRITS DANS UNE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT**

Nous reprenons en premier lieu des éléments de l'Annexe 17, que nous compléterons par la suite. Il s'agit, en s'informant sur les développements reçus par ces recherches, de préciser leurs incidences et retombées sur des filières agricoles, partant des approches par la santé, la nutrition, les matériaux pour textile, construction, etc.

- ❑ **G-1 : Plate-formes :**
 - ✓ **G-1-a :** « Plateforme Technologique européenne Forêt Bois Papier » (FTP)
 - ✓ **G-1-b :** « Plate-forme technologique européenne « Zero Emission Fossil Fuel Power Plants (ZEP) »
 - ✓ **G-1-c :** « Plate-forme Technologique Européenne de la Construction » (ECTP)
 - ✓ **G-1-d :** « programme Systems Biology to combat Metabolic Syndrome » (SBMS, biologie des systèmes pour lutter contre le syndrome métabolique) et « Plateforme EuroBioFund »
 - ✓ **G-1-e :** « projet LipidomicNet » (« Lipid droplets as dynamic organelles of fat deposition and release: translational research towards human disease ») et « plateforme européenne du projet ELife »
- ❑ **G-2 : Consortiums :**
 - ✓ **G-2-a :** « Consortium EUR-OCEANS »
 - ✓ **G-2-b :** « consortium AGREENIUM »
 - ✓ **G-2-c :** « consortium CVDIMMUNE »
 - ✓ **G-2-d :** « consortium IDEFICS »
 - ✓ **G-2-e :** « consortium CROSSENZ » (consacré aux « nouveaux enzymes de réticulation et leur acceptation par le consommateur pour structurer des aliments »)
 - ✓ **G-2-f :** « Consortium Européen en Economie du Paysage » (CEEP) et « GRAPE», Groupe de Recherche en Analyse et Politique Economique, sur « fromage et paysage »
 - ✓ **G-2-g :** « consortium européen Food Security for Development»
 - ✓ **G-2-h :** « consortium du projet AquaBreeding » ; « plateformes technologiques européennes : Farm Animal Breeding and Reproduction Technology Platform (FABRE-TP) et European Aquaculture Technology Platform (EA-TP) »
- ❑ **G-3 : Réseaux d'excellence :**
 - ✓ **G-3-a :** « ENDURE, réseau d'excellence européen pour le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement »
 - ✓ **G-3-b :** « réseau d'excellence européen EDIT (European Distributed Institute of Taxonomy) »
 - ✓ **G-3-c :** « réseau d'excellence européen Evoltree »
 - ✓ **G-3-d :** « réseau d'excellence CASCADE »
- ❑ **G-4 : Clusters :**
 - ✓ **G-4-a :** clusters du Pays Basque : 11 clusters, dont « Biobask 2010 »
 - ✓ **G-4-b :** « F2 C (French Food Cluster) Innovation » (« Valorial » en Bretagne, « Agrimip » en Midi-Pyrénées et « Vitagora » en Bourgogne)
 - ✓ **G-4-c :** Coopération Midi-Pyrénées et Norvège en « bio-santé » : « Pôle Cancer-Bio-Santé » et le « Oslo Cancer Cluster NCE »

❑ **G-5 : Pôles d'excellence et projets intégrés :**

- ✓ **G-5-a :** « PRIDES » association PASS (Parfums Arômes Senteurs et Saveurs) ; « Association Pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes »
- ✓ **G-5-b :** Alsace : Pôle de compétitivité Bois, Papier, Textile
- ✓ **G-5-c :** Pôle « Fibres Grand Est »
- ✓ **G-3-d :** « pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité » du Pas-De-Calais
- ✓ **G-3-e :** « projet DIOMED » (« Diabetes, obesity and medicine » - Interreg IV-SUDOE)
- ✓ **G-3-f :** « projet intégré SEAFOODplus »
- ✓ **G-4-g :** « projet Lipgene »
- ✓ **G-4-h :** « projet QLIF » (Quality Low Input Food)
- ✓ **G-5-i :** « projet MONIQA »
- ✓ **G-5-j :** « projet EPIC » (European Prospective Investigation into Cancer, Chronic Diseases, Nutrition and Lifestyle)
- ✓ **G-5-k :** « Projet Intégré de recherche côtière »

Reste à caractériser une série de Projets intégrés : réhabilitation urbaine et rurale - Biologie du Fruit - Systèmes d'élevage alternatifs - Gestion de réserve biologique - Innovation Végétale en agro-ressources - Travaux d'aménagement contre les inondations en lien avec la profession agricole - Produits issus du raffinage organique de la biomasse végétale - Centre de compétences RD dédié aux agromatériaux fibres végétales...

❑ **G-6 : Projets divers**

- ✓ **G-6-a :** « Institut Français de l'habillement et du textile » (*IFTH*)
- ✓ **G-6-b :** « IVN, Association Internationale pour l'Industrie du Textile Naturel »
- ✓ **G-6-c :** Languedoc-Roussillon « l'Institut Languedocien de Recherche sur l'Eau et l'Environnement » et le réseau « Verseau »
- ✓ **G-6-a :** L'océanographie en 3 pôles : « Aerospace Valley » (Midi-Pyrénées / Aquitaine), « Mer Provence-Alpes-Côte d'Azur » et « Mer Bretagne »
- ✓ **G-6-b :** « EuriBioMed »
- ✓ **G-6-c :** « Rhône-Alpes éco-énergie », « Chimie-environnement », « Sports et loisirs »
- ✓ **G-6-b :** « FLABEL » (« Food labelling to advance better education for life »)
- ✓ **G-6-c :** Nantes pour l'économie de la connaissance : « quartier de la création » et « Sciences-Com »

❖ **H – CO-DEVELOPPEMENT LIE A DES EMERGENCES APTES A STRUCTURER UN MARCHE INTERIEUR EUROPEEN**

- ❑ **A-1 :** Créations portées par les actions du Programme « SAUGE »
- ❑ **A-2 :** Créations portées par les actions du réseau « PURPLE »
- ❑ **A-3 :** Créations portées par les actions de « Terres en Villes »
- ❑ **A-4 :** Créations portées par les actions d'« EUROCITIES »
- ❑ **A-2 :** Créations portées par les actions du Collectif « PREPARE »
- ❑ **A-3 :** Créations portées par les actions du Mouvement Européen de la Ruralité
- ❑ **A-4 :** Créations portées par les actions de Ruralité-Environnement-Développement
- ❑ **A-2 :** Créations portées par les actions du CELAVAR
- ❑ **A-3 :** Créations portées par les actions du Forum Civique
- ❑ **A-4 :** Créations portées par les actions des membres du réseau EMES
- ❑ **A-2 :** Créations portées par les actions de membres du Réseau Rural
- ❑ **A-3 :** Créations portées par les actions dans le cadre de « Cap Export »

ANNEXE 6 : Détails sur les emplois dans les six gisements détectés par notre étude

❑ **B-1 : Activités autour des équidés**

Les ressources animales

Régionalement, nos relevés de « Mémento » AGRESTE qui ne livrent des données que sur une moitié de ces territoires, montrent des décalages prononcés entre densités équines : depuis les 60 000 têtes de Rhône Alpes et de Basse Normandie, jusqu'aux 4 000 de la Corse, en passant par environ 30 000 pour le Languedoc Roussillon et l'Auvergne. Que l'Île de France atteigne 7 500 montrerait un maillage assez continu en propriétaires et Centres équestres, traduisant la popularité de cet élevage. Les chiffres AGRESTE de 2006, concernant la « Répartition des équidés » pour la France, font hésiter, comme très souvent avec les sommes statistiques, entre les 455 000 décomptés et 590 000 qui ressortent de l'addition des cas différenciés par ce tableau :

CHEVAUX DE SELLE, DE SPORT, LOISIRS, DE COURSE	CHEVAUX LOURDS, DE TRAVAIL	EQUIDES (CHEVAUX, ANES, MULETS, PONEYS)	POULINIERS POUR LA SELLE	POULINIERS POUR LE TRAVAIL
346 337	76 535	455 216	123 785	45 391

Cela représente un cheptel de l'ordre de la moitié ou des 3/4 du cheptel caprin à la même date, très loin des millions de têtes des bovins et des brebis, mais la valeur monétaire de chaque équidé ne s'équivalait pas aux autres espèces ; et la valeur ajoutée relative aux travaux et actions très diverses opérées avec ces montures ou ces attelages rend dénué de sens de comparer des quantités générales.

Les ressources humaines

Avec un capital modeste de 4 613 euros en moyenne, les 1 425 sociétés centrées sur l'équin, examinées en plus des 817 associations, pour 60 % en SARL, génèrent une moyenne de 111 000 euros de chiffre d'affaires. Au plan des fréquentations, on note que pour la seule randonnée équestre, un tiers des pratiquants ayant moins de 16 ans, cela augure d'un avenir durable en termes de fidélisation dans le goût pour ce sport loisir. Et que l'équitation, en 2006, avec 491 000 pratiquants, dépasse les 436 000 basketteurs⁵ dénote l'impact et les potentialités de ce créneau : car mener à bien les 23 types de tâches fait appel à des entreprises et emplois induits avec les harnachements, les matériels roulants attelés, des pistes ; les animaux sont à loger, nourrir, soigner ; et une particularité de la plus grande part de ces détenteurs éducatifs conviviaux fait place à des repas festifs, en prise sur les lieux de production agricole.

La large gamme de métiers impliqués⁶ : elle s'étend des pratiques de l'équitation, réclamant des moniteurs, et engageant des installations hippiques avec du personnel d'entretien, des matériels de fonctionnement avec des prestataires et des fournisseurs, des équipement et vêtements spécialisés. En grande majorité, les objets, les bâtiments et les endroits utilisés réclament un savoir-faire technique qui les met du côté de biens hauts de gamme, bien que ces loisirs se popularisent de plus en plus.

Les roulotte aménagées, les gîtes d'étapes pour longs parcours de découverte, les manèges, sont mis à portée d'une clientèle variée, au prix d'interventions de Fédérations, d'aides régionales et locales. **Avec la source « Business PME »** – *Op. Cit.* – Nous n'avons abordé que deux des 17 professions explicitées en introduction au gisement, et elles révèlent un volume d'entreprises s'étagant autour de la moyenne des secteurs. Pour l'une, 684 « forgerons, maréchaux-ferrants, charrons » sont cités dans notre source, sur 1 600 annoncés par un média. Pour l'autre, 403 fournisseurs en sellerie sont répertoriés ; si on les intègre, logiquement, dans leur code APE aux 1 500 sociétés « fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie » que nous enregistrons par une autre source, puisque bien des manifestations sportives sont itinérantes, on aperçoit l'écart avec les clubs présentés *supra* : quatre fois plus de salariés, un capital social 25 fois plus important, et un chiffre d'affaires moyen 20 fois plus élevé.

Recensement des activités et structures employeuses :

Des consultations de sources les plus variées d'offres d'emploi dans la filière fournissent des séries allant de 60 à 320 propositions différenciées, renouvelées sur des périodes de trois mois ; la plupart sont sous formes de CDI saisonniers, situant les qualifications du palefrenier à des diplômes de monitorat comportant des degrés très structurés. L'un des avantages des métiers autour des équidés se trouve en effet dans la présence de formations depuis longtemps mises au point, avec des brevets professionnels qui garantissent des embauches à des conditions décentes. Une autre approche plus précise a complété les 817 associations étudiées par un examen détaillé d'entreprises de tous statuts,⁷ présentes dans les « Autres activités récréatives et de loisirs », enregistrant 1 425 entreprises vouées aux équidés sur les 94 départements, incluant les DOM ; des pics de densité apparaissant en PACA, dans le Nord, en Picardie, régions fournies en une ou plusieurs des pratiques. Un premier inventaire, portant sur 128 structures, donne pour leurs employés un montant compris entre 640 et 770 –étant données les incertitudes de celles qui déclarent « entre 1 et 5 salariés ». En appliquant les ratios résultant des comptages effectués sur 595 entreprises appartenant au même champ, on atteint donc 7 850 emplois pour ce seul volet des 23 rubriques que nous avons établies. Il reste donc à ajouter les formations, les élevages, les clubs de sports, les parcs à thèmes, le cheval de trait, les valorisations de patrimoines et les protections de l'environnement, champs pour lesquels nous n'avons pas encore opéré de comptabilisations systématiques.

Une grande part des actions équinées, pour cause de pluriactivité, reste englobée avec les sports de nature comme avec des « petites filières » associant le tourisme. De plus avec un « Elevage de chevaux et d'autres équidés » (Code APE : 0143Z) fort de 16 019 structures, 37 000 salariés sont à ajouter. Les articles de sellerie et les vêtements spéciaux impliqués dans ce gisement sont renvoyés, pour leur explicitation quantitative, aux activités textiles dérivant de matières agricoles, avec la filière cuir.

Nous produisons ci-dessous un exemple de veille qui fait glaner au vol des informations : maréchalerie, courses hippiques mènent à totaliser 66 600 emplois les concernant. Et l'indication sur la Basse Normandie, où est groupé un dixième du cheptel, autoriserait à extrapoler un chiffre de 80 000 éleveurs équins, en tenant compte de l'inclusion de quelques hectares réservés aux équidés parmi des exploitations de polyculture-élevage. Notre examen des offres de transmissions en offre des exemples répétés ; et les formules d'Accueil Paysan et de Bienvenue à la Ferme font presque systématiquement état de la présence de quelques ânes, juments, mules, servant à des tâches mineures ou distrayantes. Au total, on estimera la capacité de la filière à 150 000 salariés embauchés, avec un potentiel de développement qui peut faire espérer gagner au moins 30 000 postes supplémentaires dans les prochaines années.

Synthèse d'organisme spécialisé (ONISEP) : - Moniteur d'équitation : même avec 50 % d'abandons dans les sociétés créées après 5 ans d'expérience, comme les créations d'entreprises augmentent, en régions touristiques et autour des grandes villes, cela dégage un solde de 700 emplois supplémentaires par an. La qualification est obtenue après 1 ans d'études à partir de 18 ans, pour un salaire compris entre 1100 et 1700 euros.

⁵ Francoscopie 2007 – « Pour comprendre les Français » - Gérard Mermet – *Op. Cit.* – chapitre « Les activités » p. 447 à 470

⁶ Sur les 201 spécialités professionnelles répertoriées pour les 6 gisements, nous avons examiné les ressources en entreprises pour 24 métiers, à l'aide d'une seule source, « Business PME » (à l'adresse Internet : <http://www.businesspme.com>), qui fournit des listes de sociétés, quelquefois tronquées, mais suffisantes, au niveau d'approche initiale où nous en restons, pour estimer une audience et un impact économiques pour les champs de chaque métier, et ainsi les comparer quant à leurs potentiels. Les quantités successives auront donc à se reporter à cette note pour situer leur source commune. Un récapitulatif, en conclusion, rendra visible les proportions en densités d'entreprises selon les gisements, pour ces métiers.

⁷ Pour les 6 gisements, les déterminations de ratios en salariés, par activité spécifique correspondant à un code professionnel APE, tirent leurs données de la même source, les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos », mis en ligne sur Internet, à l'adresse : <http://www.bilansgratuits.fr/static> où nous visitons une par une les entreprises, jusqu'à rassembler une quantité suffisante à stabiliser une tendance en nombre moyen de salariés.

Prospections et projections ne s'arrêtent pas là puisque les activités induites démultiplient les possibilités d'extension en embauches : il s'agit de traduire en entreprises et en ressources humaines le panel de matériels, équipements, installations esquissé avec l'évaluation économique de la filière.

10 emplois équités avec les « Talents » créateurs des Boutiques de gestion

9 lauréats « Talents » des Boutiques de gestion ont créé leur entreprise dans le champ d'activités équités, créant ainsi 10 emplois. 7 sont sous statut individuel, 1 s'est mis en EURL et 1 a formé une association –employant deux personnes et accueillant des pratiquants handicapés. Les activités diversifiées, font surtout apparaître 3 pratiques éducatives de l'éducation ; l'une des entreprises se consacrant à la préservation et promotion des races chevalines.

□ B-2 : Activités liées aux sports de plein air

Approche économique globale d'un gisement dynamique :

Les enquêtes statistiques sur les pratiques sportives vérifient le fort potentiel de popularité que nous imputons à ce vaste assemblage de sports à mieux entrecroiser avec les revitalisations agricoles

Sur un plan général⁸, on relève un impact persistant des activités d'éducation populaire, qui perpétue leur implantation depuis les années 1950., précisant que nous ne traitons que des activités libres de plein air, se déroulant hors du cadre institutionnel de clubs appartenant à des fédérations ; les sports de compétition seront réintroduits lorsqu'il s'agira d'accompagner ensemble ces deux séries de richesses, pour qu'elles coopèrent aux améliorations conjointes des territoires et de l'agriculture. Entre 1985 et 2005, les dépenses consacrées aux loisirs sportifs hors fédérations ont triplé. Un quart des adolescents et la moitié des adultes sont impliqués par des sports, les plus pratiqués faisant partie de nos catégories, avec, en 2003, « le ski, la randonnée, le cyclisme [38 % des plus de 15 ans], la marche [22 %], la natation [30 %], les sports nautiques de glisse, le jogging, la course à pied, et la plongée sous-marine ».

A côté d'un développement des sports mécaniques (kart, jet-ski), prennent place des sports de glisse (roller, parapente, ULM, surf), dont un nombre appréciable de sports nautiques (plongée sous-marine, voile) : ces deux groupes d'activités renferment des structures et des pratiquants prêts à se rapprocher des sports de nature à but écologique et citoyen, se différenciant de pratiques répondant à des désirs de pure détente par leur intention d'épanouissement, à vertu thérapeutique, du même ordre que la paix que viennent chercher les adeptes des accueils à la ferme. Equitation et sports de combat, auxquels appartiennent quelques-unes de nos techniques traditionnelles du « mieux-être », figurent également parmi les plus massivement choisis. Si l'on compare les tendances générales avec 5 130 observations effectuées sur des entreprises de loisirs sportifs, il en ressort deux aspects remarquables, correspondant aux résultats chiffrés du tableau ci-dessous.

Aquatique	Randonnées	Aérien	Cyclisme	Montagne, neige	Glisse	Athlétisme
267	90	89	61	22	11	5
Modélisme	Cirque	Patrimoine rail	Accrobranches	Tir à l'arc	Avec animaux de compagnie	
78	56	33	29	14	7	

D'une part, la première ligne présente une sous-évaluation des sports de glisse et athlétiques, et l'on se doute avec les sports avec les sports d'hiver, absents des statistiques, que la montagne accueille de nombreux sportifs.

Appliquer la distinction entre sociétés lucratives de notre premier corpus, et les clubs associatifs que nous avons ensuite étudiés et classés, redresse les proportions, comme le montre le tableau suivant, présentant les 9 plus fortes fréquentations sur les 2 073 structures triées, celles de clubs, tournés plutôt sur les pratiques que préoccupés de la gestion d'une entreprise et de sa rentabilité. Course athlétique et montagne réapparaissent alors parmi les plus présents ; ne restent absents que les sports de glisse, seulement représentés par 11 unités, ce qui signifie qu'ils sont pratiqués hors structure, de même que le jogging individuel est bien plus généralisé que l'athlétisme en club. Relevons que la plupart des associations de course concernent biathlon et triathlon, c'est-à-dire recourant aux routes et chemins, et motivant des séjours, avec hébergements et restauration : car si nous détaillons ces aspects, c'est en fonction de la portée économique à leur accorder.

Des événements, des rencontres, donnant lieu à des voyages, font partie de facteurs aiguillonnant des productions agricoles locales : nous le remarquons nettement avec les offres de transmission d'exploitations⁹ qui mentionnent la proximité d'un lieu touristique ou précisent que leurs revenus proviennent de dynamiques d'agro-tourisme créées localement. D'autre part, ce propos se lie à la seconde ligne du premier tableau, engageant aussi les « techniques traditionnelles » et le tir à l'arc dans le second : à côté des sports classiques traités par les statistiques, nos détections ont mis en évidence l'émergence d'activités à la fois sportives, touristiques, et recoupant plus nettement les débouchés aux produits agricoles que les autres.

⁸ Les données indicatives sur les audiences collectives de sports de plein air, quantités et citations, se réfèrent à : Francoscopie 2001 – « Comment vivent les Français » - Gérard Mermet – Op. Cit. – chapitre « Loisirs - Tendances » p.382 à 388 – chapitre « Les vacances » p. 460 à 477 ; Francoscopie 2007 – « Pour comprendre les Français » - Gérard Mermet – Op. Cit. – chapitre « Les jeunes » p. 123 à 142 – chapitre « Les activités » p. 447 à 470

⁹ Voir *supra* en IV-1 et ci-après lors du traitement des statuts : toutes les références à des « offres de transmission » émaillant notre étude résultent d'un travail d'analyse systématique effectué sur les publications par le CNASEA (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), mises en ligne sur le site www.cnasea.net, et qui offrent un « répertoire des installations », exposant les offres de transmissions sous forme de fiches descriptives. Les ayant découvertes par « l'Observatoire des installations », nous avons commencé leur analyse en 2009, la restructurant en nous reportant à une révision de février 2010, ce qui nous a fourni un corpus de 1 860 états d'exploitations proposées à des cessions ou à des recherches d'associés. Donc, chaque utilisation des résultats de nos lectures sur ces données renvoie à la présente note.

Le cirque, les remises en route de lignes ferroviaires, les parcours « dans les arbres », les reconstitutions historiques et bien d'autres, font appel à des élevages, voire font participer des agriculteurs, avec la population locale, à des spectacles, comme l'a inauguré le Puy du Fou, opérant un brassage favorable à l'écoulement de spécialités locales. En cela, la même ligne de différenciation qui a été relevée auparavant partage des sports de plein air à forte audience et à portée économique, et ceux qui, tout autant présents, renvoient surtout à des mobiles éducatifs, écologiques et citoyens, ainsi que le montrent les deux cas du second tableau sur le lien au scolaire et les séjours ou stages à but environnemental. Nous verrons ci-dessous qu'au niveau des emplois, les deux séries sont nécessaires.

les traditionnelles pour mieux	arts aquatiques	arts cyclistes	à des milieux scolaires	arts équestres	arts athlétiques	en sur l'environnement	arc et arbalète	arts de montagne
387	315	196	148	140	113	94	91	90

Les implications économiques diversifiées correspondent à la multiplicité des sites, des reliefs fréquentés, et des matériels mobilisés par des disciplines sans cesse renouvelées : Les 18 millions de pratiquants vélo et les 13 millions des marcheurs de plus de 15 ans de 2004 ont utilisé 41 millions de paires de chaussures, soit, avec les vêtements spécialement réservés à ces loisirs, une dépense de 4 milliards d'euros, c'est-à-dire un accroissement de 30 % par rapport à 1995. Cet engouement est interprété comme résultant d'un « intérêt croissant pour la nature (paysages, flore, faune) ». 2,5 millions de jeunes et plus âgés pratiquent le roller, la randonnée du vendredi soir à Paris mobilisant plus de 10 000 participants. Les aménagements d'espaces, de sites, se développent, par les créations de Parcs, associant les disciplines sportives à des parcours d'aventure, qui ont décuplé leur fréquentation en 15 ans, avec 2,2 millions d'entrées en 2004 pour un parc d'activités aquatiques parisien et en enregistrant un total de 70 millions de visites en 2005. Selon le barème national d'estimation de la Fédération française de la randonnée pédestre, entretenir un chemin revient de 26 à 52 euros le kilomètre de sentier, et il faut dépenser de 52 à 104 euros pour une remise en état et un re-balisateur, ce qui, avec les opérations de débroussaillage et de terrassement peut atteindre de 180 à 598 euros/km. Quant à l'ouverture d'un tronçon, l'ensemble des travaux nécessite de 683 à 1366 euros/km. Ces dépenses sont fixées précisément parce qu'elles sont généralisées, en ce sens que tous les territoires sont décidés à valoriser ce patrimoine de voies de traverses ; communes, départements et régions tiennent à conserver vivants les sentiers qui sont balisés de témoignages sur les métiers, les événements historiques, et les sports de découvertes apportent la motivation et les moyens humains et financiers de réaliser ces intentions.

On aperçoit combien l'échelle de la mondialité est insuffisante pour rendre compte de la richesse concrète, car les petites liaisons anciennes entre villages écartés sont autant objet de financements que les transports internationaux. Aux tarifs cités ci-dessus, un département comme l'Aisne, ayant à s'occuper de 2 200 km de circuits pédestres leur affecte donc des sommes de l'ordre du million d'euros ; et au niveau national, les 150 000 km de sentiers aménagés signifient de prévoir au moins 50 millions d'euros pour les maintenir en état. De tels frais ne sont assumables que s'ils ne sont pas supportés exclusivement par la puissance publique, ce qui suppose une animation économique suscitant des entreprises sportives dégageant des bénéfices destinés à financer leur part de maintien des espaces sportifs et culturels. Il est clair aussi que les opérations marchandes sont de nature solidaire principalement, de façon à faire jouer les bénévoles en nombre suffisant, agissant par finalités écologiques et citoyennes. L'agriculture, pourvoyeuse d'alimentation, bénéficie de week-ends sportifs et gastronomiques qui suscitent « un intérêt croissant ». Le commerce équitable et écologique est sollicité pour fournir des chaussures et des ballons pour tous sports, comme avec « Ethletic » et son antenne francilienne à Saint Denis ; de même que « Yamana », dans le Nord Pas de Calais, avec son programme « Fibre Citoyenne », couvre toutes les variétés de textiles pour tous usages d'APS (activités physiques et sportives)

Dans la suite des remarques sur la dimension économique, notre approche des métiers a différencié les sports qui provoquent des créations de sociétés à but plutôt lucratif, et ceux qui stimulent des émergences d'organisations associatives, procédant cependant à des actes marchands afin de rétribuer leurs salariés, mais se vouant à cette part des sports de plein air qui regarde l'éducation populaire, l'environnement, les liens sociétaux inter-générationnels, avec le handicap, etc.

Ayant d'abord inventorié les « autres activités récréatives et de loisirs » (code APE : 9329Z), le tableau de résultats ci-dessous fait y discerner la part non négligeable occupée par des fermes offrant des thèmes d'activités de nature sportive, des artisanats et des spectacles historiques se conjuguant eux aussi avec des sports. Ces 3 cas se rangent dans la même gamme de richesses produites que les entreprises équestres déjà vues *supra*, à un modeste niveau de 4 613 euros en moyenne pour leur capital ; mais ces quelques 300 entreprises génèrent quand même un chiffre d'affaires évaluable à une trentaine de millions d'euros – l'ensemble des 5130 comptant pour 570 millions... Pour ce qui est des clubs sportifs (code APE : 9312Z) à vocation citoyenne et sociétale, tels que les « corpos » et les scolaires, nos efforts sont restés vains, après 63 tentatives, pour faire apparaître une mention de capital aux « associations sportives », « rando », « amicales laïques » examinées.

En revanche, avec la « gestion d'installations sportives » (code APE : 9311Z), auxquelles appartiennent les pôles de loisirs sportifs, le capital moyen des entreprises est six fois plus important, à 27 300 euros, de même que le chiffre d'affaires annuel se situe autour 516 000 euros, soit 5 fois plus que les entreprises de loisirs. Enfin, dans le cas des « activités des parcs à thème » (code APE : 9321Z), les capitaux sont équivalents et les volumes de richesses produits atteignent 321 000 euros par entreprise. Ces 900 sociétés, avec 362 millions d'euros réalisés représentent économiquement plus de 60 % des 5 130 entreprises de loisirs.

isme nature aventure	des de loisirs sportifs	cation populaire sportive	intégrés aux sports	culture avec le sport	et festivals avec reconstit	ort corporatif
531	373	321	138	94	72	26

Un dernier atout, immatériel, est pourtant à joindre aux avantages économiques : les acteurs éducatifs et citoyens qui animent ce gisement détiennent des moyens organisationnels, acquis par longue expérience d'animation ; et ils assurent depuis longtemps des délégations de mission qui en font de précieux intermédiaires entre les forces vives de terrain, initiant des créations de structures, et les pouvoirs publics détenant des appuis à dispenser.

Nous avons souligné le double rôle de levier et de relais assumé avec le golf éducatif par l'USEP et l'UFOLEP ; à leurs côtés, l'USFEN (Union Sportive de la Fédération de l'Éducation Nationale et de la Fonction Publique), les instances de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire), munissent les porteurs de projets de logistique. Ainsi, un écotourisme sportif entre dans les cadres de camps de vacances, soutenus et coordonnés par de puissantes fédérations d'éducation populaire, telles la Jeunesse au Plein Air (JPA) et les autres organisateurs de séjours que nous ne détaillerons pas, que sont AROEVEN, CNAJEP, CEMEA, FRANCAS, FAL. Participent aussi les organismes qui font bénéficier des populations particulières de sorties et déplacements pour des périodes de vacances, comme le Secours Populaire, le Secours Catholique, STAJ, Culture et Liberté, Ecole et Nature et bien d'autres encore. Sans oublier des initiatives permanentes déployées dans le cadre de Foyers Ruraux, les MJC, les Auberges de Jeunesse (souvent dotées d'une base VTT labellisée) ; quant aux Familles Rurales, on sait combien elles travaillent avec les enfants d'agriculteurs -262 de ces associations figurent parmi les entreprises de loisirs recensées.

Et le cas des colonies de vacances mérite de s'y arrêter : par an, environ 40 000 séjours en centres de vacances sont assurés. En 2002, elles ont accueilli 77 % des mineurs fréquentant les centres de vacances –qui comptent pour 16 % de l'offre nationale d'hébergement, soit 2,8 millions de lits-, loin devant les collectivités territoriales (12%), les comités d'entreprises (8%) et les sociétés commerciales (2%). Or, ces lieux et moments se tournent de plus en plus vers des ateliers de plein air formateurs et enregistrent une hausse continue de leur fréquentation.

De même, la part du camping¹⁰, déjà considérable, est appelée à augmenter fortement, pour les 3 raisons que sont la recherche d'une convivialité, la baisse du pouvoir d'achat qui fait préférer cette solution aux locations et hôtels, et les aménagements des camps qui ont renouvelé leurs offres d'activités. C'est ce dernier volet qui nous fait associer le camping à nos sports de plein air, dans l'hypothèse que les gérances et les touristes par leurs demandes pousseront à infléchir les offres de détente en direction de ces détenteurs écologiques. Au total, ce qui prépare le dernier point sur les développements à donner au gisement, à la diversification des sites, des activités, des acteurs, répondent les convergences d'outils d'accompagnement efficaces.

La large gamme de métiers impliqués :

Avec la source « Business PME » – *Op. Cit.* – Par curiosité, nous avons cherché combien de sociétés recouvrait la rubrique « vol libre ». Sachant que cette discipline concerne des passionnés, surtout liés associativement, requiert un matériel spécial et une initiation approfondie, les 16 réponses du résultat, marquant une faiblesse quantitative, sont peut-être à lire, au contraire, comme inattendus, pour un sport pratiqué dans la solitude, à l'écart des foules... Ces caractères le posent en vecteur remarquable pour ramener des fréquentations dans les endroits les plus désertés...

Recensement des activités et structures employeuses :

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos », *Op. Cit.* – Le plus fort contingent d'emplois provient de la « gestion d'installations sportives » (Code A.P.E. 9313Z) avec 38 000 salariés pour un ensemble estimé à 4 300 entreprises de ce type, dont l'ampleur des équipements et la diversification font appel à 9 employés en moyenne. Viennent ensuite les 5 130 entreprises travaillant dans les « autres activités récréatives et de loisirs » (Code A.P.E. 9329Z) qui, avec plus de 6 personnes par unité, ont ainsi recruté 32 000 travailleurs ; les 2 073 clubs sportifs répertoriés (Code A.P.E. 9312Z), atteignant 4,5 emplois chacun en moyenne, en totalisent 9 500. Enfin, pour 2 500 « parcs à thèmes » (Code A.P.E. 9313Z), on ne compte que 6 700 salariés, en raison du ration limité à 2,7 par structure. Deux aspects surprenants appellent donc des interprétations : pour les clubs, on prendra garde qu'il s'agit ici de sociétés enregistrées sur un site de bilans, donc d'ordre professionnel et non pas des associations dont il a été question *supra* ; et pour les parcs, ce comptage écarte l'essentiel des inductions qui motivent notre propos, à savoir la restauration et les hébergements qui accompagnent leur fréquentation est que ces ensembles de sports-aventures ne prennent pas en charge.

C'est pourquoi, au-delà des quantités présentes d'emplois, sont à considérer les campings proches, les tables et chambres d'hôtes, les cafés associatifs et restaurants d'insertion incités à s'établir dans ces zones dynamiques et fréquentées en permanence. L'inventivité est de mise avec un afflux de présences ; par exemple, pourquoi ne pas mettre sur pied des AMAP « profilées » pour s'adapter aux campings, aux colonies et centres de vacances ?

Synthèse d'organisme spécialisé (ONISEP) : D'une part, centres de loisirs, maisons des jeunes, clubs sportifs, etc. recrutent de plus en plus des « éducateurs sportifs », environ 3 500 par an, dont en emplois saisonniers. Deux ans d'études après 18 ans sont nécessaires, le salaire se situant entre 1 050 et 1 300 euros. D'autre part, dans les campings, les parcs de loisirs, les stations touristiques, en France et à l'étranger, parmi les 5 000 « animateurs en loisir-tourisme » professionnels embauchés pour 6 à 8 mois par an, prennent place les spécialisations dans les disciplines de sports de plein air (voile, VTT, etc.). Cela demande 1 an d'études post-bac, le salaire allant de 1 100 à 1 400 euros

52 emplois en sports de plein air avec les « Talents » créateurs des Boutiques de gestion

❖ 29 lauréats « Talents » des Boutiques de gestion ont créé leur entreprise dans le champ d'activités sportives de plein air, créant ainsi 52 emplois. Si 10 de ces créateurs se sont installés en individuels, 10 autres ont choisi la SARL, 4 choisissant le cadre de l'EURL de même que 4 ont préféré l'association ; un dernier optant pour la SAS (Société par actions simplifiées). Les variations de statuts semblent peu significatifs quant à leurs incidences sur le nombre d'emplois salariés générés : association, EURL, SARL et SAS comportent chacun un cas d'entreprise ayant embauché de 3 à 8 personnes, sans que ces volumes soient systématiques. Au plan des activités, les techniques traditionnelles assurant « bien être, esthétique et santé » sont les plus représentées, avec le souci du nutritionnel sportif, par exemple avec une fabrication-vente de produits énergétiques, avec du « conseil nutritionnel » accompagnant les exercices, ou un Centre multi-loisirs intégrant l'alimentation, ou encore une épicerie dédiée aux pratiquants du cirque.

¹⁰ Ce passage était rédigé bien avant le succès des films « Camping » !

Une moitié des créations porte sur les matériels sportifs ; moins d'un tiers se livre à des activités physiques organisées en manifestations ou en ateliers ; un petit nombre soit remplit des missions sociales, de réinsertion ou d'intégration par le sport, soit crée des produits et services novateurs. Outre les sports et missions correspondant aux rubriques de notre classification, qu'il est inutile de répéter car elles ont été abordées avec les associations, sont à mettre en évidence des fabrications et services plus spécifiques, montrant des réponses à des besoins que ne peuvent satisfaire des méthodes industrielles (restauration de patrimoine nautique ou chantier naval avec matériaux écologiques, matériels sur-mesure). La transmission et le maintien vivantes de traditions est concilié avec les plaisirs sportifs, par le cirque, les arts orientaux qui unissent bien être, esthétique et santé, des chiens de traîneau intégrés à une ferme de montagne, jusqu'à une réparation de pelotes basques. L'alimentation est présente, ouvre à l'inverse sur une opportunité à explorer de transposer pour PME d'agro-industries des novations d'abord lancées artisanalement, tels des produits énergétiques. Là encore, les métiers émergents apparaissent, occupant un espace encore trop peu investi, avec des épiceries et du conseil nutritionnel voués aux sportifs, des lieux fréquentés favorisant la popularisation de pratiques saines, comme ce cas de centre multi-loisirs commercialisant des aliments de qualité.

❖ Avec une ferme de montagne qui développe la pratique des chiens de traîneau, on constate que ces champs de travaux renvoient effectivement à des débouchés contribuant à bénéficier à l'agriculture locale ouverte sur le dehors. Et si les autres sociétés se livrent plus classiquement à de l'escalade, des circuits, on remarque des constructions et de l'entretien de matériel, de vêtements (allant jusqu'à des spécialités à valeur ajoutée telle que la réparation de pelotes basques) qui illustrent l'utilité globale de nos gisements, capables de relancer des artisanats, en attendant, si plans de développement il y avait, de se prolonger en PME industrielles, la demande augmentant... On note enfin la présence de formations, avec une école de parapente, ainsi que de la réinsertion sociale.

352 emplois en sports de plein air avec les coopératives SCOP et SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif)

❖ 19 coopératives interviennent dans les sports de plein air, y employant 352 salariés.

Le matériel réunit sellerie, articles de voyage, mobiliers spéciaux, ventes et réparations (vélos, bateaux, etc.) ; les équipements concernent des matériaux ; les installations comportent des constructions d'espaces et de sols sportifs, des parcs et établissements, leur rénovation et leur gestion; les activités portent sur des randonnées, la montagne, circuits... La pluriactivité est présente, entre autres exemples avec une entreprise participant au réseau « Vagabondages », groupant, dans une zone montagneuse défavorisée, une douzaine d'" Artisans de la randonnée ", prolongeant leurs actions par des « Voyages-Partages » dans des pays en développement.

❖ 2 SCIC sont présentes dans le champ des sports de plein air, sans y avoir embauché de salarié.

Un espace de formation, centre de préparation pour la course nautique au large », s'adresse aux publics défavorisés qu'il réinsère par un travail de productions au sein d'un réseau de 2 partenaires associatifs pratiquant également la « voile solidaire », en lien avec un lycée professionnel. L'autre SCIC accompagne les projets sportifs dans leur portée d'insertion professionnelle.

371 emplois en sports de plein air dans les entreprises associatives, s'ajoutant aux 26 000 à 32 000 salariés de clubs

❖ Nous avons identifié, avec les associations employeuses, 17 d'entre elles qui avaient recruté 371 employés pour pratiquer des sports de plein air liés à des retombées qui bénéficient au développement local et aux productions agricoles.

Une association du Bas-Rhin encadre une activité scolaire d'escalade en observant l'environnement (4 salariés). Un club multisports du Maine et Loire offre à ses 900 adhérents une possibilité de formation en initiateur cyclotourisme sur route. Une course d'orientation de 4 heures dans l'Aisne traverse plaines, forêts et villages, dans le cadre d'activités liant VTT et nutrition. Des sociétés textiles du Maine et Loire ont créé des animations sportives éducatives, mobilisant au fil des années 150 bénévoles encadrant 30 salariés, et aboutissant à constituer en 2008 un « Centre d'accueil et de formation pour sportifs » de 30 sections. A La Réunion, le Cirque des Cirques fait parader 250 collégiens mimant une forêt vivante aux prises avec un dépotoir. Un jumelage en Isère, multipliant les échanges entre Roumains, Congolais, Tunisiens, Italiens et Allemands, les associe dans un camp animé par des associations de jardiniers solidaires, ponctué par un rallye vélo de 1 000 kilomètres en 7 étapes.

A ce propos, une résolution du Parlement européen appelle à communiquer sur les expériences associant migrants et sports, afin de mutualiser et étendre les actions. A l'échelle européenne, en empruntant 250 kms de routes et de voies vertes, 20 patineurs franco-allemands ont relié leurs villes jumelées du Doubs et de Fribourg en roller. Des randonnées avec bivouac en chiens de traîneau, et à roues en été, dans les Hautes Pyrénées, étant adaptés aux pratiquants handicapés, s'intègrent à un ensemble de découvertes sur les élevages de lamas, des jardins botaniques. Un camping des Alpes de Haute Provence propose des marches dans des sites de villages médiévaux présentés par un guide.

Un Centre de vacances en Bretagne met sur pied des stages de perfectionnement au kayak de mer, ponctué de mini-camps comportant veillées, découverte de faune et flore. Dans le Var, « Randoxygène » initie à la raquette à neige. En marchant ou en VTT, un club de sport-environnement des Bouches du Rhône fait découvrir gorges, calanques, chemins du sel, sentier des douaniers en se reconstituant à l'aide de recettes locales fabriquant des biscuits à l'avoine et au coing. Des classes de découverte à thème, dans les Alpes Maritimes fait explorer le milieu montagnard.. Des raids aventure allient canoës, rollers, équitation, pour sillonner le Maine et Loire. La Fédération Française du Sport d'Entreprise, basée dans l'Essonne, situe en Corse ses 4° « Jeux nationaux », se mêlant à la population qui est accueillie dans un « village olympique ». Une association de « chemins creux » des Côtes d'Armor entretient son patrimoine de randonnées par l'ouverture sur les richesses locales, comme le fait également un village de la Creuse, par des haltes de buffets campagnards ; et comme elles, en Seine et Marne, une association développe « l'esprit d'aventure » en joignant sports, culture, gastronomie pour investir une vallée. Camping et chalets d'un village-vacances de l'Allier reçoivent familles et classes vertes, en combinant sports et artisanats d'art, coopérant avec une friche industrielle en coutellerie reconverte en lieu de résidence pour artistes.

De façon analogue, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez a construit une « Route des Métiers » qui permet de rencontrer à la fois les produits traditionnels et les créations contemporaines. La Savoie consacre des activités sportives de pleine nature à contribuer à la préservation des rapaces rupestres, en rencontrant les bucherons. Des structures pratiquant vélo et VTT, en Corrèze, en Auvergne, dans l'Hérault, se lancent dans des « Tour des communes », des « Rondes » ou des « 24 heures » qui donnent l'occasion de se familiariser avec les traditions culinaires, artisanales et festives. Ces exemples sont destinés à montrer le caractère systématique du lien, même indirect, entre sports de plein air et activités agricoles, en illustrant l'extrême inventivité des associations, qui permet de tisser des apports mutuels entre patrimoines, restauration, en bénéficiant à l'intergénérationnel, à la population des méthodes économiques durables, etc. Rapportant cet échantillon à l'autre corpus, de 2 073 clubs inventoriés, qui montre des structures fonctionnant en entreprises, dotées d'un ratio de 22 salariés par club, et si on réduit ce calcul en l'alignant sur les ratios associatifs, qui vont de 13 à 16 employés par unité, on en arrive à un gisement comptant entre 26 000 à 32 000 emplois, susceptibles de grossir du tiers au moins assez vite, au vu des forces créatives observées, si un plan de développement est lancé. Nous avons obtenu deux moyennes d'emplois, calculées sur 83 puis 116 références de structures associatives s'adonnant à des activités sportives en pleine nature : avec 1 050 et 1 900 salariés comptabilisés, ces deux échantillons fixent ainsi les emplois présents dans les réseaux de mouvements sportifs de plein air, soit à 13, soit à 16 employés par organisme. Par conséquent, on en retire, pour les 2 073 clubs que nous avons recensés dans les sports de plein air sur tous les départements français, l'estimation totale de 26 000 ou de 32 000 emplois les concernant.

□ B-3 : Activités portant sur les animaux de compagnie

Approche économique globale d'un gisement dynamique :

Hiérarchiquement, on retient qu'un quart des ménages est possesseur d'un chien ou d'un chat en 2004¹¹, 9 % faisant cohabiter les deux espèces, la multi-possession s'avérant en accroissement, ce qui apparaît dans le chiffre de 64 millions d'animaux de compagnie, alors que, globalement, la moitié des familles (soit autour de 15 millions de cas ?) s'occupe d'un animal à son domicile. Un dixième des ménages détient un poisson ; 5 % d'entre eux vit avec un rongeur (lapin, hamster et autres) ou un oiseau. Dans l'Europe, avec 18 millions de chats et de chiens en 2004, la France se situe derrière la Belgique, est à égalité avec l'Irlande, dépasse le Royaume-Uni et en héberge un tiers de plus que l'Italie. Régionalement, le Nord en possède plus, sachant aussi que leur présence est plus marquée en milieu rural (40 %) que dans les villes moyennes (20 %), avec 13 % pour Paris. Ces quantités font donc prendre la mesure des activités qui en découlent : ces animaux familiers sont à nourrir, à loger, à promener...

Le poids économique de la filière, en objets fabriqués et commercialisés, à commencer par des productions agricoles transformées en aliments pour animaux de compagnie :

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos », Op. Cit. – Les données portent sur 53 sociétés spécialisées en « fabrication d'aliments pour animaux de compagnie » (Code A.P.E. 1092Z), relativement disparates, en ce qu'on peut les grouper entre un quart dont le capital s'établit en moyenne autour de 30 millions d'euros, et un quart à 3 millions, pour un poids total de 520 millions en capital. Parallèlement, leurs chiffres d'affaires cumulés représentent, en 2008, 9 milliards d'euros ; et on verra ci-après que les emplois sont en conséquence. Quant aux paniers, niches et jouets, nous ne les détaillerons pas, mais nous avancerons, pour situer leur panoplie globale, le chiffre (glané lors d'un journal télévisé dont nous n'avons pas relevé les coordonnées) de 45 milliards de dollars pour le marché des gadgets pour chiens et chats aux USA, pris dans une croissance annuelle supérieure à celle des vêtements pour enfants...

L'enjeu et le défi aigus des proliférations, des animaux de compagnie comme d'autres espèces, interpelle une agriculture qui a dérégulé les écosystèmes :

en liaison avec l'évolution climatique qui va générer une recrudescence d'insectes, de petits mammifères ; et sachant que les pesticides répandus déséquilibrent les écosystèmes, et que les prédateurs manquent pour stopper des espèces devenant envahissantes, la multiplication des proliférations de certaines espèces engage doublement l'agriculture, et donc la PAC avec elle, par un approfondissement de la conditionnalité. Le rapprochement de ce dossier avec la filière des animaux de compagnie n'est motivé que par la parenté dans leur fonctionnement, en ce que ces deux sujets nous enseignent l'attention à la complexité, que le modernisme nie, a refusé de prendre en considération dans l'économie comme dans les sciences. Que nous soyons désarmés lorsque des conséquences inaperçues de nos activités suscitent des désastres écologiques que l'on ne sait endiguer, ne met cependant pas sur le même plan les dérèglements dans les écosystèmes qui placent une espèce sans prédateur pour la réguler, et la gestion du parc des animaux de compagnie, où le laxisme provoque des surpopulations.

C'est pourquoi développer la filière de prise en charge d'animaux familiers ouvre sur des stratégies créatrices d'emplois ; en revanche, le cas des espèces sauvages, dont exotiques, endommageant les productions et la biodiversité, ne peut se traiter qu'en la plaçant à un niveau de long terme, à préparer dans l'immédiat par la réforme de la PAC, par un effort accentué sur les disciplines dévaluées par la modernité, que sont l'agronomie et la biologie. En cela, cette filière rejoint le créneau d'une recherche-développement qui s'efforce de promouvoir des substituts animaux aux pesticides chimiques. Un collectage des cas de proliférations dans les questions de députés¹² rend tangible l'énormité du phénomène et le manque de moyens actuellement mobilisés pour le régler, appelant à mettre sur pied une stratégie appropriée, en liaison avec une PAC responsable, car ce sujet fait partie des « paysages ».

¹¹ Les quantités du gisement N° 3 sont tirées de *Franoscopie 2007 – « Pour comprendre les Français – Op. Cit. – Page 186 « animaux familiers »*

¹² Les références des questions, assorties d'un bref descriptif, sont consultables en Annexe 8 ; en priant la représentation sénatoriale de nous excuser, faute de temps et d'espace rédactionnel, de ne pas l'avoir associée, complément que nous allons apporter prochainement.

Entre le 13 novembre 2002 et le 10 avril 2007, 31 questions ont été posées faisant état de végétaux ou animaux ravageant les espaces agricoles : 3 portent sur des végétaux aquatiques nuisibles, une sur les algues et une sur l'ambrosie provoquant de graves affections allergiques et motivant déjà des campagnes d'arrachages ; s'y ajoutent les « baccharis », ou « sénançons », gros arbustes invasifs importés de l'Est des USA. 2 concernent les sangliers destructeurs de plantations de maïs et 6 les cormorans ruinant des élevages piscicoles, auxquels joindre les interventions sur les grues et hérons cendrés, sans prédateurs, les autres oiseaux étant les mouettes, les goélands. Sont également visés les pigeons, les étourneaux, les martinets, les vautours, outre des oies bernaches menaçant les cultures par leur glotonnerie. Parmi les mammifères figurent lapins, renards, rats musqués, campagnols ; et avec les insectes sont cités cigales et chenilles processionnaires, le « bombyx disparate », un papillon défoliant des forêts sur des milliers d'hectares, un autre papillon issu d'Amérique du Sud qui s'attaque aux plantes exotiques et le frelon dit « asiatique » qui met à mal abeilles et autres insectes pollinisateurs outre des fruits et même le colza et le tournesol. On vérifie ainsi que ces invasions nuisent soit aux productions agricoles, soit aux préservations de ressources, soit à la santé humaine. Elles nous laissent dépourvus, nous confrontant à la complexité, face à laquelle les technologies sont impuissantes ; car il apparaît que seule la prévention, que nous refusons de pratiquer, et l'usage de techniques attentives aux réalités biologiques et zoologiques est à même de préserver de déferlements.

Et les chiens, alors ? Ils constituent une source de préoccupation¹³ qui atteint le niveau d'une catastrophe passée sous silence :

Qu'on en juge par les titres éloquentes de coupures de presse, qui sur lesquelles nous raisonnons ici : 8 d'entre elles, chiffrant les errances, fournissent un montant de l'ordre de 1,7 millions de chiens abandonnés et se répandant par bandes, des pays de l'Est au Maghreb en passant par l'Asie du Sud-Est ainsi qu'à La Réunion. Et 6 autres articles évoquent les conséquences provoquées en termes de villes et campagnes en proie à des « terreurs », car « assiégées » et « envahies », les répliques consistant en « massacres ». D'autre part, 4 témoignages impliquent directement les élevages ovins et caprins en France, nous laissant perplexes devant une sorte de « diffraction sélective » qui fait que l'attention des médias reste comme hypnotisée par les péripéties et les polémiques entourant les réintroductions de loups et d'ours, sans un mot sur ces hordes de chiens ! Ainsi, on dénombre « 54 brebis tuées », « 24 brebis dévorées » par des chiens errants dans les Pyrénées, des troupeaux de chèvres attaqués dans le Var...

En plus de la sécurité de troupeaux pâturants, la santé est engagée, par risque épidémiologique : la « 2^e conférence mondiale de l'O.I.E. (Organisation Mondiale de la Santé Animal) sur le bien-être des animaux », au Caire, en 2008, souligne la menace de « zoonoses majeures : la rage, le kyste hydatique, la leishmaniose ». Entendre certains pays, le Royaume Uni en premier lieu, soutenir la thèse d'un second pilier vidé de toute agriculture, tout juste bon à servir d'espace de promenades écologiques, fait l'interpeller, puisque la situation des pays concernés aux chiens errants ci-dessus peut se comprendre à partir de zones en déprise. Si l'Europe est à rassembler sur l'enjeu de la biodiversité déséquilibrée par les activités humaines, ce n'est surtout pas à poser à côté de la question agricole. Nous posons que les abandons de chiens en Europe de l'Ouest et du Sud sont à traiter conjointement avec le devenir agricole des PECO, préfigurant ce qui nous guette si l'agriculture ne se redéveloppe pas sur les territoires fragilisés. Cette finalité à donner à la PAC traverse 2 articles collectés sur cet aspect de la filière : aider la Bulgarie à remédier à ses lacunes dans l'accueil d'animaux familiers délaissés ; inciter la Roumanie à recourir à d'autres moyens que l'extermination des chiens errants, qu'elle vient de décider par une loi – ce qui a déclenché le lancement d'une pétition « contre l'euthanasie des animaux errants en Europe »

La large gamme de métiers impliqués :

Avec la source « Business PME » – Op. Cit. – L'annuaire partiel pour « élevage de chiens, de chats » donne 644 références d'entreprises, ce qui place cette profession dans une moyenne haute ; mais aussi qui incite à modérer ces ventes, car elles poussent à intensifier les offres au détriment du bien-être animal, avec des trafics intolérables à corriger, avec les PECO entre autres. D'autre part, en regardant combien de sociétés s'occupent des « études et réalisations d'aquariums et de viviers », domaine pourtant étroit d'activité, on aboutit à un chiffre de 175, donc assez fourni, qui traduit le volume économique important de la filière.

Recensement des activités et structures employeuses :

Synthèse d'organisme spécialisé (ONISEP) : La profession de « toiletteur canin » possède des centres de formation, recrutant des postulants pour deux années d'études à la sortie de classes de 3^e, embauchables dans des structures qui s'installent régulièrement dans les villes, petites et grandes. En temps complet ou partiel, cela représente autour de 200 recrutements annuels.

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos » , Op. Cit. – L'examen présenté *supra* sur la « fabrication d'aliments pour animaux de compagnie » (Code A.P.E. 1092Z) y fait constater une moyenne élevée de 100 salariés par entreprise, cette spécialisation employant donc 5 300 personnes avec les 53 sociétés que nous y avons pointées.

11 emplois avec les animaux de compagnie pour les « Talents » créateurs des Boutiques de gestion

❖ 10 lauréats « Talents » des Boutiques de gestion ont créé leur entreprise dans le champ d'activités des animaux de compagnie, générant 11 emplois. Le créneau modeste du toilettage canin est surtout représenté dans ces 10 exemples, souvent doublé de missions de gardiennage, d'hébergement temporaire et de dressage. Ces tâches se prêtent à des auto-entreprises, d'autant qu'elles peuvent s'effectuer à domicile, de façon itinérante, dispensant d'un local onéreux. Il a déjà été noté que la part principale en chiffres d'affaires était occupée par les aliments, auquel s'ajoutent donc les produits d'hygiène et de soins animaux. Plus remarquables du point de vue de leur accroissement prévisible sont les interventions contre les proliférations : parmi les 3 cas identifiés, une entreprise fabrique des substances écartant ou éliminant les rongeurs et les insectes envahissants ; une autre gère les populations de rats et remédie aux dégâts des termites ; la troisième se distinguant par sa valeur ajoutée écologique, puisqu'il s'agit d'« effarouchement » d'oiseaux par fauconnerie.

¹³ Les 20 articles, restitués en condensés et réunis à l'appui de notre propos sur les problèmes posés par les chiens errants, sont joints à la liste des questions de députés dans cette même Annexe 8.

3 emplois avec les animaux de compagnie dans les entreprises associatives

Nous avons identifié, avec les associations employeuses, une seule d'entre elles qui concernait les animaux de compagnie, et qui avait recruté 3 employés. Sur les 199 associations employeuses sélectionnées sur nos gisements, l'unique référence qui concerne les animaux de compagnie est située en Guadeloupe, où, avec 3 salariés et sans recevoir de subvention, elle fait bénéficier les personnes non voyantes ou à motricité réduite, de chiens d'assistance. Un réseau dresse ces auxiliaires canins et en fournit des antennes locales, selon une amorce de filière ; ce métier novateur apportant des appuis techniques en nouant avec les personnes des liens affectifs profonds.

□ B-4 : Activités exploitant les matières agricoles pour des usages industriels

Approche économique globale d'un gisement dynamique :

Cosmétiques, plastiques végétaux et matériaux biodégradables :

Dans une filière « hygiène et beauté » bénéficiant d'une pression sociale indifféremment attachée aux cosmétiques et aux déodorants, l'anecdote et le symbolique cohabitent confusément¹⁴ avec des fabrications plus conformes à des apports à impact écologique : la part des consommations a doublé entre 1960 et 2006. Notons également l'importance économique des stations thermales, qui, avec des cures antistress ou antitabac, accueillant chaque année environ 600 000 curistes ; leur rôle décisif, en plus de l'écoulement des dérivés cosmétiques, sur les exploitations avoisinantes, par la vente directe en restauration, est attesté par les indications répétées du répertoire des installations, sur « cnasea.net ». Dans une filière de plastiques végétaux à étudier face à la récession pétrolière et au caractère dégradé des déchets, les constituants tensioactifs concernant aussi les détergents et produits d'hygiène renferment un potentiel qui les rend propices à relancer des « transitions professionnelles », dans le cadre du règlement REACH, relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques. Le biodégradable est promis à un avenir très prometteur, si l'on pense en particulier à l'enjeu des matériaux d'origine végétale pour les emballages.

Dans le segment des matériaux écologiques, on se bornera à indiquer, parmi d'autres exemples d'un ensemble à actualiser, l'utilisation de tourteaux de tournesol dans la fabrication de colle naturelle. La fabrication de 50 000 tonnes de solvants et de 150 000 tonnes d'intermédiaires chimiques nécessitent 40 000 hectares d'oléagineux et 30 000 hectares de plantes saccharifères, surfaces actuellement occupées à cette fin. Est à discuter si les 77 millions d'€ d'achats de matières premières agricoles et une valorisation finale de 200 millions d'€, valent mieux que réserver cette superficie à l'herbe et aux protéagineux pour réduire ces importations.

Peut-être que la qualité des terres est à faire valoir, jointe aux débouchés locaux en viande bovine, et que des états d'isolement pour les productions carnées justifieraient, en concertation avec des besoins des industriels en cosmétiques, de contractualiser des approvisionnements par zones, dans la démarche d'une gestion de filière orchestrée avec des aides de la PAC ?

Le secteur du bâtiment et ses opportunités d'utilisation de matières agricoles a besoin de soutiens de la PAC pour s'implanter

Le bois, dans ses transformations, à côté de la pâte à papier et des pépinières, déjà mentionnées, et outre le chauffage, intéresse la construction d'habitats avec les charpentes et ossatures, la fabrication de mobiliers, d'équipements tels que parquets, terrasses et agencements, escaliers, volets, persiennes et fenêtres ; sans oublier la tonnellerie, jusqu'à une ébénisterie d'art.

Question 122416 24/04/2007 et Réponse 15/05/2007 - Bâtiment : On en revient aux « transitions professionnelles » avec la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) qui attend la pérennisation de la TVA à 5,5 pour l'entretien et de la réhabilitation des logements.

En matière de « stratégie énergétique et climatique », alors que le Conseil a fixé, mars 2007, des objectifs d'efficacité énergétique et en renouvelables, la profession réclame un « plan Marshall » pour ces chantiers.

L'éco habitat, pratiqué avec les rénovations et l'auto-réhabilitation

Question 123235 05/06/2007 – Bâtiment : Le poids des marchés publics à mobiliser se mesure avec le créneau des réutilisations de locaux agricoles laissés à l'abandon. Ce parc représente un potentiel important d'une offre de logements, complémentaire à des reprises d'anciennes annexes pour des usages nouveaux. Rendre opérationnelle cette opportunité fait naître des infrastructures pour créations d'activités autour de redéveloppements agricoles, et fournit des revenus complémentaires aux exploitants – bailleurs.

Notre participation aux activités que l'association E3C (« Chaux, chanvre et compagnie ») consacre, avec le Parc Naturel Régional du Perche, à la progression de l'utilisation du chanvre, du lin et de la paille, dans les techniques de construction, confirme les estimations. Logement et habitat méritent une veille attentive au niveau de producteurs agricoles amenés à fournir des entreprises en voie de structuration (avec la Chanvrière de l'Aube, Eurochanvre, la société AFT Plasturgie, Epiplast, filiale d'Epilor) ; des fabriques de paille pour papier (avec la Compagnie industrielle de la matière végétale – CIMV-, partenaire d'ARD -Agro-industrie recherche-développement- qui traite 25 000 tonnes de pailles et emploie 130 personnes) Et on pense, parmi les réseaux d'auto réhabilitation faisant appel aux techniques traditionnelles actualisées, aux Compagnons Bâisseurs, à REPAS, à « Pierres Sèches »... Ce scénario englobe le volontariat étudiant et les chantiers de jeunes, tels que les pratiques REMPARTS.

¹⁴ Sources pour les cosmétiques : Francoscopie 2001 – « Comment vivent les Français » - Op. Cit. – « L'apparence » p. 50 à 64 et Francoscopie 2007 – « Pour comprendre les Français » - Op. Cit. – « L'apparence » p. 16 à 36 ; Michel de Beaumesnil « Un atout pour le monde rural : la valorisation du bâti agricole » - Rapport du Comité Economique et Social - 2 novembre 2006 ; et Pasty Jean-Claude : « Les débouchés non alimentaires des produits agricoles : un enjeu pour la France et l'Union Européenne » – Op. Cit. Ce même rapport fait l'inventaire des plantes impliquées dans les exploitations à usage industriel : le pastel, le lupin pour l'huile, la luzerne... Notre document de travail, transmissible sur demande, informe sur la forte présence, dans les recherches européennes, de sociétés investissant dans les agromatériaux, et se rassemblant en réseaux régionaux. En précisant, pour ce dernier végétal, la vigilance à observer pour ne pas risquer des manipulations de la part d'un lobbying masqué : PAC 2013 relaie une information du Réseau Action Climat indiquant que WWF et les Amis de la Terre ont été sollicités pour que la déshydratation bénéficie du soutien des écologistes dans le maintien des aides ; ce qui ne saurait s'amalgamer au soutien de cette légumineuse !...

Le secteur du l'habillement, avec les filières du textile et du cuir, transformant des productions agricoles, est impérieusement à rétablir par tous les moyens, pour ne pas laisser disparaître les atouts et chances présentes dans un patrimoine de savoir faire et de structures encore actives

Question 1102 22/01/2004 et Réponse 22/01/2004 – Industrie : Le bilan actuel de l'industrie textile dans son principal bassin d'emploi du Nord, autour de Roubaix, est lourdement négatif : « 2 685 emplois perdus, 800 menacés ». Les repérages de micro filières à forte valeur ajoutée – cuir, mercerie et bonneterie, passementerie, décors et costumes pour spectacles, mais aussi matières bio en laine, lin, chanvre, entre autres- iraient dans le sens d'une réponse appropriée, mais la Commission européenne, juillet 2004, fixe une politique qui esquisse trop timidement l'enjeu des normes concurrentielles, sans espace qui accepte des formules d'organisation d'entreprises solidaires. - **Question 88301 07/03/2006 et Réponse 20/02/2007 – Industrie :** Une levée des restrictions douanières au 1^o janvier 2005, aggrave dramatiquement les importations vestimentaires chinoises, montrant que « la réponse la plus efficace pour enrayer les délocalisations est la qualité, la créativité, la diversification des produits ».

S'y joint la réactivité, car les encouragements aux redémarrages supportent mal de trop longs délais à agir, suffisant à rendre inopérantes des mesures : grâce à un temps raccourci de réponse, l'Ardèche a su mieux compenser que le Nord la perte de 1 556 emplois ayant délité le bassin textile entre 2001 et 2004.

Question 92689 18/04/2006 et Réponse 13/03/2007 – Industrie : L'activité industrielle de la chaussure a baissé de 12 % en 2004 puis de 19 % en 2005. Afin de la soutenir, la Commission européenne a décidé une « taxation progressive à l'importation des chaussures chinoises et vietnamiennes ». Toutefois, une concurrence forte est également exercée par l'Italie « sur le bas et le milieu de gamme » : en conséquence, un effort d'innovation bénéficie d'un crédit d'impôt recherche (CIR) et d'un crédit d'impôt collection (CIC). Ces dotations se combinent avec un accord-cadre national 2006-2008 qui « vise 6 500 bénéficiaires sur trois ans, pour un total de dépenses évalué à 34 millions d'euros ». Le programme européen « Leapfrog » conclut une convention de partenariats jusqu'en 2020 : si les coopérations européennes, incluent un souci de responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'opposant à la copie des modèles –règle à reprendre pour édifier le « marché intérieur européen» de productions directement agricoles-, prôner une « industrie rationalisée et compétitive », au moyen de concentrations d'entreprises reste à vérifier dans son bien-fondé et demande d'observer si cette stratégie s'harmonise avec le plan de formation mentionné ci-dessus.

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos », Op. Cit. – Nous avons cherché à identifier la situation dans 6 professions du textile, deux globales étant comparées à 4 autres plus spécialisées. Le tissage (Code A.P.E. 1320Z) rassemble des entreprises puissantes en capital, avec une moyenne de 600 000 euros (que nous comprenons en fonction d'investissements en infrastructures lourdes), qui contraste avec la moyenne dix fois moindre de la « préparation de fibres textiles et filature » (Code A.P.E. 1310Z) et ses 70 000 euros. En revanche, les deux activités s'équivalent dans leurs moyennes en chiffres d'affaires, considérables, de 5,5 millions d'euros pour le premier et de 6 pour la seconde. Les spécialités diffèrent également : entre, d'une part, la « fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie » (Code A.P.E. 1512Z), la « fabrication d'étoffes à mailles » (Code A.P.E. 1391Z), la « fabrication de ficelles, cordes et filets » (Code A.P.E. 1394Z), détenant en commun une moyenne en capital qui les situe autour de 100 000 euros, et affichant des chiffres d'affaires moyens équivalents de l'ordre de 2 millions d'euros, et, d'autre part, la « fabrication de tapis et moquettes » (Code A.P.E. 1393Z), manifestant un niveau de richesses nettement plus élevé, avec un capital moyen de plus de 4 millions d'euros et un chiffre d'affaires de presque 14 millions d'euros en moyenne. Au total, ces six activités génèrent environ 8 milliards d'euros en chiffres d'affaires annuels, la moitié provenant des deux activités généralistes de tissages de toiles et de filatures, et, sur les 4 autres milliards, trois revenant aux 1 500 sociétés de maroquinerie-cuir.

La large gamme de métiers impliqués :

Avec la source « Business PME » (– Op. Cit. –), les données sont à rapprocher de la source des « Bilans gratuits » :

126 sociétés en « parfumerie : matières premières et essences » (2053Z) : à comparer avec 244 sociétés travaillant à la « Fabrication d'huiles essentielles » ; nous n'avons décelé que 10 « laboratoires homéopathiques ». Avec le bâtiment, l'agriculture est partiellement concernée par la « fabrication de matériaux de construction » (582 entreprises) et peut-être plus directement par les « matériaux d'isolation » (523 sociétés). Le volet textile renvoie à « fabrication de broderies, dentelles et tulles » (173 ateliers). Le secteur forestier fournit les matières premières pour la « fabrication de cartonnages » (code APE : 1712Z) où 284 établissements sont à comparer avec les 221 cas d'entreprises vouées à « Fabrication de papier et de carton ».

Enfin, l'existence de métiers qui suscitent un intérêt à la fois en tant que loisirs mais aussi par leur apport utilitaire d'auto-fabrication, est à situer dans sa potentialité : 131 unités de « vannerie » se rapprochant de 2 521 intervenants en « Fabrication d'objets divers en bois – Fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie (code APE: 1629Z). Ce dernier montant d'unités productives sur une activité qu'on tendrait à croire confidentielle, contraste avec les 9 « boisseliers » qui introduisent à des artisanats d'art.

Recensement des activités et structures employeuses :

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos », Op. Cit. – Les emplois pour les 6 activités formant des débouchés à des produits agricoles (les autres industries textiles étant répertoriées sous l'appellation « fibres synthétiques »), tout en émettant des réserves sur la rigueur de notre approche, seulement indicative puisque des structures peuvent travailler sur des matières diverses, s'élèvent à 96 000, selon nos projections. Ils sont proportionnels aux chiffres d'affaires, les 3 plus gros (sellerie, tissage, filatures) en assurant la presque totalité, puisque les tricots, les tapis et les cordes n'en couvrent que moins de 6 000... On modulera pourtant cette approche globalement quantitative, conformément aux principes que nous défendons : la portée locale est tout autant importante, pour les richesses en emplois, que leur proportion dans un ensemble ; car c'est en permettant le maintien ou l'intensification de créations à partir de ces gisements, qu'avec une politique d'essaimage, on parviendrait à découpler ces parts modestes...

D'une façon générale, nous avons tenu à intégrer la plus large diversité de produits envisageables, indépendamment de leurs résultats en quantité, car frayer des pistes fécondes pour des « transitions » passe par des micro-initiatives porteuses de possibles extensions.

Synthèse d'organisme spécialisé (ONISEP) : Les données qui traitent des cosmétiques les mêlent aux industries chimiques avec le raffinage pétrolier, si bien que nous ignorons la place à réserver aux exploitations de cultures vers les produits de beauté et d'hygiène bio, parmi les 4 000 emplois annuels affichés pour cette gamme d'activités. Avec le métier de charpentier, plus de 1000 emplois par an sont offerts par des artisans et des PME comptant jusqu'à 30 salariés, à des jeunes qui ont à se qualifier durant 4 ans après la 3^{ème} pour gagner de 1 050 à 1 250 euros par mois. Deux autres approches partielles, qui plus est indirectes, sont possibles. Le bâtiment n'est concerné qu'à 16 % par le travail de « technicien territorial » qui recrute 2 000 salariés par an, ce qui fait arithmétiquement un contingent de 320 emplois, sachant que ces postes d'encadrement, aux salaires de 1 300 à 2 000 euros, sont aussi, pour 200 d'entre eux, dirigés vers la gestion des espaces verts. De même, une qualification globale réunit les secteurs publics et privés dans les tâches de « collecte, traitement et recyclage des déchets », qui englobe les réutilisations de textile, créneau encore trop peu occupé, et donc destiné à fournir des emplois en plus grand nombre, à l'avenir, renforçant les 1 000 annuels attribués à cette émergence indifférenciée des déchets retraités –qui inclut également l'obtention de compost, elle aussi en plein développement.

158 emplois en utilisations industrielles de matières agricoles avec les « Talents » créateurs des Boutiques de gestion

❖ 93 lauréats « Talents » des Boutiques de gestion ont créé leur entreprise dans le champ des utilisations industrielles des matières premières agricoles, créant ainsi 158 emplois.

Seules 3 sociétés de ce gisement atteignent ou dépassent les 10 salariés (dans le bois, l'insertion dans le bâtiment et un « lavage écologique » des véhicules), le reste oscillant entre 1 à 3 employés. Nous ne répèterons pas les divers objets et services, déjà relevés avec les autres statuts d'entreprises de ce gisement, qui composent les gammes de cosmétiques, les interventions dans le bâtiment et les constructions en bois, les créations en textiles, avec carton et soie, par artisanats d'art. Nous estimons plus « parlant » d'énumérer, sans plus de commentaires, des extraits de réalisations offertes par les 5 filières du gisement, indiquant de cette manière la vocation de cette micro-économie à occuper des segments « pointus », qui satisfont cependant à des attentes sociales très nettement affirmées, cet alliage faisant comprendre que l'on ait affaire à des sources d'emplois à mieux discerner pour qu'une PAC les encadre dans leurs renforcements, féconds en retombées pour l'agriculture de « moyenne envergure ».

Ainsi se caractérisent, selon nous, des richesses : avec des hammam produits innovants hygiéniques Nettoyage par traitement bio / Réalisation d'architectures végétales "Régies de quartiers" dans le bâtiment Insertion de personnes handicapées dans le bâtiment ossatures de maisons en fustes brique de terre crue restauration de l'habitat traditionnel toiture en chaume / mobilier éco-innovant Vente de bijoux et meubles importés d'Afrique et d'Asie / chapeaux sacs réalisés à partir de voiles de bateau moustiquaires innovantes Fabrication et vente de couches lavables tapisseries tissées mains étuis en cuir gainier Paillages et cannages traditionnels de chaises Création de porte-bébés bio Fabrique du linge de table en fibres locales Espadrilles traditionnelles catalanes (toile à lacets) / Retouche et couture / Stands en carton recyclé Atelier itinérant d'écoconception de mobilier en carton / Carrelage- mosaïque Créateur Verrier Artisan luthier Verres à dégustation innovants en matériau écologique

4 980 emplois en utilisations industrielles de matières agricoles avec les coopératives SCOP et SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif)

❖ 133 coopératives interviennent dans les utilisations industrielles des matières premières agricoles, y employant 4 967 salariés. Plus de la moitié des SCOP de ce gisement travaillent le bois, c'est-à-dire fabriquent parquets, escaliers, meubles, volets, persiennes et fenêtres, s'appliquant également à composer des agencements, adaptant des locaux à des usages professionnels. A une autre série d'une vingtaine d'entreprises, réalisant des habitations, soit en écoconception, soit en rénovation patrimoniale, appartiennent des travaux de charpente, de constructions d'ossatures en bois ; des habitats variés étant créés, avec des chalets, des logements sociaux, ainsi que des structures éphémères comme des chapiteaux hébergeant des spectacles. Une douzaine d'unités est engagée dans une confection textile haut de gamme, participant aux créations à façon, à de l'ennoblissement textile, activité pour laquelle la Fédération annonce 240 structures, 14 000 salariés et un chiffre d'affaires de presque 1 milliard d'euros.

Entre 6 et 8 coopératives se consacrent aux cartonnages de luxe, à la création de coffrets, écrins et étuis ; à redonner une seconde vie à des textiles et à des mobiliers, à du nettoyage. Une mention spéciale est à décerner au réseau « Le Relais », membre d'Emmaüs, qui offre autour de 350 emplois durables à des personnes en situation de précarité, par la collecte, la réfection et la vente de vieux vêtements et papiers. Enfin, elles sont 3 ou 4 à utiliser des produits d'hygiène et médicinaux pour traiter des dépendances à l'alcool, remédier aux douleurs articulaires ; ou encore, à employer bois, faïence et porcelaine pour de l'artisanat d'art, qui permet entre autres de se positionner sur la niche non négligeable des cadeaux d'entreprise.

❖ 11 SCIC sont présentes dans le champ des utilisations industrielles des matières premières agricoles, ayant embauché 13 salariés. Le bâtiment fait l'objet des activités de 7 de ces 13 SCIC, plus précisément un éco-habitat solidaire, se préoccupant de performances énergétiques, de bâti sain, d'amélioration du cadre de vie et cherchant à faciliter l'accession au logement.

L'un de ces employeurs procède à des chantiers d'insertion, par des formations à qui s'adaptent à la demande en augmentation dans la construction durable, illustrant le potentiel de la filière. Deux entreprises fabriquent tissus et isolants en chanvre et en lin ; une autre recycle papiers et cartons. La dernière vérifie le lien entretenu entre des artisanats et des aspects connexes de la profession agricole : elle assume la fonction d'un « conservatoire des ocres et pigments appliqués », rappelant la qualité de travail qu'autorisent les plantes tinctoriales, lorsqu'on sait, par exemple, que les restaurations par colorants chimiques opérées sur des fragments de la « Tapisserie de Bayeux » ne résistent pas au temps, au contraire des colorants végétaux employés par les créateurs du 11^o siècle...

350 emplois en utilisations industrielles de matières agricoles avec les ESAT (Etablissements et services d'aides par le travail)

❖ 8 ESAT s'occupent des utilisations industrielles des matières premières agricoles, où ils procurent un emploi à 350 travailleurs handicapés.

1 857 ESAT sont recensés, assez régulièrement répartis, l'Ouest en accueillant toutefois 3 fois plus que les régions de l'Est, qui se prêteraient par leur vocation rurale et agricole à ouvrir ainsi plus d'établissements protégés. Nous avons recherché des données sur une centaine d'entre eux, en retenant 56 qui pratiquaient des activités soit directement agricoles, soit prolongeant les productions et ayant ainsi à figurer dans parmi nos gisements d'emplois. Par une projection, si l'on passe des résultats constatés sur 100 références aux 1 857 établissements, on en déduit qu'environ 1 100 établissements dont les activités interagissent avec l'agriculture, emploient à cet effet autour de 47 300 travailleurs handicapés. Précisons que nous ne traitons ici que deux des gisements où figuraient des ESAT concernés par eux, réservant 18 autres cas pratiquant des activités directement agricoles aux analyses sur les statuts.

Dans l'ensemble des 8 établissements relevant de ce gisement, un ESAT effectue des petits travaux de bâtiment, tandis que 2 autres emploient 109 personnes à du nettoyage ; mais on précisera l'aspect superficiel de cette répartition, en ce que ces entreprises du secteur protégé sont pluriactives, se livrant presque toutes, en particulier, lorsqu'elles ont ouvert un atelier bois, à des travaux d'entretien, transformation ou création d'espaces verts, qu'elles combinent avec des fabrications en produits d'entretien et à des prestations ménagères. On trouve deux cas d'ESAT s'occupant d'imprimerie, l'une par de la sérigraphie appliquée à des prestations publicitaires, l'autre par une fabrication en papeterie et articles de bureau, cette spécialité intéressant les marchés publics, donc un débouché possible, présentant des garanties de stabilité, à condition, comme l'exigent eux-mêmes les gestionnaires, que la qualité soit au rendez-vous, car la compassion envers le handicap ne saurait tenir lieu d'argument de vente.

Dans notre échantillon, 3 de ces entreprises adaptées, à côté de tâches de conditionnement avec des emballages, travaillent le bois, par de l'ébénisterie, des tâches de découpe, la réalisation de palettes, lesquelles forment un créneau remarquable, par les quantités utilisées. On citera à cet égard les 140 salariés de l'ensemble exemplaire du « Chênelet », dont 85 ETP en insertion. Cette entreprise solidaire traduit la vitalité économique qui ressort des formules pluriactives, puisque son montage en groupe SPL (Scierie et palettes du littoral) y unit une SCOP menant simultanément des chantiers d'insertion en maraîchage bio, en fabrication de briques et en débardage à cheval, et une Société civile (SCI) qui, gérant des logements sociaux, s'est lancée à partir des matériaux palettes et terre, dans la construction d'habitations écologiques et sociales, parvenant à réaliser une centaine de maisons sur 3 régions.

114 emplois en utilisations industrielles de matières agricoles dans les entreprises associatives

❖ Nous avons identifié, avec les associations employeuses, 4 d'entre elles qui avaient recruté 114 employés pour pratiquer des utilisations industrielles des matières premières agricoles. Nous ne citons ici que 4 cas d'associations, mais nous les avons retenues en raison de leur aspect représentatif : elles vérifient la solidité des dynamiques pour les entreprises s'adaptant à une pluriactivité, ce qui se traduit par l'ampleur de leurs impacts en personnes touchées par les activités, audience qui les rend efficaces pour stimuler le développement local et les productions agricoles qu'elles utilisent. Ainsi, un Institut de beauté solidaire forme aux interactions entre soins esthétiques et santé en s'adressant aux quartiers difficiles de Marseille, y animant 100 ateliers collectifs, forts de 300 adhérents-usagers qui ont délivré près de 1 000 soins esthétiques.

Avec les 100 salariés de la MJC d'Halluin, dans le Nord, s'est mis en place un tourisme éthique étendu en co-développement avec la MJC de Bafou, au Cameroun, qui mène des actions de formation aux métiers du bâtiment. En qualité d'interventions, est concerné un accompagnement des personnes âgées ou handicapées qui propose un atelier couture, dans une optique intergénérationnelle. Cette association a été éligible à un « Trophée des Associations » mis en place par la Fondation EDF, qui forme une source substantielle encore à explorer sur les emplois associatifs. Elle est la seule des quatre à ne pas toucher de subventions, ce qui ne l'empêche pas d'avoir embauché 4 salariés. Quant à une boutique solidaire qui collecte et restaure toutes sortes d'objets pour les revendre à prix modéré, elle dépasse l'assistantat de l'aide alimentaire qu'elle dispense, en faisant assurer des ateliers créatifs par 5 employés, à destination de 4000 adhérents, dont 1134 familles.

□ ***B-5 : Activités valorisant des filières spécifiques (restauration, nutrition, gastronomie, hébergements touristiques, festivités promotionnelles...)***

Approche économique globale d'un gisement dynamique :

Ecologiser le bâtiment et la restauration par leur inclusion dans un agro-tourisme peut remédier aux résistances constatées à leur propos, en les rendant attractifs dans leurs tâches, leurs horizons de carrières, leurs conditions de travail

➤ **Question 98681 04/07/2006 et Réponse 01/08/2006 - Hôtellerie et restauration - Résumé et commentaire :** Dans le prolongement des initiatives décidées par le Conseil européen le 17 mai 2006, la France a conclu un « *contrat de croissance et de développement entre le secteur des hôtels – cafés - restaurants et le Gouvernement* », centré autour de la création d'emplois. On note l'introduction d'une préoccupation assez inédite en direction des établissements de moins de 20 salariés, avec un programme s'efforçant de « *soutenir la rénovation et la modernisation du parc immobilier* ». La Maison de la France est chargée d'un plan « *qualité tourisme* ». Une articulation peut donc étendre les dynamiques d'éco construction, aux lieux d'accueil en agro-tourisme.

A propos du succès populaire qui sanctionne les innovations manifestées par les sports, le bricolage, le jardinage, en quoi ces filières sont à accompagner par des dérogations partielles dans leur taxation commerciale :

➤ **Question 77023 01/11/2005 et Réponse 17/01/2006 - Impôts et taxes :** Le report d'une taxation de la viande sur les grandes surfaces qui dépassent 400 mètres carrés, a tenté d'être réduit en allégeant la pression pour les « petits » chiffres d'affaires (de 1500 à 2 000 euros par mètre carré) dans les filières « *comme l'ameublement, le sport ou le bricolage* ».

➤ Que leur distribution mette en jeu la grande distribution au lieu des petits commerces fait plaider pour un soutien juridique à l'innovation : pour ces 3 champs d'activités –y ajoutant le jardinage–, créatives et bénéficiant d'un fort courant de popularité, nous jugeons peut-être plus avisé, au-delà des seuils dans les volumes d'affaires, d'accorder des minorations graduées pour toutes leurs commercialisations, y compris directes, à la ferme.

Parenté entre jardinage, dans sa dimension de jardin d'agrément : les services d'aménagement paysager

Ils se distinguent des « services de proximité à domicile », car ces les travaux exécutés sont diversifiés, à valeur ajoutée agricole (biodiversité végétale, culture de semences, etc.), contribuent à l'entretien des espaces tant individuels que collectifs ; ce métier de gestion des espaces verts n'étant pas à confondre avec l'horticulture ; ni avec d'autres métiers voisins comme fleuriste (producteur).

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos » , Op. Cit. – Sur un panel de 355 entreprises examinées, se manifeste un contraste entre des capitaux modestes, de 17 000 euros en moyenne, et des chiffres d'affaires nettement plus massifs, puisqu'ils atteignaient 520 000 euros en moyenne pour chacune des 304 entreprises ayant publié son bilan 2007 sur cette source. Compte tenu d'hésitations sur le chiffrage de 28 800 structures relevant de l'ensemble « horticulture-pépiniérisme-aménagement paysager », la valeur ajoutée dégagée l'an 2007 se chiffrerait donc à 15 milliards d'euros. Alors que l'on rencontre des articles de presse faisant état de tassements dans cette filière, notre approche serait, au contraire, plutôt rassurante.

La large gamme de métiers impliqués :

Avec la source « Business PME » – Op. Cit. – Les références aux horticulteurs sont les plus nombreuses, avec 2 482, soit, toutefois, seulement un dixième par rapport à d'autres sources comme « Bilans gratuits », des annuaires professionnels et des portails d'offres d'emplois (puisque notre enjeu du chapitre III-4 a précisé notre impuissance à obtenir des données synthétiques sur la profession). Les maraichers représentent 1 407 entreprises citées. Nous saisissons l'occasion ici de rappeler nos propos sur l'enjeu de conditionner la vitalité d'une filière à l'inséparabilité entre produire-transformer-distribuer : avec la restauration, nous portons l'accent sur « gastronomie : spécialités régionales » (619 entreprises), mais aussi sur les vecteurs que sont les « restaurants d'entreprises et de collectivités » (126 établissements, confrontés à 319 sociétés de « Restauration collective sous contrat » –code APE : 5629A. Fabrications fermières et formules de commercialisation de proximité sont inventoriées avec 897 fromageries et 890 « Fabrication de fromage » (code APE 1051C), en les rapportant à des activités moins classiques, telle que « Fabrication d'autres produits alimentaires » (non comptabilisées ailleurs, n-c-a, au code APE 1089Z) objet de 1 026 exploitations ou entreprises.

Ce volet conduit à s'informer sur les équipements dans les territoires qui conditionnent une relance des artisanats alimentaires et des agro-industries, avec 236 « abattoirs et ateliers de découpe ». Nous cherchons quel est l'état d'espèces demandées mais dont on parle peu, telle la « production de champignons » (167 structures) et la « vente directe de produits fermiers » (489 unités) ; en comparant également 189 entreprises positionnées sur « gastronomie : produits exotiques » avec les emplois présents dans 3 631 exploitations spécialisées en « Culture de fruits tropicaux et subtropicaux » (code APE : 0122Z), situées en quasi-totalité dans les DOM mais que le devenir climatique et les goûts de consommateurs pourraient rapprocher de la métropole./ –

Recensement des activités et structures employeuses :

Avec les « Bilans gratuits » du journal « Les Echos » , Op. Cit. – Dans la continuité des volumes de réalisations mentionnés *supra*, notre comptage d'emplois sur 450 entreprises aboutit au chiffre de 1 582 salariés. Appliquer un ratio de 3,5 ETP par établissement fait donc estimer les 28 800 sociétés de la filière employeuses d'environ 100 000 personnes. Ce montant recoupe celui du rapport du CES présenté par Jean-Claude PASTY en 2004 et souvent cité, et qui alertait sur les fleuristes à soutenir, menacés par les industries des Pays-Bas envahissant les grandes surfaces ; la stratégie de lier la vente aux producteurs – paysagistes, rappelée ci-dessus, nous semblant capable d'y réussir, comme le montrent également la proportion intéressante de créations en fleuristes constatée avec les Boutiques de gestion.

Synthèse d'organisme spécialisé (ONISEP) : Nous avons groupé les 77 500 prévisions d'embauches annuelles de ce gisement par métiers voisins d'une même filière, ainsi qu'en raison des niveaux d'étude fixés aux recrutements, à savoir en premier lieu, ceux qui passent par l'acquisition de BEP ou de Bac pro, en 3 à 5 ans après la 3^e. Pour la restauration, à côté de 2 500 « responsables » (maîtres d'hôtels), se détachent les 23 000 demandes de serveurs et les 20 000 offres pour cuisiniers, qui dénotent le grand nombre d'établissements qui se livrent à la restauration. Si, en effet, une fraction du secteur privatisé dans ce secteur se heurte à des difficultés, les lieux de spécialités et les restaurants de collectivités ou d'entreprises demeurent solidement implantés. Dans le cas des transformations alimentaires, sont à recruter 2 500 pâtisseries, 3 000 boulangers et 5 000 bouchers, qui se répartissent entre industries et artisanats, notre attention s'étant plutôt portée vers les indices de renouveau avec ceux-ci, qui auraient besoin d'accompagnement financier au démarrage, le temps de se constituer leur clientèle, sachant que beaucoup de collectivités cherchent à favoriser ces produits bio très en vogue en milieu urbain. Les 1 000 poissonniers réclamés par an sont encouragés par une incitation à consommer poissons et crustacés pour motifs nutritionnels, mais la ressource régresse de façon inquiétante.

Quant aux 5 000 emplois dans le maraîchage, il font question à plusieurs titres, par leur caractère saisonnier, par les déficits en surfaces disponibles, pourtant restreintes, qui donnent lieu aux solutions des serres, dispendieuses en énergies. Une fois de plus, nous plaidons en faveur d'une égalité de traitement équilibrant des contraintes quantitatives pesant pour assurer les restaurations scolaires et collectives, et l'amélioration des petites et moyennes surfaces de plein air en bio, fournissant des commerces de proximité, qui génèrent des postes pour salariés mieux traités que dans la version intensive. En ce sens, l'essor spectaculaire des jardins, en insertion, familiaux et au « au pied d'immeubles » peut être appelé à changer les potentiels de la filière, par leur proximité avec un maraîchage en superficies réduites. Ce raisonnement vaut pour le groupe de métiers autour de l'horticulture et des espaces verts, très hétérogène selon que l'on dessert des particuliers ou qu'il s'agit d'un entretien des territoires municipaux.

L'avenir des 5 000 paysagistes comme des 1 000 fleuristes annuels embauchés reste incertain en fonction de leur cadre d'exercice ; en revanche, la situation des commerces en équipements, manuels et motorisés, requis pour ces travaux de jardinage et pour la gestion de parcs, étant florissante, rend assuré le devenir professionnel pour les 1 500 « mécaniciens en matériel » et les 5 000 vendeurs spécialisés et chefs de rayon des jardinerias. Avec un salaire qui peut atteindre 2 300 euros par mois, ces derniers se démarquent de la dizaine de métiers abordés ci-avant, qui échelonnent les rétributions entre 1 050 et 1 800 euros par mois. Le bac est nécessaire pour 3 professions : avec 1 an d'études supplémentaire pour 500 recrutent sommeliers et cavistes, aux salaires allant de 1 300 à 1 900 euros ; et 2 ans pour les 2 000 pépiniéristes, réclamés pour l'ornemental ou le fruitier, payés de 1 100 à 1 500 euros. La même fourchette salariale est proposée pour une toute autre orientation, celle de « guide interprète », dont on a vu, avec le net développement de l'agritourisme, incluant des festivals, des jumelages, des événements sportifs ouverts sur l'international, qu'il détenait un potentiel indéniable.

478 emplois en petites filières de pluriactivité agricole avec les « Talents » créateurs des Boutiques de gestion

❖ 191 lauréats « Talents » des Boutiques de gestion ont créé leur entreprise dans le champ de petites filières relevant d'une pluriactivité agricole, créant ainsi 478 emplois.

L'échantillon de créateurs est particulièrement riche en inventivité, et il traduit la vitalité de redémarrages pour une filière de restauration qui valorise les produits locaux et attire la clientèle par des animations culturelles, transformant l'alimentation en festif éducatif. C'est pourquoi on a affaire à une densité d'émergences prête à se coordonner, en englobant les artisanats d'art, apprenant à apprécier des œuvres rustiques dévaluées par la modernité, et en faisant admirer et connaître les sites, leurs écosystèmes, ce qui réintègre l'agriculture, participant à l'accueil des visiteurs, dans les territoires. Dans les entreprises comptant un personnel allant de 10 à 25, on trouve 2 groupements d'employeurs agricoles, une boulangerie traditionnelle, du commerce équitable, la restauration collective et une fabrique de bière artisanale. En activités, les plus nombreuses portent sur la restauration (18 %) et sur la transformation alimentaire (16 %) ; les commerces de produits locaux et bio viennent ensuite, avec 12 %, à égalité avec le tourisme, rural ou agricole, les exploitants en espèces rares formant 9,5 % de cet ensemble, comme les horticulteurs et fleuristes. Enfin, de 5 à 8 % des entreprises se chargent de promotion pour le développement et l'agriculture durables localement, d'artisanats d'art, de commerce équitable ; et on rencontre 4 cas de formation aux emplois de l'agriculture et de l'agro-tourisme.

Qualitativement, si l'on retient surtout l'originalité des champs, leur utilité économique motivant de les transférer plus largement ailleurs, et leur potentiel de développement, on commencera par préciser des apports à l'industrie agroalimentaire qui vont dans le sens de notre « Fil rouge » invitant à lancer des aménagements de PME les rapprochant des actualisations de recettes traditionnelles.

Des systèmes optimisant la production laitière, la mise au point de procédures de traçabilité au sein d'entreprises agro-alimentaires, l'invention d'appareils portatifs en analyse sanitaire montrent des initiatives à échelle micro-économique augurant d'une inventivité à mieux discerner et valoriser. Vont dans ce sens une fabrication-vente de « consoude », un bio-stimulant pour végétaux, se rapprochant d'une création en fertilisants bio ; ainsi que la réalisation de tests consommateurs. La logistique est présente, avec le conditionnement en aquaculture, une analyse des terroirs viticoles, du pilotage d'irrigation ; avec, pour les élevages, du parage (entretien des pieds) de bovins. Cette souplesse de technologies « à taille humaine », les replaçant au sein des diversités indéfinies des patrimoines territoriaux, les rend à même de s'articuler avec les créations brevetables telles du caviar d'escargot, des boudins de légumes, un pain traditionnel par processus nouveau, qui représentent autant d'apports inédits aux recettes à faire essayer, complétant l'huile de colza bio, les pains d'épices bio artisanaux, les produits cuisinés à base d'escargots, le safran et ses dérivés en confitures, bulbes... L'innovation se manifeste aussi dans des formules comme une « fabrication artisanale et ambulante de biscuits ». Ces fabrications émergentes sont à rapprocher de productions « rares », telles que la production et vente de cresson, d'huîtres de mangrove, une polyculture-élevage portant en particulier sur l'ylang ylang, la vanille, des fruits locaux et patates douces dans les DOM

Les émergences en restauration consistent à unir l'alimentaire au culturel et au ludique, avec plusieurs versions de cafés proposant des animations, dont des jeux de société, ou de la librairie pour étrangers et éco-citoyens, outre des restaurants qui allient épicerie fine et artisanat d'art, allant jusqu'au « multi-services » de proximité. D'autre part, la restauration est motivée par des actions d'insertion qui ouvrent sur des cultures d'ailleurs, créole, orientale et « cuisines du monde », par exemple, donnant lieu à des cours de cuisine, à des stages insérants, à des formations gastronomiques. Les lieux concernent aussi bien des résidences pour personnes âgées que des « estaminets à l'ancienne », avec boutiques de terroir... Dans le champ de l'horticulture, à côté d'un fleuriste sur tissu et d'une arboriculture ornementale, des « Artisans Bouquetiers » réussissent un essaimage de boutiques de fleuristes, ayant déjà généré 40 emplois. Bon nombre d'endroits qui commercialisent des spécialités fermières ou des produits frais de maraîchage, voisinent avec des démarches plus rares, telle qu'une épicerie itinérante de produits biologiques, des livraisons de courses sur points relais, un grossiste en sucre complet naturel. Le domaine énergétique donne lieu à du transport pour gaz par litère végétale biodégradable et une réalisation-commercialisation de poêles à bois écologiques. Les artisanats d'art sont marqués par le succès des travaux créatifs puisant dans les inspirations anciennes, telle la broderie, ce que confirme notre chiffrage dans le métier de la vannerie : on remarque, en poterie, les reproductions médiévales et son application à l'art-thérapie, les céramiques anciennes.

Les pratiques circulent également, avec un atelier de couture ambulante et un artisanat bois itinérant en milieu rural. Il en est de même avec des fermes pédagogiques qui se déplacent. On note enfin une communication visuelle destinée aux agriculteurs, une promotion d'inventeurs indépendants ou PME isolés ; et, pour ce qui est de prospections remarquables dans le tourisme, autres que la mode de la location de chalets et cabane dans les arbres, une ferme de découverte d'animaux rares ou en disparition et un éco-tourisme qui mène une expertise environnementale sous marine.

495 emplois en petites filières de pluriactivité agricole avec les coopératives SCOP et SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif)

❖ 56 coopératives interviennent dans les petites filières relevant d'une pluriactivité agricole, y employant 459 salariés.

On se bornera à illustrer les 3 filières qui comportent le plus de SCOP dans ce gisement, à savoir la transformation alimentaire avec 16% des 56 références, qui voisine avec la restauration, moins fournie avec 11% mais employant 43 des 459 personnels de cet ensemble ; et la distribution alimentaire, représentant 36 % des entreprises et 81 des emplois. Les artisanats alimentaires sont bio, traditionnels et spécifiques, avec des dérivés du miel, de la fabrication et commercialisation de bières glaces et sorbets. La restauration est particulièrement diversifiée, avec le végétarien, la cuisine mobile, les tâches de traiteur pour cocktails, les plats à emporter pour les spectacles.

Une mention spéciale est à décerner pour les chèques-déjeuners, qui a cours dans 130 000 points de restauration et a créé 187 emplois. Le commerce de détail en produits alimentaires comprend les Biocoop et leurs 5000 offres, ainsi que de l'épicerie fine, des ventes sur les marchés, du courtage en vins, alcools et moûts, de la gastronomie issue de Java et de Sumatra. De plus, dans le domaine d'un tourisme fluvial qui appelle à se voir relancé, pour étoffer ainsi un agro-tourisme, on mentionnera la descente en barques des gorges du Tarn, ce qui rappelle les « gabares », relancée en Dordogne.

❖ 23 SCIC sont présentes dans le champ des petites filières relevant d'une pluriactivité agricole, ayant embauché 36 salariés. Alors que 5 des 23 SCIC concernent les espaces verts et l'aménagement paysager, mais ne signalent pas de salariés dans leurs rangs, un maraîchage d'insertion témoigne de dynamisme, étant passé d'un à 16 salariés en quelques années. Les SCIC de distribution alimentaire sont nombreuses, avec 8 représentantes, mais ne semblent pas embaucher. En valeurs écologique, éducative et humaine, on remarque : une production de tulipes finançant la lutte contre le cancer et la création et gestion d'un jardin à vocation touristique ; un service de découpe pour tout élevage, élément dont nous avons souligné la portée stratégique, le redéploiement qu'une PAC aurait à soutenir ; un « Conservatoire National du Saumon Sauvage » (CNSS) motivant un tourisme environnemental ; et une application du concept de commerce équitable selon un schéma d'achat d'électricité au coût réel de production, avec une participation à l'investissement, favorisant ainsi l'apparition de producteurs de proximité, même non professionnels.

1 355 emplois petites filières de pluriactivité agricole avec les ESAT (Etablissements et services d'aides par le travail)

❖ 30 ESAT s'occupent de petites filières relevant d'une pluriactivité agricole, où ils procurent un emploi à 1 355 travailleurs handicapés.

La moitié des 30 ESAT est spécialisée en « entretien, transformation ou création d'espaces verts », cette proportion correspondant à l'ampleur observée à propos de ce champ d'activités. Pour les 3 qui pratiquent une transformation alimentaire, ils comptent 113 travailleurs et sont centrés sur les fromages, pâtisserie et la chocolaterie, segments eux aussi très fournis en entreprises comme en emplois. Parmi les 10 restaurants, faisant travailler 434 personnes, l'un est inclus dans un centre équestre, un autre ajoute un service de plateaux-repas, et 2 se bornant à un travail de traiteur. Le tourisme est présent, sous forme d'un gîte rural doublé d'un camping, appartenant à un centre de loisirs, lequel contient un atelier de découpe du bois.

Enfin, on trouve un atelier qui correspond au créneau du « bricolage » et des autoproductions, que nous pronostiquons porteur d'investissements à venir, ne serait-ce que par les ressourceries en net essor : les 80 travailleurs handicapés s'y livrent à la restauration de meubles, au rempaillage, à une fabrication de textiles, à la couture, à la broderie.

67 emplois en petites filières de pluriactivité agricole dans les entreprises associatives

❖ Nous avons identifié, avec les associations employeuses, 6 d'entre elles qui avaient recruté 67 employés pour pratiquer des petites filières relevant d'une pluriactivité agricole. Nous indiquons 3 entreprises associatives positionnées dans le champ de la distribution alimentaire. L'une appartient au réseau des épiceries solidaires (A.N.D.E.S., déjà citée, étant son association nationale chargée de leur développement), où elle intervient dans le projet-pilote "*Accessibilité des légumes auprès des populations défavorisées*", rayonnant sur toute la France à partir de la région Nord Pas de Calais ; et atteignant ses objectifs par l'éducation, le commerce équitable et l'actualisation de patrimoines. Une autre couple l'agriculture au tourisme en faisant renaître des traditions festives centrées sur la vigne et le vin languedociens. C'est en quoi ces relatives spécialisations en commercialisations d'un agricole alimentaire sont proches de deux autres exemples d'agro-tourisme : le premier animant le local par des formations et des spectacles diversifiés, le second mettant un millier de bénévoles au service du de festivités commémoratives. Une autre approche de revitalisation locale favorisant les productions locales, est incarné par un CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui gère le site d'une réserve naturelle, par des ateliers formant à l'écocitoyenneté.

❑ ***B-6 : Activités assurant une mission de protection civile sur les espaces à vocation agricole (bassins versants, entretiens forestiers, prévention de glissements de terrain, surveillance et sauvetage maritime, interventions de secourisme lors de catastrophes...)***

Approche économique globale d'un gisement dynamique :

La soumission de l'activité agronomique aux standardisations industrielles et aux marchés uniformisés qui assurent les rentabilisations, rend évident qu'elle soit acculée à une incapacité structurelle de remplir des missions d'entretien des écosystèmes. Se comprend par là-même la décision européenne de dissocier quelques secteurs de l'industrie productrice de matières alimentaires, de la préservation des ressources indispensables à la fertilité des terrains comme à la santé collective. On en déduira aisément que les forces économiques en jeu dans le 1^o pilier ne réservent aucune chance d'aboutir aux maigres efforts à la marge de mesures « agroenvironnementales », externalisées de la structuration agricole...

Par conséquent, réinscrire l'agriculture dans ses contextes géographiques, professionnels et humains l'associe intimement aux gestions sécurisées et sanitaires des espaces de vie et de travail. En résulte une protection civile à envisager dans toute son ampleur : dotée de capacités d'intervention sur l'éco conditionnalité prévue dans le 1^o pilier, au plan des solutions aux nocivités constatées dans les traitements de sols, de plantes et d'animaux comme au plan des occupations de territoires dans leurs répartitions en filières et en habitats.

De plus, elle concourt aux valorisations des marchés paysans de proximité, en adossant les re dynamisations du marchand local et aux échelles infra mondialisée aux impératifs de qualité environnementale et sociale dans les cultures, les élevages, les transformations alimentaires, les utilisations de végétaux et d'animaux en textile et en construction...

En d'autres termes, la multifonctionnalité qui fait pleinement sens ne consiste surtout pas en palliatif économiquement misérable aux désorganisations qui résultent d'incoordinations intra et intersectorielles. Elle correspond exactement à ce que désigne l'agriculture paysanne. Il resterait toutefois à prolonger cette qualification initiale, et, d'abord, au moyen de discussions avec des représentants d'options qui se réclament de cette perspective paysanne : les agriculteurs bio, les tenants de l'agriculture durable, les producteurs concernés par les appellations, les certifications... Nous aurons ainsi l'occasion de reprendre l'élucidation d'un « paysan » par deux sujets suscitant des flottements dans les conceptions : la place qu'il convient de laisser à un agricole non alimentaire et autre que le créneau disqualifié des agro carburants ; et l'articulation à structurer entre l'agriculture et ses prolongements en transformations et services. En effet, il nous semble que priver une dimension paysanne de ces deux développements internes à elle, nous laisse dans la seule logique de productivisme, restreint à l'alimentaire, et voué à des tensions frontales stérilisantes avec l'agroindustriel...

Recensement des activités et structures employeuses :

Synthèse d'organisme spécialisé (ONISEP) : Autour de 3 000 emplois annuels iraient à des spécialités intéressant la protection civile, sans compter la dimension de secourisme, avec les sapeurs pompiers toujours plus nécessaires.

800 bûcherons et ouvriers forestiers sont appelés à intégrer l'ONF et des domaines de particuliers ; leurs tâches interfèrent avec celles des 1 000 ingénieurs en environnement qui œuvrent dans des bureaux d'études et conseillant des collectivités ou des compagnies des eaux en sécurisation des installations.

Serait aussi à éclaircir la part des 1 000 embauches en distribution d'eau qui satisfait aux besoins en analyses de réseau, en surveillance de nappes impliquant la géologie, ayant à développer les prévisions de risques en inondations et en glissements de terrain, attributions d'autant plus à investir que les évolutions climatiques modifient profondément la cohérence des reliefs.

**56 emplois en missions de protection civile liées à l'agriculture avec les « Talents » créateurs des Boutiques de gestion*

❖ 21 lauréats « Talents » des Boutiques de gestion ont créé leur entreprise dans le champ de missions de protection civile liées à l'agriculture, créant ainsi 56 emplois.

Les nombre modeste de 21 entreprises illustre que la prévention a été bannie des mœurs modernes par une prétention infondée à maîtriser les environnements par nos technologies. En revenir à une lucidité rend ce gisement prometteur, ce qu'indiquent déjà les offres d'emplois que nous avons recensées. Le lien avec l'agriculture se rapproche de la logique du second pilier, mais en approfondissant le concept de « paysages », par une prise en compte des habitats, de l'occupation et aménagement durables des territoires, par adaptation réciproque entre le travail agricole, les reliefs et les espèces vivantes, au lieu de couper les activités et milieux humains de réserves pour faune et flore sauvages –une telle séparation encourageant d'ailleurs la poursuite des modes intensifs de production, puisqu'ils continuent à être dissociés des écosystèmes.

La richesse de ce gisement se manifeste par la pluralité de techniques investies, où un débroussaillage traditionnel et le traitement de sites peu accessibles voisinent avec des outils automatisés de surveillance, telle une « balise sous-marine intelligente » protégeant l'environnement. Le suivi de réseaux souterrains, la gestion et l'ingénierie du risque et l'expertise en accidentologie rappellent que des disciplines scientifiques fondamentales comme la géologie, la physique des catastrophes, sont indispensables à l'efficacité de gestion des milieux. Enfin, les interventions en aval, comme la dépollution de sites, le nettoyage des forêts sinistrées, la conception et vente d'un dispositif de sauvetage en mer, montrent l'unité indissociable que les formations professionnelles ont à renforcer, entre les savoir-faire en sylviculture et en navigation marine ou en contrôle des substances agricoles et industrielles utilisées, et l'attention aux vivants et habitants de milieux.

316 emplois en missions de protection civile liées à l'agriculture avec les coopératives SCOP et SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif)

❖ 16 coopératives interviennent dans des missions de protection civile liées à l'agriculture, y employant 290 salariés.

Ces 13 coopératives se répartissent entre une petite proportion qui se charge de protection de la santé, de conseils et formations en développement durable faisant prendre en compte la géologie dans l'occupation des territoires, et, plus précisément, de l'hydraulique, pour préserver la ressource, y compris en actualisant la tradition des sourciers, et préserver d'inondations. Cette dernière spécialisation entre directement dans les compétences de la PAC, ayant à réguler les impacts agricoles sur les « biens publics », car on sait la place contestée des constructions de retenues pour irriguer des cultures, et les difficultés soulevées par des barrages-énergie contrariant des reproductions de saumons. De même, les 2 derniers segments professionnels, les plus fournis en entreprises, impactent l'agriculture.

D'abord, une agronomie approfondie y articule l'étude des sols aux assainissements et aux aménagements paysagers, situant donc les exploitations parmi les bassins de vie et les écosystèmes. Ensuite, des coopératives employant en moyenne 40 salariés, intéressent au premier chef les installations d'agriculteurs, avec le travail topographique et d'expertise foncière qui aurait à mieux guider les distributions d'espaces entre habitat et exploitations. On remarque enfin que ces SCOP sont implantées essentiellement en zone méditerranéenne, en Bretagne et en Ile de France : les chantiers sensibles, par les dangers, des densités de nuisance, une saturation d'occupations, vont encore accroître les opportunités de créations dans ces régions ; mais cela signifie aussi de planifier des encouragements à doter toutes les régions en entreprises complétant l'action des pouvoirs publics.

❖ 2 SCIC sont présentes dans le champ des sports de plein air, ayant embauché 26 salariés.

L'une des SCIC, offrant 24 emplois, analyse les matériaux dans leurs propriétés physico-chimiques, anticipant sur leur diffusion dans les environnements et leur dangerosité éventuelle pour ces derniers ; l'autre s'occupe des harmonisations entre agriculture et zones humides, continuant le Programme européen « Life Tourbières » en Midi Pyrénées.

15 emplois en missions de protection civile liées à l'agriculture dans les entreprises associatives

❖ Nous avons identifié une seule association employeuse, ne recevant pas de subventions, ayant recruté 15 employés qui appuient 40 bénévoles secouristes lors d'accidents survenant dans les lieux publics. Le champ d'action s'est étendu aux incendies et feux de forêts, au sauvetage aquatique, ainsi qu'aux risques chimiques de toutes origines, trois sujets interférant avec le travail agricole.

En conclusion à ces 6 gisements, les relevés chiffrés avec un maximum d'attention à la diversité des situations d'employeurs introduisent à une estimation des potentiels, multipliant les quantités projetables

Que l'on ne s'y trompe pas : une lecture distraite de cette présentation de nos 6 gisements pourrait laisser supposer que nous digressons, nous perdant parmi des petits commerces et des artisanats banals, en s'interrogeant sur les raisons qui nous font autant nous attarder à détailler des acteurs, comme à comptabiliser leurs emplois. Cet échantillonnage, qui ne représente qu'une fraction très mince des fichiers encore en cours de traitement systématique, a sélectionné une sorte de « génération » de petites et moyennes entreprises, de tous statuts, qui offrent la particularité de mener des travaux recoupant, plus ou moins étroitement, des animations qui amènent des clientèles et publics aux producteurs agricoles eux-mêmes diversifiés et ayant intégré des fabrications et des ventes à leurs cultures et élevages. Nous avons tenu à rendre tangible les ramifications de la pluriactivité vers des « micro »-filières dont un bon nombre n'est pas si modeste que cela. Nous avons d'ailleurs découvert à ce propos, à notre grande surprise, que les marchés mondiaux en « grandes cultures » étaient très loin d'atteindre les montants, en chiffres d'affaires, de filières de la transformation, en jardinerie, en textiles ou maroquinerie, entre autres ; ce qui conforte l'idée basique de notre propos introductif, qu'une économie de services, négligeant son secteur industriel, s'oriente vers une paupérisation...

Les filières de nos 6 gisements forment le corps de notre prospection sur les emplois découlant d'une rénovation d'une politique agricole, présentent des potentiels qui les positionnent en « transitions de seconde génération », que nous estimons aptes à initier une économie écologique, autrement dit, de constituer une application du Grenelle à traduire, avec la PAC, au niveau européen. Une politique qui double l'accompagnement classique de l'agriculture intensive exportatrice, est susceptible d'engendrer un réservoir de richesses, harmonisant les territoires, et devenant de plus en plus attractive pour des exploitants mis en difficulté dans le contexte des compétitions. Autrement dit, cette option à investir représente un moyen pour faire advenir développement et agriculture durables, réglant ainsi les divergences sur la conditionnalité et la bio, défis que des contraintes inopérantes et des incitations trop isolées ne sauraient faire avancer, à notre sens.

ANNEXE 7 : Récapitulatif des créations émergentes détectées en 6 gisements, porteuses d'extensions en les coordonnant à la PAC

❖ **Gisement 1** : Ont été comptabilisés 157 850 emplois salariés, auxquels ajouter au moins 20 031 emplois assurant la direction pour ce nombre d'entreprises observées. Une approche supplémentaire répertorie 37 000 salariés intervenant dans « l'élevage de chevaux et d'autres équidés », ce qui porte les emplois dénombrés à 214 881 pour ce gisement. Nous projetons un potentiel de 30 710 emplois pouvant émerger dans un avenir immédiat, si des dispositifs d'accompagnement sont décidés pour la filière.

❖ **Gisement 2** : Ont été comptabilisés 117 875 emplois salariés, auxquels ajouter au moins 11 946 emplois assurant la direction pour le nombre d'entreprises observées, ce qui porte les emplois dénombrés à 129 821 pour ce gisement. Nous projetons un potentiel de 21 152 emplois pouvant émerger dans un avenir immédiat, si des dispositifs d'accompagnement sont décidés pour la filière.

❖ **Gisement 3** : Ont été comptabilisés 5 314 emplois salariés, auxquels ajouter au moins 13 433 emplois assurant la direction pour le nombre d'entreprises observées. Une approche supplémentaire répertorie 650 salariés intervenant dans « Elevage d'autres animaux » (chiens, oiseaux, escargots, lombrics, abeilles, autres équidés) , ce qui porte les emplois dénombrés à 19 397 pour ce gisement. Nous projetons un potentiel de 10 000 emplois pouvant émerger dans un avenir immédiat, si des dispositifs d'accompagnement sont décidés pour la filière.

❖ **Gisement 4** : Ont été comptabilisés 74 088 emplois salariés, auxquels ajouter au moins 5 770 emplois assurant la direction pour ce nombre d'entreprises observées. Une approche supplémentaire répertorie 31 992 salariés intervenant en « Fabrication d'huiles essentielles », « Fabrication de papier et de carton », « Fabrication d'objets divers en bois – Fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie », ce qui porte les emplois dénombrés à 111 850 pour ce gisement. Nous projetons un potentiel de 15 320 emplois pouvant émerger dans un avenir immédiat, si des dispositifs d'accompagnement sont décidés pour la filière ; tous ces métiers, de l'homéopathie aux isolants en passant par le cartonnage, étant prometteurs dans leurs dynamiques, et incarnant les espoirs qui ont été placés dans le Grenelle, mais, du fait des dispersions et des formations, leur implantation dans le paysage des fabrications et des services est lente à démarrer, ce qui nous met bien en retrait des 600 000 espérances de créations affichées pour le Grenelle, pronostic accessible seulement à la suite de cette première phase de « transitions ».

❖ **Gisement 5** : Ont été comptabilisés 138 644 emplois salariés, auxquels ajouter au moins 44 029 emplois assurant la direction pour ce nombre d'entreprises observées. Une approche supplémentaire répertorie 196 600 salariés intervenant dans « Culture de fruits tropicaux et subtropicaux » (incluant les 3 631 exploitations s'y livrant dans les DOM, 13 seulement étant déclarées en métropole), « Fabrication de fromage », « Restauration collective sous contrat », « Fabrication d'autres produits alimentaires » (« non comptabilisés ailleurs » (n-c-a) : Pâtes, hallal, boissons sodas, terroir, thés et tisanes, miel, cailles, gibier, et sandwiches), ce qui porte les emplois dénombrés à 379 273 pour ce gisement. Nous projetons un potentiel de 112 498 emplois pouvant émerger dans un avenir immédiat, si des dispositifs d'accompagnement sont décidés pour la filière.

❖ **Gisement 6** : Ont été comptabilisés 387 emplois salariés, auxquels ajouter au moins 21 emplois assurant la direction pour ce nombre d'entreprises observées, ce qui porte à 408 les emplois dénombrés à pour ce gisement.

Nous projetons un potentiel minimal de 5 800 emplois pouvant émerger dans un avenir immédiat, si des dispositifs d'accompagnement sont décidés pour la filière. D'une part, le volet d'assistance aux biens et aux personnes, avec sapeurs pompiers et secourisme serait à enquêter, car il détient des possibilités de renforcements probables ; d'autre part, le recours à une autre source de détection, celle d'offres d'emplois, résumée ci-dessous, montre des proportions inversées avec les approches de nos gisements à partir des acteurs innovants.

Total avec les activités autour des équidés : 214 881 / Total avec les activités autour des sports de nature et de plein air : 129 821 / Total avec les activités autour des animaux de compagnie : 19 397 / Total avec les activités autour des utilisations non alimentaires des matières agricoles : 111 850 / Total avec les activités autour des petites filières valorisant des espèces spécifiques et liant l'agriculture à des animations : 379 273 / Total avec les activités autour de missions de protection civile recoupant les activités agricoles : 408

Total des emplois abordés en liaison avec leurs entreprises pour les 6 gisements : 855 630 emplois créés ces dernières années, manifestent des capacités d'innovation qui mettent en synergie une agriculture durable et pluriactive, avec les animations locales. Leur accorder une attention qui y cherche leurs potentialités de relancer des filières de cultures et d'élevages à valeur ajoutée, est une mission à signifier à la PAC, eu égard à l'enjeu que ces ressources laissées en friches représentent en richesses, humaines, patrimoniales. Les gains en redéveloppement de régions, en les coordonnant à l'échelle du marché intérieur européen, et en les ouvrant à des coopérations renforcées avec les PED, constituent une avancée, indirecte mais probablement efficace, vers un modèle alternatif qui, diffusé à l'international, est capable d'apporter à l'UE les mesures de régulation qui conditionnent le maintien de ses exportations.

Potentiel de créations projeté pour les 3 à 5 prochaines années, à condition qu'une PAC encadre ces filières par des mesures d'accompagnement : Potentiel de créations avec les activités autour des équidés : 30 710 - Potentiel de créations avec les activités autour des sports de nature et de plein air : 21 152 - Potentiel de créations avec les activités autour des animaux de compagnie : 10 000 - Potentiel de créations avec les activités autour des utilisations non alimentaires des matières agricoles : 15 320 - Potentiel de créations avec les activités autour des petites filières valorisant des espèces spécifiques et liant l'agriculture à des animations : 5 800

Total du potentiel de créations estimé pour les 6 gisements : 82 982 emplois nouveaux peuvent se greffer à court terme sur l'existant qui a émergé, soit environ 10% des innovations déjà initiées. Compte tenu des dynamiques observées et de leur phasage avec les attentes et comportements qui s'implantent durablement dans les collectivités, ce chiffrage est un plancher. Toutefois, il y a lieu de rester prudent en ce domaine, car la création d'entreprises, surtout novatrices, demeure un acte singulier, non reproductible mécaniquement. Cependant, la méthode appliquée, « ascendante » en ce qu'elle est partie de cas et de réseaux spécifiés, en y cherchant les paramètres qui guident leurs fonctionnements, dévoile aussi que nous avons affaire à des tendances, qui dotent les acteurs d'énergies démultipliées ; il n'y manque qu'une reconnaissance des Etats...

Les outils de prospection ont commandé les déductions prospectives : nous avons tenu à ne pas dissocier les synthèses globales, de compilations une à une, ne préjugant pas de l'utilité de porteurs de projets en fonction de leur taille ni du nombre d'emplois générés. Entre autres, la faiblesse apparente des implications économiques présentes avec les animaux de compagnie et la protection civile, ainsi que leur éloignement supposé d'activités agricoles, poussent à raisonner autrement, familiarise avec une logique de filière qui unifie défense du vivant, gestion des espaces, alimentation animale, sites des habitat et présence animale, etc.

ANNEXE 9 - Détail des prévisions en recrutements annuels pour 29 métiers relevant de l'agriculture et de gisements d'activités coopérant avec elle

VEILLE EN MEDIA SPECIALISE (Source : «Terre d'Infos », chaîne initiée et éditée par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA) qui reprend par un tableau les données du portail de l'ONISEP)

Profession	Embauche	Localisation	Etudes	salaire	Embauche globale
maraîcher	recrute toute l'année sous serres, saisons pour les légumes de plein air.	Ouest : Pays de la Loire et Basse-Normandie. aussi Ile-de-France et Sud.	3 ans après la 3ème	1150 à 1300	5000
auxiliaire vétérinaire	1 000 postes par an en France. Centre national de formation par alternance 350 Institut Bonaparte 200 École de Montaigu, 100	cabinets et cliniques vétérinaires toute la France.	2 ans après la 3ème	1100 à 1300	1000
Moniteur d'équitation	700 emplois par an. après 5 ans, 50 % d'abandons mais aussi créations d'entreprises	centres plus nombreux dans les régions touristiques et autour des grandes villes	1 ans après 18 ans	1100 à 1700	700
porcher	500 emplois par an en France, 400 dans l'Ouest demande en Bretagne	55 % des emplois se trouvent en Bretagne ; 30 % en Pays de la Loire et en Basse-Normandie. Le reste : Poitou-Charentes, Sud-Ouest	4 ans après la 3ème	1200 à 2000	500

		et Alsace.			
toiletteur canin	200 diplômés par centres de formation chaque année. aussi à temps partiel. personnes mobiles	France, villes petites et grandes. en salons de toilettage. Marginal à domicile	2 ans après la 3ème		200
vacher	800 emplois par an. travailler dans plusieurs exploitations par un groupement d'employeurs. Débouchés en remplacement.	Ouest. Ile-et-Vilaine auss Sud-Ouest, Alpes, Vosges, Centre...	4 ans après la 3ème	1100 à 1300	800
boucher	4 000 à 5 000 emplois par an plus les 5 000 emplois des ateliers de découpe de l'agroalimentaire et des abattoirs. Pas de chômage.	artisans bouchers, super-marchés, abattoirs, ateliers de découpe agroalimentaire, commerce de gros.	5 ans après la 3ème	1200 à 1800	5000
Boulangier	3 000 emplois par an en France (artisans, grandes surfaces et boulangeries industrielles)	villes et milieu rural. et l'étranger (Suisse, Belgique, Alle-magne, Australie, Asie, États-Unis et Japon)	3 ans après la 3ème	1200 à 1500	3000
pâtissier	2 500 emplois chaque année (artisanat et industrie, hypermarchés et restaurants)	recrutement en région parisienne, Rhône-Alpes, Alsace... Plus Suisse, Belgique, Allemagne, Japon, Australie, USA, Moyen-Orient Corée et pays asiatiques.	4 ans après la 3ème	1050 à 1375	2500
poissonnier	1 000 'emplois chaque année en France (vente, préparation et transformation)	hypermarchés et super-marchés, poissonneries artisanales, marchés, mareyeurs. commerciaux en entreprises de négoce et d'expédition.	4 ans après la 3ème	1200 à 1800	1000
Charpentier	Plus de 1000 emplois par an en France. recherche des jeunes qualifiés peu nombreux . restauration des monuments historiques.	artisans charpentiers et PME (jusqu'à 30 salariés) surtout l'Est, les Alpes, les Pyrénées, les Landes, le Massif Central.	4 ans après la 3ème	1050 à 1250	1000
vendeurs spécialisés et de chefs de rayon en jardinerie	5 000 à 7 000 emplois de vendeurs spécialisés et de chefs de rayon chaque année dans les jardineries.	nombreux magasins et jardineries dans villes moyennes et grandes villes. Le marché se développe.	4 ans après la 3ème	1100 à 2300	5000
ingénieur éolien	5 000 emplois créés en 2009 dans ce secteur (ingénieurs, surtout techniciens)	compagnies privées sur l'ensemble du territoire. aussi à l'étranger.	5 ans après le bac	1500 à 3000	5000
ingénieur environnement	1 000 emplois ingénieurs et cadres industriels par an en France 600 formations en enseignement supérieur.	Bureaux d'études et conseils, entreprises industrielles (responsable sécurité, environnement, qualité), compagnies des eaux, collectivités territoriales...	5 ans après le bac	1600 à 2400	1000
les métiers de l'eau	1 000 emplois par an. Surtout titulaires de mention complémentaire des deux BTS et des licences pros.	entreprises privées de distribution d'eau et bureaux d'études. Le quart restant en syndicats de distribution d'eau municipaux	2 ans après le bac	1200 à 1700	1000
paysagiste	5 000 emplois chaque année. Les paysagistes peinent à recruter, puis à garder plus de cinq ans, des titulaires du Bepa et du bac pro	surtout petites entreprises du paysage. Aussi jardins des mairies (fonctionnaire territorial) et bureaux d'architecte...	4 ans après la 3ème	1200 à 1500	5000
pépiniériste	2 000 emplois chaque année. les deux tiers des emplois pour titulaires d'un BEP et d'un	surtout en Anjou et Loire-Atlantique (pépinières	2 ans après le bac	1100 à 1500	2000

	bac pro aussi vendeurs en jardinerie	ornementales et fruitières) Bretagne pour plantes de bruyère.			
technicien déchets	1 000 emplois par an en France, en fonction publique territoriale et entreprises privées, pour collecte, traitement et recyclage des déchets.	fonction publique territoriale (mairies, communautés de communes) et entreprises comme Onyx, Sèche environnement, Coved, Sita...	3 ans après le bac	1100 à 1600	1000
technicien forestier	800 emplois par an en France. surtout bûcherons et ouvriers forestiers. Très peu techniciens.	Est, Centre, Landes, travaux forestiers, centres de propriété forestière, directions de l'agriculture, ONF, propriétaires forestiers.	4 ans après la 3ème	1200 à 1600	800
technicien territorial	2 000 postes par an, en France, techniciens supérieurs, dont 120 en Bretagne. D'ici à 2012, 35 % départs en retraite.	informatique (30 %), voirie et métiers de l'eau (18 %), bâtiments (16 %), espaces verts (10 %).	2 ans après le bac	1300 à 2000	2000
Cuisinier	20 000 emplois par an dont moitié en collectivités (places très recherchées) Repas personnes âgées se développent. On manque de cuisiniers.	région parisienne et Ouest. l'étranger (anglais indispensable)	4 ans après la 3ème	1050 à 1500	20000
responsable de restauration	2 500 postes de maîtres d'hôtels chaque année en France et 23 000 serveurs (1 200 en Bre-tagne, 1 200 dans les Pays de la Loire et 500 en Basse-Normandie).	région parisienne, Rhône- Alpes, Côte d'Azur, Bretagne et Pays de la Loire. Et l'étranger (Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie...).	4 ans après la 3ème	1050 à 1800	2500
sommelier et caviste	500 postes par an. Tous jeunes formés trouvent du travail. aussi chez les cavistes et en grande distribution.	Paris, en Rhône-Alpes, Provence-Côte-d'Azur, Bretagne et Pays de la Loire. Un quart à l'étranger	1 an après le bac	1300 à 1900	500
Chimie (cf engrais) et cosmétique	4 000 emplois chaque année en France (industries chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques, pétrolières, encres et vernis, laiteries).	industries chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques, agroalimentaires, fabricants d'engrais et peintures, raffinage du pétrole...	4 ans après la 3ème	1250 à 1800	4000
mécanicien en matériels de parcs et jardins	1 500 emplois chaque année en France. difficultés à trouver des jeunes qualifiés. Débouchés assurés si on est mobile	entreprises spécialisées, sociétés de location de matériels, jardinerie, paysagistes, grandes surfaces de bricolage, mairies, errains de golf...	4 ans après la 3ème	1050 à 1400	1500
Animateur loisir tourisme	5 000 emplois d'animateurs pros chaque été. nombreux travaillent de 6 à 8 mois mobiles selon les saisons.	campings, villages et clubs de vacances, hôtels clubs, parcs de loisirs, paquebots, stations touristiques, en France et à l'étranger.	1 an après le bac	1100 à 1400	5000
Éducateur sportif	3 000 à 3 500 emplois chaque année en France. Certains saisonniers. Offres croissantes en activités physiques pour tous.	associations, centres de vacances, de loisirs, municipalités (concours), maisons des jeunes, clubs sportifs... plusieurs employeurs possibles	2 ans après 18 ans	1050 à 1300	3500
guide interprète	500 emplois chaque été en France. On reste pendant environ dix ans avant reconversion	Un tiers à Paris. aussi Côte d'Azur et Ouest (agences spécialisées, Offices de tourisme, tours opérateurs)	3 ans après le bac	1100 à 1650	500
fleuriste	1000 à 1 300 emplois chaque année en France	fleuristes, grossistes,	4 ans après	1100 à	1000

	(fleuristes, grandes surfaces et jardineries)	hyper-marchés et ardineries.	la 3ème	1300	
--	---	------------------------------	---------	------	--

ANNEXE 15 - Tableau présentant 24 associations d'intérêt général intéressant les enjeux de la PAC, à solliciter pour relayer des innovations a reconnaître et aider

24 exemples, sur un ensemble de 373 associations déclarées d'intérêt général, de structures à contacter pour leur proposer de servir de relais aux expériences novatrices porteuses d'emplois avec un projet de « seconde PAC » à préparer.

Association	Thème	Activités	Association	Thème	Activités
Association française des mountain wilderness	Régions et cohésion	Sauvegarder la moyenne et haute montagne sous tous ses aspects.	Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches	Protection civile	Encourager et aider toutes les recherches entreprises par des organismes publics ou privés, en favoriser la coordination, et proposer les études à entreprendre.
Centre international de coopération pour le développement agricole (vétérinaires sans frontières)	Co-développer	Apporter une aide aux populations défavorisées, contribuant par ses compétences à la lutte contre la faim dans le monde en participant aux actions de recherche, de formation, de vulgarisation dans les domaines de l'élevage et de la santé animale.	Comité central agricole de la Sologne	Dynamique locale	L'étude des moyens les plus utiles pour faciliter l'amélioration et le développement de la Sologne dont le périmètre s'étend dans les départements du Loir-et-cher, du Loiret et du Cher.
Mouvement français pour la qualité	Certifications	Etudier, promouvoir, développer par tous les moyens appropriés l'application des méthodes de gestion et d'assurance de la qualité au bénéfice de l'économie française et du bien être des personnes.	Fédération réseau entreprendre	Accompagnement en réseau	Promouvoir et faciliter le fonctionnement des associations constitutives de "Réseau Entreprendre".
Orphelinat agricole de GIEL	Economie sociale (voir ESAT)	Protection, hospitalisation, éducation et instruction des orphelins afin de les diriger vers le domaine agricole.	Association des inventeurs et fabricants français	Accompagnement de créateurs	Assurer la protection et la défense des droits de propriété des sociétaires, la garantie de leurs inventions, dessins ou modèles de fabrique.
Association pour l'accueil et la formation des travailleurs étrangers	Economie solidaire	Fournir aux travailleurs étrangers qui le désirent une formation scolaire et professionnelle qui leur permettra une promotion sociale pendant leur séjour en France.	Société nationale de protection de la nature et d'acclimatation en France	Innovation	L'acclimatation et la domestication des espèces d'animaux et des plantes utiles ou d'ornement ; perfectionnement et multiplication des races nouvelles introduites ou domestiquées ; protection de la nature.
Société d'horticulture et de petite culture de Soissons	Petites filières	Perfectionnement des diverses branches de l'horticulture et de la petite culture également de toutes les industries qui s'y rattachent.	Société des amis des arbres et du reboisement des Alpes-Maritimes	Développement durable	Favoriser et protéger les plantations d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers.
Association des jardins ouvriers de la ville de Troyes	Petites filières	Choisir parmi les ouvriers ceux qui paraissent les plus intéressants et leur procurer un terrain, qu'ils devront cultiver et entretenir principalement en jardin potager.	Association carrefours pour l'emploi	Insertion pour transitions	Ouverte aux responsables de ressources humaines, l'association a pour but de resserrer les liens, par tous les moyens, entre les entreprises et les institutions afin de favoriser le recrutement, la reconversion et le reclassement de personnes..
Société centrale d'aviculture de France	Grandes filières	Etude, perfectionnement et défense des intérêts de toutes les branches de l'aviculture.	Association l'essor	Formation pour publics en difficulté	Reclassement social par l'éducation, les méthodes pédagogiques, la formation et l'orientation professionnelle de l'enfance et de la jeunesse abandonnée ou privée d'un milieu éducatif.
Institut de la mer	Education populaire au milieu à marin	Sensibiliser les Français au rôle de la mer dans tous les domaines, notamment scientifique, technique, culturel, économique et commercial.	Association connaissance de notre Europe	UE (Marché intérieur)	Une action gratuite, bénévole, tolérante et précurseuse pour favoriser et populariser par tous les moyens la découverte des pays européens.

Comite national des sentiers de grande randonnée (cnsgr) - fédération française de la randonnée pédestre (FFRP)	Sports et paysages	Susciter, soutenir, coordonner l'action des associations, groupes ou personnes s'occupant de la création et de l'entretien des sentiers de grande randonnée, des circuits auto-pédestres, des sentiers touristiques et de leurs équipements complémentaires.	Association SURVIVAL International	Pays du Sud (PED)	SURVIVAL INTERNATIONAL a pour but d'aider les peuples indigène minoritaires dans le monde à exercer leur droit à la survie et à l'autodétermination conformément aux dispositions de l'article 1er du Pacte Relatif aux Droits civils et Politiques de l'ONU.
Association de développement d'animation et de gestion d'établissements spécialisés (ADAGES)	Handicap	Gérer et de créer des établissements, services sociaux et médico-sociaux.	[AGIR] Association générale des intervenants retraités-actions de bénévoles pour la coopération & le développement	Pays du Sud (PED)	Favoriser, susciter et développer tant en France qu'à l'étranger et plus particulièrement dans les pays en développement, toutes actions d'intérêt général de progrès.
Association S.O.S. grand bleu	Bio-diversité et animaux de compagnie	Promotion, mise en œuvre et encouragement de toutes actions visant à protéger le biotope marin et plus particulièrement les espèces menacées par le développement des activités humaines ayant des incidences sur la flore ou la faune de la Méditerranée.	Œuvre des apprentis	DOM inclusion	Soutenir, coordonner, promouvoir, créer et diriger diverses organisations sur tout le territoire français métropolitain et d'outre-mer, en vue de la formation professionnelle des jeunes gens et jeunes filles.

ANNEXE 16 - Tableau de synthèse sur un corpus de 68 programmes d'actions décidées par les Agendas 21 et réalisant les chantiers à préconiser pour les encadrer par une « seconde PAC »

Mise en tableau d'initiatives appartenant aux chapitres 22 et 25 des fiches de synthèses d'Agendas 21, publiées fin décembre 2007

(Le repérage des actions entreprises par les Agendas 21 résulte d'une sélection de 68 fiches, sur environ 500 publications, concernant villes, agglomérations, communautés de communes, pays, départements et régions engagés dans cette démarche)

Enoncé d'initiative porteuse de développement agricole durable	Chapitre où figure l'initiative dans les fiches d'Agendas 21 / Libellé de l'action	Territoires engagés dans l'initiative
1 – A : Participation à une transformation et distribution de service pour une filière agricole non alimentaire	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : soutien filière bois énergie - <i>Projet de chaudière au bois pour chauffage urbain - Développement de la filière bois-énergie</i> / AUTRES : <i>Mise en place d'une filière bois sur le département (estimation des besoins entre 1600 et 1800 tonnes de bois par an) - Développement de l'usage de bois certifiés, pôle bois - Valorisation des déchets et produits végétaux dans le cadre d'une filière bois locale avec la création d'une unité de production de bois de chauffage - Réflexion sur une filière bois-énergie à partir du bois d'élagage des parcs départementaux et des bois de rebus des entreprises - Filière bois-énergie par une action d'animation de la filière et de financement des chaufferies bois</i>	<u>Villes et Communauté d'Agglomération</u> : Auxerre, Bourges, Chalons sur Saône, Le Séquestre, Val d'Orge - <u>Syndicat d'Aménagement</u> du Trièves - <u>Départements</u> : Aisne, Charente, Val-de-Marne, Vaucluse
1 – B : Participation à une transformation et distribution de services pour une filière agricole alimentaire	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : <i>Création d'une fête des Vignes, immense village vigneron ; Guide des Vins qui permet de découvrir les vigneron de son territoire ; Opération sets de table (40 000 sets distribués aux restaurateurs) ; Salon "Aux origines du goût"</i>	<u>Communauté d'Agglomération</u> de Montpellier
2 : Consacrer la procédure des marchés publics à des « achats verts responsables » de produits agricoles, à leurs dérivés et aux services qui les utilisent	DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : <i>Achats publics pour développement durable : papier recyclé - Culture et Guide de l'achat éco responsable : fournitures de bureau, produits alimentaires - Commande publique durable et solidaire - Critères environnementaux dans fournitures scolaires - Achats publics éthiques et respectueux de l'environnement : bois labellisés, produits détergents sains - Adhésion à Grand Ouest "développement durable et commande publique" / CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES</i> : <i>Plate forme d'approvisionnement des cantines - Restauration collective avec produits de qualité - Achats Bio et durables, gestion contrôlée des forêts dans le papier recyclé - Achat responsable pour le bois</i> / GARANTIR DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ : <i>Qualité HQE dans équipements et le patrimoine communal - Charte des agents éco-responsables (plus de 1 000 agents) /</i>	<u>Villes et Communauté de Communes</u> : Angers Loire Métropole, Arras, Boulogne Billancourt, Auxerre, Bourges, Chalons sur Saône, La Roche-sur-Yon, Lille, Marcq en Baroeul, Mérygnac, Romans, Roubaix, St-Quentin-en-Yvelines, Montreuil-en-Bresse – <u>Départements</u> : Ariège, Essonne, Hauts

	ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : <i>Dynamique "Bretagne sans OGM" (renforcer la part de bio/durable dans la restauration des lycéens) / METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE INTERNE, BASÉE SUR UNE ORGANISATION, UN MANAGEMENT ADAPTÉ ET DU PERSONNEL MOBILISÉ :</i> <i>Management environnemental (7 services techniques : 200 agents)</i>	de Seine, Meurthe et Moselle, Val-de-Marne - <u>Régions :</u> Bretagne, Centre
3 : Commercialisation solidaire : valorisation et utilisation du commerce équitable lié à l'agriculture	DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : <i>Forum social de Haute-Savoie et "Anemasse carrefour du commerce équitable" / Autres : Achat de café et de jus de fruits issus du commerce équitable, produits d'entretien respectueux de l'environnement</i>	<u>Villes :</u> Annemasse, Séquestre
4 : Recours et appui à filières courtes en productions agricoles (AMAP et autres formules pour produits de terroirs)	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : <i>Filières courtes - Identifier, et développer les produits locaux - Aides financières pour promotion des produits du terroir - Réunions avec agriculteurs (alimentation des cantines) - Partenariat avec agriculteurs pour chemins de randonnée et activités annexes / CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES :</i> <i>Politique agricole valorisant les pratiques environnementales - Local communal à une AMAP - Sensibiliser sur gestion durable des forêts et agriculture durable - Création d'une AMAP</i>	<u>Villes :</u> Auxerre, Gaillard, Loos-en-Gohelle, Grasse, Viry Châtillon - <u>Départements :</u> Ariège, Dordogne, Essonne, Val-de-Marne - <u>Régions :</u> La Réunion - Pôle Azur Provence
5 – A : Développer les sports de plein air et autres opérations de tourisme vert valorisant les filières agricoles et horticoles	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : <i>Chemins (différents usages) et accès aux fermes accueillant des visites - Double fonction remplie par la Forêt de Seillon ("loisirs" et "nature") - Partenariat avec ONF pour gestion des bords d'Arve / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE :</i> <i>Lutter contre l'exode rural par développement du tourisme (animations, formations, aides aux agriculteurs)</i>	<u>Villes :</u> Bouguenais, Bourg-en-Bresse, Gaillard - <u>Région de La Réunion</u>
5 – B : Développer les sports de plein air et autres opérations de tourisme vert pour l'entretien de paysages	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : <i>Valeur ajoutée du territoire par agriculture locale et ressources forestières : fleurissement des jachères, espaces forestiers et ruraux pour usages de loisirs et de détente, création et entretien de chemins de randonnées, Topoguide « Arras et ses environs... à pied » - Sentier pédagogique dans les bois avec aménagement de parcours santé (PLU : Protection de la zone agricole)</i>	<u>Communauté Urbaine et Villes :</u> Arras, Dardilly, Gaillard Marcq en Baroeul - <u>Pays des 7 Vallées</u>
6 : Activités d'éducation populaire sensibilisant à l'environnement et formant à une conditionnalité améliorée pour agriculture et industries	METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE INTERNE, BASÉE SUR UNE ORGANISATION, UN MANAGEMENT ADAPTÉ ET DU PERSONNEL MOBILISÉ : <i>Informier sur le développement durable (conférences) - Sensibilisation et formation du personnel sur recyclage du matériel - Pratiques éco-responsables à l'interne et à l'externe - / Sensibilisation à écocitoyenneté / DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :</i> <i>Démocratie de proximité (11 conseils de quartier), clauses socio-environnementales des marchés / ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE :</i> <i>Accroître la traçabilité dans les étapes de production</i>	<u>Communauté d'agglomération et Villes :</u> Auxerre, Bouguenais, St-Quentin-en-Yvelines - <u>Département du Nord - Région Bretagne</u>
7 A : Interventions en faveur de secteurs agricoles qui font l'objet de polémiques : les agro carburants	ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : <i>Filière biocarburants / AUTRES : Autonomie énergétique des exploitations (biocarburants) - Plaquettes et granulés / CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES :</i> <i>Réduction des friches agricoles / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE :</i> <i>Expérimentation à l'Huile Végétale Pure (HVP) a redynamisé un secteur agricole en difficulté, a promu sa multifonctionnalité</i>	<u>Villes :</u> Auxerre, Villeneuve-sur-Lot - <u>Départements :</u> Charente, Saône et Loire, Vaucluse
7 B : Interventions en faveur de modes de productions exemplaires (Mesures Agro-environnementales, Agriculture durable)	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : <i>Programme de lutte contre les pollutions (espaces ouverts en zone de montagne préservant la biodiversité) ; Bourse Foncière Forestière restructurer le foncier dans les forêts privées / ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE :</i> <i>Mobiliser autour du Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole II ; augmentation des aides à l'agriculture durable et bio (certification AB) - Privilégier techniques agricoles économes en eau / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE :</i> <i>Soutien de la filière bio dans les CUMA</i>	<u>Départements :</u> Bas-Rhin, Charente, Dordogne - <u>Région Bretagne</u>
8 : Contribuer à concevoir et instaurer une agriculture multifonctionnelle par une charte paysagère et/ou environnementale	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : <i>Participation d'agriculteurs aux réunions sur la Charte paysagère - Charte environnementale (problématique agricole dans des communes à dominante urbaine, avec sportifs, promeneurs) - Charte de massif en collaboration avec l'Office National des Forêts (mai 2005) - Charte forestière du Trièves, développement de la filière bois / CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES :</i> <i>Convention d'objectifs avec l'ONF pour une gestion durable des forêts - Mise en œuvre du Plan paysage de la Vallée de l'Orge</i>	<u>Villes :</u> Val d'Arrats, Val d'Orge, Bourg-en-Bresse - <u>Départements :</u> Essonne, Hauts de Seine - <u>Syndicat d'Aménagement du Trièves</u>
9 : Interventions sur le foncier pour accompagner les projets et installations en agriculture	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : <i>Protection d'espaces pour parcelles agricoles saines cultivables - Équilibre espaces ruraux et urbains (PLU) avec aménagement foncier - Défrichage de parcelles à remettre à la culture - Colloque sur le devenir des agricultures périurbaines - Charte de partenariat pour installation des</i>	<u>Villes :</u> Bessancourt, Bouguenais, Dardilly - <u>Départements :</u> Dordogne, Essonne,

	<i>jeunes en agriculture, dynamiser le tissu rural, maintenir actifs sur exploitations, qualité des produits</i> / CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : Initiatives agricoles (défrichement de terres) – Installer des jeunes agriculteurs (contrats d'agriculture durable)	Meurthe et Moselle
10 : Assurer culture et formation citoyennes aux pratiques durables par promotion de l'agriculture bio et autres pratiques durables	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : Promouvoir l'agriculture bio / METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE INTERNE, BASÉE SUR UNE ORGANISATION, UN MANAGEMENT ADAPTÉ ET DU PERSONNEL MOBILISÉ : Guide de bonnes pratiques du développement durable, animations par "petits déjeuners" à thèmes (tabac, commerce équitable, circulation en vélo, gestion durable des parcs, HQE...)	<u>Ville de Bessancourt - Syndicat d'Aménagement</u> du Trièves - <u>Département</u> du Val-de-Marne
11 : Préservation et amélioration de la biodiversité par l'aménagement d'espaces verts et de coulées vertes	METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE INTERNE, BASÉE SUR UNE ORGANISATION, UN MANAGEMENT ADAPTÉ ET DU PERSONNEL MOBILISÉ : Plan de verdissement (plan éco-responsable) - Formation des agents à la gestion différenciée des espaces verts - Sensibiliser le personnel des Parcs et jardins - (4000 personnes) / ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : Choix des végétaux des espaces publics / DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Entretien des parcs et jardins avec création d'un atelier d'urbanisme / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE : Etude sur une coulée verte	<u>Villes et Communautés d'agglomération</u> : Auxerre, Bouguenais, Grasse, Issy-les-Moulineaux, Mérignac, Montreuil-Juigné, Paris - <u>Pôle</u> Azur Provence
12 : Opérations concertées de programmation au service d'une agriculture rurale	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : Maintien d'une agriculture périurbaine dynamique (réseau Villes Fertiles, fermes) - Soutien au projet d'agriculture périurbaine de l'association des villes maraîchères du Hurepoix – Triangle Vert (depuis 2004) - / Groupe de travail avec les agriculteurs de la plaine pour le développement d'une agriculture périurbaine durable (contrat de nappe) / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE : pôle de compétitivité régional - Charte agricole de territoires périurbains	<u>Villes et Communautés d'agglomération</u> : Bouguenais, Compiègne, Grasse, Romans - <u>Départements</u> : Essonne, Val-de-Marne - <u>Pôle</u> Azur Provence - <u>Plateau</u> Picard Clermontois
13 : Participer aux évaluations sur la rentabilité agricole par des bilans en émissions de CO2 liés aux espaces agricoles	ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : Calcul d'un bilan carbone	<u>Ville de Boulogne</u> Billancourt
14 – A : Améliorer la conditionnalité de l'agriculture en réduisant l'usage de pesticides	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE : Maîtriser les pollutions d'origine agricole (phytosanitaires, intrants) et l'impact sur l'environnement (eaux de surface, eaux souterraines des nappes) / ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : Utilisation plus rigoureuse et contrôlée des pesticides et des intrants - Formations à l'agriculture raisonnée en production végétale	<u>Ville de Bourg-en-Bresse</u> – <u>Régions</u> : Bretagne, La Réunion
14 – B : Accompagner la valorisation d'une agriculture multifonctionnelle	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE : Elaboration et finalisation de nombreux contrats d'objectifs	<u>Région</u> Bretagne
15 : Reconnaître les techniques traditionnelles par l'acquisition de labels et de certifications	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : Soutien de la Région à l'aide à la certification / DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Créer un observatoire pour développer l'usage du bois certifié (produits de papeterie par gestion forestière durable)	<u>Région</u> Centre - <u>Syndicat d'Aménagement</u> du Trièves -
16 : Réactualiser des filières agricoles à potentiel (chanvre, lin)	AUTRES : Culture du chanvre pour de nouvelles utilisations / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE : Soutien aux productions locales, réintroduction du chanvre industriel et mise en place d'une filière chanvre	<u>Département</u> de la Charente - <u>Syndicat d'Aménagement</u> du Trièves -
17 : Intégrer des activités agricoles non alimentaires dans un développement local	CONCEVOIR ET GÉRER LE PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ DE MANIÈRE RESPONSABLE : Maîtriser les flux de l'Agglomération : sensibiliser le personnel aux éco-gestes au quotidien (énergie, eau, papier, autres déchets...) ; gestion durable des bâtiments communautaires, à partir d'un diagnostic thermique ; suivi du Projet pilote construction en Haute Qualité Environnementale du centre nautique	<u>Communauté d'Agglomération</u> du Val d'Orge -
18 : Sensibiliser à une solidarité agricole avec les pays du monde pénalisés dans leurs ressources par notre modèle	CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : Jardin d'insertion s'inspirant des principes de la biodynamique	<u>Ville de Gaillard</u>
19 : Repenser l'agriculture globalement en termes de développement durable localisé, à toutes échelles	GARANTIR DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ : Utiliser une grille de développement durable / DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Intégrer le développement durable dans la commande publique par une clause du mieux disant / METTRE EN PLACE UNE DYNAMIQUE INTERNE, BASÉE SUR UNE ORGANISATION, UN MANAGEMENT ADAPTÉ ET DU PERSONNEL MOBILISÉ : Réseau de correspondants développement durable (Conseil de développement durable) - Formation innovante au développement durable - Systematiser l'utilisation de la grille développement durable auprès des porteurs de projets	<u>Villes et Communautés d'agglomération</u> : Grasse, Val d'Orge, Marcq en Baroeul, Millau – <u>Département</u> : Hauts de Seine - <u>Pôle</u> Azur Provence

20 : Développements pour le secteur de la mer et de la pêche (cas des DOM)	VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : Cofinancement d'études dans le secteur de la pêche maritime : impact des structures artificielles immergées sur la dynamique spatiale des poissons, Centre Technique de soutien à la pêche pélagique, intégrer des pêcheurs informels de La Réunion au secteur professionnel	Région de La Réunion
21 : Missions de protection civile faisant intervenir les espaces agricoles (DOM)	ANTICIPATION DES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : Retenues collinaires pour récupérer des eaux de ruissellement pour les besoins des agriculteurs, dans les zones sèches, comportant un programme de lutte contre l'érosion (avec l'ONF)	Région de La Réunion
22 : Synergies entre environnement, développement durable et agriculture qui favorisent maintiens et créations d'emplois	AUTRES : Développement du bio compostage sur les quartiers pavillonnaires / CONTRIBUTION A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION DURABLES : Mise en valeur durable du potentiel local en espace agricole forestier, avec prise en compte des besoins en matière d'emploi / Mise en valeur du patrimoine rural et des paysages + améliorer l'exploitation des propriétés agricoles et forestières / VALORISATION DE LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'AGRICULTURE : Appui à l'agriculture locale (transmission d'exploitations), cohabitation entre l'agriculture et l'urbanisme, découverte du terroir, maintien du paysage bocager - Politique forestière départementale : conversion en futaie feuillue, regroupement de parcelles, plans de développement de massifs, replanter des haies lors d'acquisitions foncières / DÉVELOPPER DES PARTENARIATS INTÉGRANT LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Commande publique responsable (étude-action, sur produits alimentaires, textiles, produits d'entretien (incluant l'insertion professionnelle) - Réseau Grand Ouest "commande publique & développement durable" - Guide interne pour insérer des personnes en difficulté dans les marchés de services	Villes et Communauté de Communes : Mérignac, Nantes, Paris, Montrevel-en-Bresse – Départements : Meurthe et Moselle, Saône et Loire, Val-de-Marne

ANNEXE 17 - Répartition des richesses détenues par les pays ACP (en distinguant celles qu'ils ont à valoriser en propre, de celles qui bénéficient à leurs partenaires) (Tableau empruntant ses éléments à une Annexe du « Rapport TAUBIRA)

« Rapport sur les Accords de Partenariat Economique » - **Christiane TAUBIRA, Députée de Guyane - 16 juin 2008 – ANNEXE : Pays négociant les Accords de Partenariat Economique – Données économiques :**

Premier secteur générateur de gains en devises

Regroupement des 40 PMA (Pays les Moins Avancés) appartenant aux ACP

Matières précieuses brutes, sans valorisation par une économie locale	Produits « tropicaux », imposés par les besoins des pays industrialisés	Activités au profit de pays tiers, dont par cession des ressources	Produits propres aux économies locales
Pétrole brut (3 pays)	Fil de coton	Droits de pêche	Noix de cajou
Bauxite alumine (2 pays)	Coton brut	Transport par air (2 pays)	Poisson
Minerais de fer	Café		Caprins ovins
Uranium	Tabac		Bétail
Nobium tantale	Bois (3 pays)		Vêtements (3 pays)
Cuivre raffiné			Tourisme (9 pays)
Diamants (2 pays) - or			Services d'Etat
12	7	3	17

Manque le Timor leste : données non disponibles

Regroupement des 39 non PMA (*) appartenant aux ACP

Matières précieuses brutes, sans valorisation par une économie locale	Produits « tropicaux », imposés par les besoins des pays industrialisés	Activités au profit de pays tiers, dont par cession des ressources	Produits propres aux économies locales
Pétrole (7 pays)	Sucre (5 pays)	Pharmacie	Tourisme (11 pays)
Métaux précieux	Rhum	Banques	Horticulture
Ciment (2 pays)	Bois	Droits de pêche (3 pays)	Poisson
Or (2 pays)	Cacao (2 pays)		
Bauxite (2 pays)	Café thé		
Produits miniers	Banane		
Gaz et dérivés			
16	11	5	13

(*) Données non disponibles pour 5 des 39 pays non PMA (Etant précisé que 5 d'entre eux font partie des PPTE -Pays pauvres très endettés- et que 11 des 39 appartiennent aux PFRDV - Pays à faible revenu et à déficit vivrier)

Total des répartitions en premier secteur de richesses en devises pour les 79 pays ACP

Matières précieuses brutes,	Produits « tropicaux »,	Activités au profit de pays	Produits propres aux
-----------------------------	-------------------------	-----------------------------	----------------------

sans valorisation par une économie locale	imposés par les besoins des pays industrialisés	tiers, dont par cession des ressources	économies locales
28 pays	18 pays	8 pays	30 pays
54 pays (64,3 %)			30 pays (35,7 %)